

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2020**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 22

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	12
3.1. BILAN TECHNIQUE	12
3.2. BILAN FINANCIER	42
3.3. PERSPECTIVES	46
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	47
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	49
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	55
6. PROGRAMME 301: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	59
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	61
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	63
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	64
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	78
7. PROGRAMME 302: APPUI A LA RELANCE ECONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	79
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	81
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	84
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	85
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	98
8. PROGRAMME 303: RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE	99
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	101

8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	103
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	103
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	116
9.	PROGRAMME 304: RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.	117
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	119
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	121
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	122
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	133
	ANNEXE	135
	TABLEAU DE BUDGETISATION	137

NOTE EXPLICATIVE

La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques vient consolider le cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de gestion publique mis en place depuis 2013 au Cameroun. Cette nouvelle constitution financière destinée à remplacer l'Ordonnance de 1962, consacre la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) par l'institutionnalisation du budget programme dans le respect des directive communautaire CEMAC.

Conscient de l'ampleur des changements amorcés, et conformément au calendrier de préparation du budget de l'Etat prescrit par la Circulaire présidentielle sur la préparation du budget, le présent document, intitulé « Projet de Performance Annuel » constitue la réponse du Ministère des Finances à cette exigence de la réforme.

Ledit document, qui présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années, décline pour chaque programme ouvert : les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en œuvre, en cohérence avec les orientations de la Stratégie nationale de développement.

Il comporte, trois principales parties :

- la première partie présente la synthèse stratégique, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration à la stratégie nationale, ses performances antérieures en terme d'activités effectivement mises en œuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;
- la deuxième partie traite du contenu des programmes en termes d'actions nécessaires assorties d'objectifs et d'indicateurs, et présente le cadre stratégique de mise en œuvre ;
- une annexe sur la budgétisation.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Dans la perspective de sa marche vers l'émergence à l'horizon 2035 telle que définie dans sa vision de développement à long terme « Cameroun Vision 2035 », le Cameroun a défini des priorités nationales. Ces priorités sont consignées dans des documents de référence, notamment le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et le Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique (PLANUT).

S'agissant du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), sa mise en œuvre implique pour le MINEPAT une intervention multiforme qui s'inscrit dans les trois piliers stratégiques du DSCE, à savoir : la stratégie de croissance, la stratégie de l'emploi, la gouvernance et la gestion stratégique de l'État.

En matière de croissance économique, le MINEPAT est interpellé sur les aspects ci-après :

- l'appui à la compétitivité des filières non agricoles porteuses de croissance (Bois, Textile-confection, Tourisme et TIC) (DSCE 221) ;
- le relèvement des dépenses en capital de 20 à 30% du budget de l'Etat à l'horizon 2020 (DSCE 452) ;
- l'amélioration de l'efficacité et la qualité du Programme d'Investissement Public (DSCE 453) ;
- l'augmentation de la part du Budget d'Investissement Public consacrée à la réalisation des grands projets (DSCE 478) ;
- la mobilisation de l'Aide Publique au Développement et l'amélioration de son efficacité, conformément aux principes de la Déclaration de Paris (DSCE 537) ;
- la recherche des débouchés dans les marchés européens, américains et asiatiques (DSCE 282, 284 et 503) ;
- le renforcement de l'intégration sous régionale et régionale (DSCE 108, 120, 276 à 281).

En matière d'emploi, le MINEPAT est appelé à coordonner la mise en œuvre efficace de la stratégie de promotion des approches à Haute Intensité de la Main d'œuvre (HIMO), incluant notamment le développement d'un environnement politique et institutionnel favorable, l'amélioration des connaissances de ces approches en vue de favoriser la création d'emplois décents et la promotion de l'utilisation de celles-ci dans les investissements publics (DSCE 97, 166, 325 et 355).

Par ailleurs, il devra promouvoir la création des pôles régionaux de croissance, reposant sur des bassins de production en vue de l'amélioration de l'offre d'emplois décents (DSCE 329, 330 et 331).

S'agissant de la gouvernance et la gestion stratégique de l'État, les orientations interpellant le MINEPAT sont notamment :

- le renforcement du suivi du dialogue avec le secteur privé sur le climat des affaires (DSCE 374 et 375) ;

- l'instauration systématique des plans de développement pour les communes et pour les régions. Ces plans serviront de cadre de dialogue, de mise en cohérence et d'accueil des appuis de l'État central au développement régional et local (DSCE 534) ;
- la définition des orientations devant guider la politique économique nationale et ses déclinaisons dans les domaines budgétaire, fiscal, monétaire, financier, et commercial (DSCE 390) ;
- la systématisation des stratégies sectorielles et de leurs déclinaisons en programmes d'actions ministériels, la généralisation des cadres de dépenses à moyen terme et des budgets programmes (DSCE 391).

Au-delà des orientations susmentionnées, le MINEPAT est appelé à assurer le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi.

En ce qui concerne la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal (PLANUT), le MINEPAT est interpellé spécifiquement sur l'accompagnement des administrations dans la maturation des projets à réaliser dans le cadre de ce plan.

En outre, les actions motrices identifiées dans le plan d'urgence à mettre en œuvre sous la responsabilité du MINEPAT concernent spécifiquement le programme 304. Il s'agit de :

- la création des agropoles ;
- la création de 120 000 hectares de périmètres hydro-agricoles dans les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du Nord ;
- la construction et l'aménagement des ouvrages de retenue d'eau dans les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du Nord.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Le décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du gouvernement, assigne au MINEPAT, la mission principale d'élaborer et de mettre en œuvre la politique économique de la Nation, de la planification ainsi que l'aménagement du territoire. À ce titre, il est chargé :

En matière économique,

- de l'élaboration du Programme d'investissement pluriannuel de l'État ;
- de la cohérence des stratégies sectorielles de développement du pays ;
- de la coordination et de la centralisation des études sur les projets d'intérêt économique national ;
- de la centralisation des projets et de la gestion de la banque des projets en liaison avec les Administrations concernées ;
- de la promotion des investissements publics ;
- de la préparation des Cadres de Dépense à Moyen Terme et du Budget d'Investissement Public ;
- de la gestion du budget d'investissement public en liaison avec le Ministère des Finances ;
- de la prospection, la négociation, la finalisation et le suivi de l'exécution des Accords et Conventions de prêts en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les

Administrations concernées ;

- de l'analyse économique conjoncturelle à court et moyen termes ;
- des orientations fondamentales et des stratégies de réhabilitation et de privatisation des entreprises publiques en liaison avec le Ministère des Finances ;
- du suivi de la coordination de la politique de développement économique et social du Gouvernement ;
- du suivi de la cohérence et de la coordination des actions engagées, avec les divers partenaires internationaux et bilatéraux, dans la mise en œuvre des programmes économiques ;
- du suivi et du contrôle des programmes et projets d'investissement, en liaison avec les Ministères sectoriels et le Ministère des Finances ;
- de la coordination et du suivi de la mise en œuvre de la stratégie pour la croissance et l'emploi ainsi que de la vision 2035 ;
- du suivi de la conjoncture économique en liaison avec le Ministère des Finances ;
- du suivi de la coopération multilatérale notamment avec la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la Banque Islamique de Développement et l'Union Européenne en liaison avec le Ministère des Finances et le Ministère des Relations Extérieures ;
- du suivi de la coopération économique et technique, bilatérale, sous régionale, régionale et internationale, notamment avec la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les Administrations concernées.

En matière de planification,

- de l'élaboration d'un cadre global de planification stratégique du développement du pays ;
- de la réalisation des études et des analyses prospectives sur le développement du pays à moyen et long termes ;
- de la planification des ressources humaines ;
- de la coordination des études et du suivi des questions de population.

En matière d'aménagement du territoire,

- de la coordination et de la réalisation des études d'aménagement du Territoire, tant au niveau national que régional ;
- du suivi de l'élaboration des normes et règles d'aménagement du territoire et du contrôle de leur application ;
- du suivi et du contrôle de la mise en œuvre des programmes nationaux, régionaux ou locaux d'aménagement du Territoire ;
- du suivi des organisations sous régionales s'occupant de l'aménagement en liaison avec les Départements Ministériels concernés.

Il suit les activités de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et de l'Autorité du Bassin

du Niger (ABN).

Il exerce la tutelle sur les Missions de développement ou d'aménagement du territoire ainsi que sur :

- l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- l'Institut Sous régional de Statistique et d'Économie Appliquée (ISSEA) ;
- l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD);
- l'Institut Panafricain pour le Développement (IPD) ;
- le Bureau Central des Recensements et des Études de Population (BUCREP) ;
- le Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (CARPA).

Lui est rattaché, le Comité Technique de Préparation et de Suivi des Programmes économiques.

Il co-préside le Comité Interministériel chargé des Privatisations et de la Réhabilitation des Entreprises Publiques.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Cette section concerne le bilan des activités réalisées en 2018 et à mi-parcours 2019.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Les activités mises en oeuvre au MINEPAT au cours de la période sous rubrique peuvent s'apprécier à travers les quatre programmes ci-dessous présentés.

a) Programme « Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire »

Pour ce qui est de ce programme, il s'agissait de porter le taux d'exécution annuel des programmes du MINEPAT de 80,85% en 2016 à 90% en 2019.

Il a pour objectif d'améliorer la coordination des services et d'assurer la bonne mise en oeuvre des programmes opérationnels. Le taux d'exécution annuel des programmes du MINEPAT, au titre de l'exercice 2018, était de 84%.

Action 1 : Coordination et suivi des activités des services.

Les activités de cette action ont été mise en oeuvre dans un contexte marqué par:

- l'amenuisement des ressources budgétaires dû à la persistance de la crise financière internationale ainsi qu'à la baisse du prix des matières premières à l'instar du pétrole;
- la persistance des crises sécuritaires et humanitaires dans les Régions du Nord-Ouest, du

Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord;

- le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement, la Loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun, l'organisation des élections présidentielles et sénatoriales et la Circulaire °002/C/MINFI du 19 juin 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la Circulaire °001/C/MINFI du 02 janvier 2018 ont également influencé la mise en oeuvre des activités de cette action.

Les activités majeures réalisées en 2018 sont:

- l'élaboration du projet de feuille de route 2018 ;
- la production des rapports semestriels et annuel d'autoévaluation de la feuille de route 2018 ;
- l'élaboration des rapports de suivi du Comité Multipartenaires et des groupes sectoriels du CMP ;
- la tenue régulière des réunions dialogues de gestion stratégique ;
- la production de tous les extraits principaux de la chaîne PPBS s'agissant du programme 301 ;
- l'élaboration du protocole de gestion du programme 301 ;
- la production des différents rapports de mise en oeuvre du Plan d'Actions 2018 ;
- la production de 10 rapports régionaux trimestriels d'activités et de plusieurs rapports départementaux d'activités.

La mise en oeuvre des activités de cette action a également consisté à coordonner et à superviser les interventions du MINEPAT tant au niveau central que déconcentré à travers notamment la tenue des réunions de coordination et les descentes sur le terrain.

En outre, il a aussi été question d'assurer la représentation et la sauvegarde des intérêts de l'Etat dans tous les domaines relevant de la compétence du MINEPAT sur le territoire national et à l'étranger (participation aux foras, aux négociations des accords et conventions, et à l'atteinte des missions assignées aux différents comités de pilotage, comités interministériels, etc.).

Les activités majeures réalisées à mi-parcours de l'exercice 2019 sont :

- l'élaboration du projet de feuille de route 2019 ;
- la production du rapport semestriel de la feuille de route 2019 ;
- la tenue régulière des réunions de dialogue de gestion stratégique ;
- la production des extraits de la chaîne PPBS pour ce programme ;
- l'élaboration du protocole de gestion du programme ;
- la production de dix (10) rapports régionaux trimestriels d'activité et de plusieurs rapports départementaux d'activités.

Action 2 : Déploiement de la chaîne PPBS.

Le contexte de mise en oeuvre de cette action est:

- la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques
- le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- la Circulaire n°003/PM du 06 juillet 2015 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, prescrivant les modalités d'organisation du contrôle de gestion dans le cadre de l'élaboration et de l'exécution du budget de l'Etat ;
- la Circulaire n°002/C/MINFI du 19 juin 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 ont également influencé la mise en oeuvre de l'action.

Les activités majeures réalisées se déclinent comme il suit:

- la production de la Revue 2017 et actualisation des programmes du MINEPAT ;
- la production du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2019-2021 ;
- la production du PPA 2019 du MINEPAT ;
- la production de la chaîne des résultats 2017 du MINEPAT ;
- la production de 04 rapports trimestriels de suivi de l'exécution financière du budget ;
- la production de l'annuaire statistique 2017 du MINEPAT ;
- l'élaboration des plans d'actions des services centraux et déconcentrés ;
- la production du Rapport Annuel de Performance 2017 du MINEPAT ;
- la désignation des référents au contrôle de gestion ;
- l'élaboration de la charte ministérielle de gestion des programmes ;
- la production d'un canevas type de protocole de gestion ;
- l'organisation d'un atelier-séminaire sur le renforcement des capacités des acteurs du suivi de la performance et d'évaluation de la performance à mi-parcours ;
- la tenue des sessions des commissions de passations des marchés ;
- la tenue des cadres de concertions de suivi du BIP ;
- la tenue de sessions du Groupe de Travail devant élaborer certains documents techniques de la chaîne PPBS ;
- les missions de collecte des besoins budgétaires des structures, assortis des éléments de maturité, ainsi que de l'exécution physico-financière du budget ;
- la participation du MINEPAT aux CEP, aux pré-conférences budgétaires, au CIEP, aux conférences budgétaires et devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

A la fin du premier semestre de l'exercice 2019, les principales réalisations sont :

- la production de la revue de la planification stratégique 2019 du MINEPAT ;
- la production de la revue et rationalisation des activités ;
- la production de la charte ministérielle de gestion des programmes ;

- la tenue d'un séminaire de renforcement des capacités des acteurs du contrôle de gestion et d'un atelier d'évaluation à mi-parcours et annuelle de la performance du MINEPAT ;
- la production du Cadre de Dépenses à Moyen Termes (CDMT) 2020-2022 du MINEPAT ;
- la production de la chaîne de résultats 2018 du MINEPAT ;
- la production de deux (02) rapports trimestriels de l'exécution et de suivi de l'exécution du budget ;
- l'élaboration des plans d'action des services centraux et déconcentrés ;
- la production du Rapport Annuel de Performance 2018 du MINEPAT ;
- la tenue des cadres de concertation de suivi du BIP.

Action 3 : Développement des ressources humaines.

Le contexte de mise en oeuvre de cette action est :

- la mise en oeuvre du plan triennal de formation 2018-2020 ;
- l'insuffisance des ressources dédiées à la formation des personnels du MINEPAT et à la prise en charge des étudiants des grandes écoles.

Les activités majeures réalisées sont:

- la prise en charge des étudiants des grandes écoles ;
- l'élaboration du guide méthodologique de GPEEC ;
- l'octroi des stages aux personnels du MINEPAT ;
- l'organisation des séminaires de renforcement des capacités ;
- la prise en charge de plusieurs cas de maladies du personnel ;
- l'organisation des obsèques du personnel décédé du MINEPAT;
- l'octroi des frais de relève aux personnels ;
- l'octroi d'aides à plusieurs personnels présentant des situations sociales préoccupantes.
- l'organisation des réunions et des cérémonies officielles, etc ;
- la dynamisation de la vie associative et culturelle ;
- la centralisation et mise à jour permanemment des fichiers solde et pensions.

Les principales réalisations à mi-parcours sont :

- la prise en charge des étudiants des grandes écoles (ISSEA, IFORD, ENSEA, ENSAE, IPD) ;
- l'octroi des stages et des séminaires de renforcement des capacités aux personnels du MINEPAT ;
- la prise en charge de plusieurs cas de maladies du personnel ;
- l'organisation des obsèques du personnel décédé du MINEPAT.

Action 4 : Amélioration du cadre de travail.

Le contexte de mise oeuvre de cette action est:

- la poursuite de la mise en oeuvre du plan de construction et d'équipement des bâtiments et logements d'astreinte abritant les services et les responsables du MINEPAT ;

- la poursuite de la mise en oeuvre des contrats passés avec certains prestataires pour la maintenance des équipements et des édifices au MINEPAT ;
- l'accroissement de l'insécurité dans les services déconcentrés du MINEPAT au regard de multiples cambriolages signalés par certains Délégués Régionaux et Départementaux.

Les activités majeures réalisées sont:

- l'achèvement de la phase 1 des travaux d'extension de la Délégation Régionale du Littoral ;
- l'achèvement de la dernière phase des travaux de construction de la Délégation Régionale de l'Extrême-Nord ;
- la construction des logements d'astreinte dans six Délégations Départementales (BOUMBA et NGOKO, LOM et DJEREM, NDE, NKAM, MAYO-DANAI et DONGA MANTUNG);
- la construction de la clôture et le revêtement du sol de la Délégation Régionale du Nord-Ouest ;
- la réhabilitation de la DR/Sud-Ouest et du logement d'astreinte ;
- la réfection du parking de l'annexe N°1 du MINEPAT ;
- l'équipement des services (DD/DJEREM, logement d'astreinte et deux cases de passage de la DD/FARO, la case de passage de la DD/OCEAN);
- l'amélioration des conditions de travail des responsables, notamment dans les services déconcentrés, grâce à l'augmentation du nombre de logements d'astreinte et la construction/réhabilitation de certains bâtiments de service.

En 2019 les principales réalisations sont les suivantes :

- la construction et réhabilitation de plusieurs délégations du MINEPAT (Haut-Plateaux, Mbam et Kim, Logone et Chari, Nord, Bui, Boumba et Ngoko, Haut Nyong, Mayo Rey, Est, Djerem, Mayo Louti etc.) ;
- l'équipement des services centraux et déconcentrés (Mayo Rey, Haut Plateaux, etc.).

Action 5 : Contrôle et audit interne.

La mise en oeuvre de cette action, comme pour l'année précédente, s'est faite dans un contexte d'amenuisement continu des ressources budgétaires et d'une mobilité de plus en plus croissante du personnel de l'IGEFS et de l'IGEPS vers d'autres structures.

S'agissant de l'IGEPS, les activités majeures réalisées en 2018 sont les suivantes :

- l'évaluation des performances de 8 régions sur 10 régions ;
- l'évaluation des performances d'une vingtaine de structures des services centraux ;
- l'organisation de l'atelier sur « l'approfondissement de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et l'amélioration de la performance au MINEPAT dans un contexte de recherche de la viabilité budgétaire ».

Au cours de l'année 2018, l'IGEFS a :

- réalisé un audit de la gestion des ressources humaines dans tous les services centraux et dans quatre (04) Régions à savoir l'Est, le Littoral, l'Ouest et le Sud ;
- poursuivi et entamé l'élaboration de certains outils de management tels que la Cartographie des risques du MINEPAT, le Guide de Vérification Interne et l'Indice de Fonctionnement et de Productivité des Structures ;
- mené les actions de lutte contre la corruption au sein du ministère.

S'agissant des activités d'élaboration des outils de management, les niveaux de réalisation se présentent ainsi qu'il suit :

- l'élaboration de la cartographie des risques du MINEPAT dont un plan de gestion des risques majeurs par Programme et dans certaines Délégations prises comme échantillon est en cours de finalisation ;
- la production de l'Indice de Fonctionnement et de Productivité des services où un document méthodologique a été élaboré et les outils testés sur les deux volets (Fonctionnement et Performance)
- l'élaboration du Guide de Vérification Interne harmonisé au sein du MINEPAT sous l'encadrement du CONSUPE avec comme extrant, un draft intégrant l'ensemble des champs d'intervention des audits compatibles aux missions du ministère est en attente de validation.

Les principales réalisations à mi-parcours 2019 sont :

- la poursuite des travaux sur la cartographie des risques du MINEPAT avec la validation des actions correctives ;
- l'évaluation des performances et du fonctionnement dans plusieurs structures des services centraux et déconcentrés ;
- la poursuite de la lutte contre la corruption.

Action 6 : Communication et promotion économique du Cameroun

La promotion de l'économie camerounaise s'est déroulée en 2018, dans un contexte économique marqué par le relèvement des investissements publics, privés étrangers (chinois, français et britanniques) et privés nationaux, encouragés par la perspective de la CAN de football.

Par ailleurs, la promotion en faveur du tissu économique local a fortement été compromise en raison des défis sécuritaires.

Toutefois, la participation aux rendez-vous économiques, la diffusion de l'information économique et la communication sur l'action gouvernementale, ont contribué à l'amélioration du climat des affaires.

Les ressources utilisées ont contribué à l'édition et à la diffusion des supports de promotion. Ainsi, plus de 13000 supports de promotion économiques ont été élaborés, mis à jour et

diffusés au cours de plusieurs rencontres économiques auxquelles le MINEPAT a pris part.

Les principales réalisations à mi-parcours 2019 sont :

- la participation aux rendez-vous économiques ;
- la diffusion de l'information économique et des supports de promotion économique ;
- la communication sur l'action gouvernementale.

Action 7 : Conseil juridique

Dans un contexte marqué par la signature du Programme de Réformes économiques et financières du Cameroun avec le Fonds Monétaire International (FMI), la conjoncture politique et sécuritaire du Cameroun, la chute du cours du pétrole et de certaines matières premières, et le plan d'urgence de la République du Cameroun, le MINEPAT s'est résolument engagé à soutenir le secteur productif national dans le cadre des appuis et subventions accordés au secteur privé par le Gouvernement.

La mise en oeuvre de cette politique passe par une meilleure sélection des projets matures. Le MINEPAT entend à travers ce mode de financement, soutenir la résilience de notre économie et réduire les effets néfastes de la crise par un redressement de la balance commerciale du pays.

Pour accompagner cette initiative, la Division des Affaires Juridiques s'est fortement mobilisée à travers les activités ci- après :

- la défense des intérêts de l'Etat en justice ;
- l'élaboration et la mise en forme des textes à caractère juridiques intéressant le MINEPAT ;
- la conception d'une carte contentieuse des affaires impliquant le ministère ;
- l'élaboration, la mise en forme et le suivi des engagements du Ministre.

Les activités majeures réalisées sont :

- l'élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires, des accords et Conventions. Dans ce sillage, plus de 150 projets de textes ont été élaborés et/ou mis en forme, au rang desquels:
 - le projet de loi autorisant le président de la république à ratifier l'Accord portant création de la Facilité africaine de Soutien Juridique signé le 15 avril 2009 à Yaoundé ;
 - le projet de loi portant ratification de l'accord de coopération technique Cameroun – Tunisie ;
 - 15 projets de Décrets notamment, organisation de l'ENAM ; organisation de l'ISMP ;
 - 10 projets d'Arrêté portant délégations de signature ;
 - 130 Décisions parmi lesquelles : Groupe de travail-coopération Cameroun-Italie, décision instituant une commission des bourses et stages au MINEPAT ; création d'un Comité de suivi-évaluation permanent des contrats de prestations de services ; création d'un Comité chargé du suivi de la préparation du projet d'amélioration de l'efficience des dépenses publiques et renforcement du système statistique ; création du comité chargé de l'audit de la mise en oeuvre du projet SIGIPES II ;

- 06 projets de Circulaires, notamment : de lettre circulaire relative aux cadres de concertations mensuelles pour le suivi du BIP;
- Mise en forme des projets d'Accord et Convention : plus de 115 projets d'engagements (Accords, Conventions, Cahiers des Charges et Contrats) ont été élaborés et/ou mis en forme et/ou étudiés par la DAJ;
- Défense des intérêts de l'Etat.

Elle a particulièrement été marquée par le suivi des affaires pendantes devant les juridictions.

La DAJ au terme de l'année a procédé :

- au suivi de plus de 30 affaires dans le cadre des requêtes en recours précontentieux dont les plus saillants sont : l'affaire SOCAMAT et autres c/ Etat du Cameroun ; l'affaire CAON-FED c/CNPS ; l'affaire Len Holding C/ Etat du Cameroun, l'affaire Sté ROCK Construction C/ Etat du Cameroun/MINEPAT ; affaire Jean E. KAMDEM FOUMBI C / Etat du Cameroun pour contestation de l'évaluation financière de son terrain à l'Ouest Cameroun.

- à la gestion de plusieurs affaires de manière extracomptable, il s'agit notamment : affaire CAON-FED CNPS ; requête RAZEL, paiement des arriérés de facture de prestations ; requête des Ets Coiser et La Colombe, pour indemnités de retard de paiement des factures ; requête SOCAMAT JL et autres C/ Etat de Cameroun ; affaire ARRIAT Jean Yves, Assistant Technique PADI-Dja, paiement des arriérés de salaire ; affaire Dame EBA et PNDP ; affaire SACOP c/MINEPAT;

- au suivi de plus de 10 affaires pendantes par devant les tribunaux de céans, dont : l'affaire SOCAFRIC c/ MINEPAT ;

- plusieurs affaires dont le suivi est associé à une expertise externe (Avocats). Il s'agit notamment ci après des affaires désignées prioritaires : Ministère Public-MINEPAT c/ NYEMECK Pierre et autres pour détournement de deniers publics et coaction de détournements au Tribunal Criminel Spécial; FOUMBI c/Etat du Cameroun-MINEPAT ; VILON François et autres ; SOCAMAT c/Etat ; MP-MINEPAT c/ ONANA A ZOM CAMILLE et Consort ; NSOA Jean B c / Etat-MINEPAT pour vandalisme du domicile;

- au suivi des aspects juridiques liés à la discipline : l'introduction des dossiers disciplinaires de certains personnels du Comité de Compétitivité allant jusqu'à la résiliation des contrats de travail des mis en cause, demandes d'explications et sanctions des contrevenants initiées ; infirmation des décisions de suspension de solde de certains personnels du MINEPAT indûment sanctionnés;

- à la promotion et vulgarisation de la Culture Juridique : assistance juridique permanentes à toutes les structures du MINEPAT tant dans les services centraux que dans les services déconcentrés et dans les organismes sous tutelle ou rattachés ; interprétation des dispositions

des textes à caractère juridique chaque fois qu'elle est sollicitée;

- à la veille juridique : élaboration semestrielle d'une carte contentieuse des affaires inscrites dans le cadre du précontentieux et du Contentieux ayant des impacts significatifs sur le MINEPAT ;

- suivi du respect de la légalité juridique des engagements du Ministère : élaboration et mise en forme des actes d'engagement du Ministre pris dans le cadre de l'appui en investissements aux initiatives privées, communautaire et de l'économie sociale.

La mobilisation de la DAJ pour l'an 2018 a permis l'atteinte globale de 75% à 80% des cibles.

Le résultat aurait pu être plus important avec :

- l'actualisation du répertoire de textes législatifs et réglementaires ;
- l'élaboration d'un recueil des Accords et Conventions économiques ;
- une bonne campagne de promotion et de vulgarisation de la culture juridique à travers la tenue des séminaires sur l'ensemble du territoire ;
- l'organisation des campagnes de suivi des engagements juridiques du MINEPAT liés aux appuis et subventions accordés par le Ministère.

Action 8 : Développement des Technologies de l'Information et de la Communication.

Le contexte de mise en oeuvre de cette action est la suivante :

- l'appropriation de la réglementation en matière d'audit des systèmes d'information ;
- la vulgarisation par l'ANTIC des dispositions de la loi N°2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cyber sécurité et à la cybercriminalité au Cameroun ;
- la gestion des ressources critiques de l'internet telles que les adresses IP.

Les ressources allouées en 2018 à la Division Informatique ont permis de réaliser les activités majeures ci dessous :

- l'élaboration du Rapport d'audit du système d'information du MINEPAT ;
- la formation du personnel de la DI à la sécurité et à l'audit sécuritaire ;
- l'élaboration des Rapports de suivi technique des activités informatiques des services du MINEPAT ;
- la production du fichier numérique du schéma Directeur Informatique ;
- la dispatching des ordinateurs complets au profit des services centraux et déconcentrés ;
- l'entretien du Réseau informatique et téléphonique partiellement ;
- la poursuite de la Construction et de la Réhabilitation des Réseaux locaux informatiques des sites et Délégations Régionales du MINEPAT ;
- la réhabilitation du site web du MINEPAT ;
- l'acquisition de la solution antivirus ESET Endpoint Security.

A la fin du premier semestre 2019, les principales réalisations sont :

- La réhabilitation du site web du MINEPAT ;
- L'acquisition des logiciels anti-virus ;
- La poursuite de la construction et de la réhabilitation des réseaux locaux et informatiques des sites ;
- L'entretien partiel du réseau informatique et téléphonique.

Action 9 : Gestion des ressources documentaires et du courrier.

Le contexte de mise en oeuvre de cette action se décline comme il suit :

- l'instruction n°3/CAB/PR du 30 mai 1996 relative à la préparation, à la signature et à la publication en version bilingue des actes officiels ;
- la circulaire n°001/CAB/PM du 16 août 1991 relative à la pratique du bilinguisme dans les administrations publiques et parapubliques ;
- les prescriptions du Premier Ministre à travers la correspondance N°B70/b/CAB/PM du 31 Janvier 2011 concernant les méthodes de travail administratif, demandant à chaque département ministériel de veiller au respect de la loi du 19 décembre 2000 régissant les archives [...] d'aménager un local dédié aux archives [...] de mettre en place un système de classement moderne [...] d'amorcer la numérisation des documents ;
- les prescriptions du Chef de département sur la rédaction des correspondances en langue anglaise de qualité, adressées aux destinataires de culture anglo-saxonne à l'intérieur comme à l'extérieur du Cameroun à travers la note de service N°0108/NS/MINEPAT/SG du 06 avril 2015.

Les ressources mobilisées ont permis d'obtenir les produits ci-dessous :

- plusieurs documents traduits en français ou en anglais ;
- plusieurs documents relues et révisées ;
- 15 (quinze) « Cafés linguistiques » organisés ;
- 04 (quatre) licences d'outils d'aide à la traduction acquis ;
- un séminaire de formation en T.A.O organisé ;
- produits documentaires constitués ;
- répertoire des documents archivés mis à jour ;
- produit documentaire des actes de nomination au MINEPAT de 2006 à 2018 ;
- 25 mètres linéaires de documents à transférer aux Archives Nationales traités et conservés sur place à la SDDA ;
- document de politique de gestion documentaire au MINEPAT produit ;
- 23 634 courriers entrants traités et ventilés ;
- 15 854 courriers internes traités et ventilés ;
- 26 024 courriers sortants traités et ventilés ;
- au total, au moins 65 512 courriers ventilés.

Toutefois, le Marché lancé en vue de la production de la politique de gestion documentaire a

souffert de la forclusion des crédits y dédiés.

Pour améliorer la gestion des ressources documentaires, les activités menées ont permis d'enregistrer les résultats ci-après en mi-parcours :

- la constitution des produits documentaires ;
- le développement et le déploiement d'une nouvelle application de traitement du courrier ;
- la ventilation systématique de tous les courriers ;
- la tenue de plusieurs sessions du « Café linguistique » organisées ;
- la traduction en français ou en anglais des productions du département ministériel.

b) Programme 302 "Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance"

L'objectif du programme "Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance" est d'améliorer le taux de croissance de l'économie camerounaise, avec pour indicateurs « le taux d'exécution du BIP » et « le taux d'investissement ».

Il s'agissait d'une part de porter le taux d'exécution de 91,94% en 2017 à 100% en 2019 et d'autre part de porter le taux d'investissement de 20,5% à 23% en 2019.

Au 31 décembre 2018, le niveau de réalisation était de 76,36% pour le taux d'exécution du BIP et de 22,7% en ce qui concerne le taux d'investissement.

Ce programme s'articule autour de huit (8) actions dont l'état de mise en oeuvre en 2018 et à mi parcours 2019 se présente comme suit :

Action 1 : Renforcement de la surveillance économique.

La mise en oeuvre de cette action est marquée par :

- la poursuite de la mise en oeuvre du programme économique et financier conclu en 2017 avec le FMI
- la persistance de la crise sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, avec ses conséquences sur la dynamique économique.

Les ressources allouées ont permis la réalisation des activités ci-dessous :

- la production de 38 publications, dont :
 - 20 bimensuels économiques ;
 - 02 tableaux de bord de l'économie camerounaise ;
 - 04 rapports trimestriels de conjoncture économiques ;
 - 02 rapports sur la situation et les perspectives de l'économie camerounaise ;
 - 10 rapports régionaux sur le développement économique de l'année 2018, ainsi que la synthèse nationale.
- la réalisation de 08 études thématiques, dont 05 dans le cadre de l'amélioration de la

comptabilité nationale et 03 dans le cadre de la production des statistiques démographiques, sociales et de pauvreté ;

- la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) 2015-2020 (élaboration des cadres harmonisés de la coopération technique avec l'INS, Production des indicateurs des ODD, élaboration des outils et instruments d'assurance qualité pour les statistiques officielles, organisation de l'édition 2018 du CRESS, élaboration des annuaires régionaux, de l'annuaire statistique et du document le Cameroun en chiffres ...)
- la réalisation des travaux de cartographie de l'EESI sur l'étendue du territoire national et le recrutement des agents enquêteurs en cours pour la phase de collecte des données prévue en 2019 ;
- la poursuite des travaux de construction de l'immeuble siège de l'INS ;
- la production d'un rapport sur l'état de mise en oeuvre des réformes sur le climat des affaires, transmis à la Banque Mondiale pour le rapport Doing Business 2019 ;
- la tenue des concertations pour la sélection des « champions nationaux » ;
- l'élaboration et la validation de deux documents de cadrage macroéconomique ;
- la tenue des sessions de renforcement des outils de modélisation et d'analyse économique au MINEPAT ;
- l'organisation des concertations avec les administrations sur les initiatives privées d'envergure ;
- la réalisation d'une étude thématique sur le climat des affaires, portant sur les coûts des facteurs de production des entreprises au Cameroun ;
- l'organisation des concertations dans le cadre du suivi de l'activité économique (administrations, opérateurs économiques et chercheurs).

Au premier semestre 2019, les principales réalisations sont :

- la production d'un rapport des perspectives ;
- l'élaboration du cadrage macro-économique ;
- les concertations avec les entreprises et l'accompagnement des champions nationaux lancé ;
- la production de huit (08) bimensuels économiques ;
- la tenue de deux (02) enquêtes trimestrielles de conjoncture économique ;
- la production de deux (02) tableaux de bord trimestriels de l'économie camerounais ;
- la production des RADEC régionaux (10) et départementaux (58) ;
- la poursuite des travaux de construction de l'immeuble siège de l'INS ;
- la réalisation des enquêtes et études statistiques (Troisième Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI3) etc.)

Action 2 : Appui à la modernisation de l'appareil de production et au développement des filières.

La mise en oeuvre de cette action est marquée par :

- l'accompagnement des activités du Centre Technique de l'Agroalimentaire (CTA) ;
- la poursuite des actions visant à structurer certaines filières, notamment la filière

agroalimentaire ;

- la clôture des activités du Programme d'Appui à la Modernisation de l'économie Camerounaise (PACOM) ;
- le suivi de l'utilisation des équipements mis à la disposition des acteurs de la transformation locale du bois par l'ex-projet Compétitivité des filières de croissance (PCFC) ;
- la poursuite de la mise en oeuvre des APE.

Les ressources allouées ont permis de réaliser les activités ci-après :

- l'élaboration d'un rapport sur la compétitivité industrielle du Cameroun ;
- l'élaboration d'un rapport sur les activités du Bureau de mise à niveau des Entreprises (BMN) ;
- la réalisation de l'étude sur la Stratégie Nationale de Développement des Exportations;
- la réalisation de l'étude sur l'Évaluation des Effets Économiques du processus de démantèlement tarifaire dans le cadre de la mise en oeuvre de l'APE ;
- le suivi de la mise en oeuvre des mesures de soutien à la balance courante ;
- l'organisation du dialogue stratégique avec le secteur privé ;
- l'élaboration d'un guide méthodologique des monographies et de la monographie de la filière cacao.

A mi-parcours 2019, les réalisations majeures sont :

- la promotion de la sous traitance à travers la note méthodologique d'élaboration du rapport ;
- l'appui à la Mise A Niveau (MAN) des entreprises par le Bureau de Mise à Niveau (BMN) :
 - le plan de communication auprès des entreprises industrielles a été validé ;
 - quarante (40) entreprises sont suivies et évaluées ;
 - douze (12) entreprises au moins sont en attente de leur prime sur investissements matériels et immatériels ;
 - une entreprise certifiée ISO 9001;
 - cinq (5) entreprises en attente de leur audit de certification.

S'agissant de la restructuration, les entreprises qui en feront l'objet ont déjà été identifiées.

- la promotion du patriotisme économique:
 - liste de potentiels champions nationaux arrêtée,
 - le plan d'actions pour la promotion/renforcement de l'utilisation des intrants agricoles locaux par les grandes industries a été validé,
 - étude sur la responsabilité sociétale des entreprises dans le cadre de l'APE, réalisée.
- le suivi de l'opérationnalisation du Centre Technique de l'agroalimentaire: les équipements de laboratoire ont été acquis cette année et l'adhésion des entreprises privées à cette initiative est effective;
- le renforcement de la compétitivité des entreprises:
 - la 2^e édition du rapport sur la compétitivité au Cameroun est en cours de finalisation ;
 - les organes du Comité de Compétitive viennent d'être pourvus;
 - les organes du Comité de Compétitive viennent d'être pourvus;

- une stratégie des exportations tournée vers les pays de la CEEAC et le Nigéria a été élaborée
-

Action 3 : Promotion des approches à haute intensité de main-d'oeuvre (HIMO) dans les investissements publics.

Le contexte de la mise en oeuvre de cette action est marqué par la promotion de l'utilisation des matériaux locaux, ainsi que de l'emploi jeune.

Les ressources allouées en 2018, ont permis de réaliser les activités majeures ci-après :

- les descentes mensuelles sur le terrain pour l'appui technique et le suivi des réalisations des ouvrages démonstratifs HIMO dans 18 CTD (Batcham, Babadjou, Ndobian, Makénééné, Bokito, Bafia, Kumba, Tibati, Yoko, Bafoussam 1er, Nwa, Bertoua, Mbengwi, Ngaoundéré, Mvengue et Sangmélina, Bazou et Kumba) ;
- la tenue de 04 sessions trimestrielles de coordination et de pilotage de l'unité technique HIMO. A mi-parcours 2019, les réalisations majeures portent principalement sur la réalisation des ouvrages démonstratifs HIMO. A cet effet, plusieurs ouvrages sont en cours de mise en oeuvre dans certaines communes (Bafoussam 1er, Ndobiang, Babadjou, Bafia, Mbengwi, Ngaoundéré). Ces ouvrages font l'objet de de suivi régulier par l'équipe-projet.

Par ailleurs, des actions de communication, notamment un reportage vidéo a été réalisé afin de mieux vulgariser cette approche.

Action 4 : Suivi de la mise en oeuvre du DSCE.

Le contexte de mise en oeuvre de cette action est marqué par :

- les travaux de formulation du DSCE II ;
- la poursuite de la mise en oeuvre du programme économique et financier avec le FMI.

Les ressources allouées ont permis de réaliser les activités majeures ci-après :

- l'évaluation annuelle 2017 de mise en oeuvre du DSCE ;
- l'évaluation au premier semestre 2018 de mise en oeuvre du DSCE ;
- le suivi de la mise en oeuvre des réformes structurelles avec les partenaires au développement (Banque mondiale, Union européenne, Banque africaine de développement, AFD);
- la tenue régulière des concertations avec les sectorielles et le respect du calendrier d'élaboration des documents de suivi ;
- la tenue régulière des sessions du comité en charge de la mise en oeuvre des réformes structurelles.

Les principales réalisations à mi-parcours 2019 sont les suivantes :

- la production et la validation en juin 2019 du rapport de suivi sur la période 2010-2018 . et du

draft du rapport de suivi à fin juin 2019 ;

- le suivi de la mise en œuvre des réformes structurelles. A cet effet, plusieurs sessions du Comité en charge de ce suivi que préside le SG/MINEPAT se sont tenues avec les différents PTF (UE, AFD, BAD, BM). A date, le dossier de décaissement de l'appui budgétaire avec l'UE a été produit et transmis. Les lettres de politique de développement de la BAD (PACCE 3) et de la Banque Mondiale (DPO2) ont été produites et transmises aux hiérarchies respectives. Le Rapport sur les jalons de politique avec l'AFD a également été produit et transmis.

Action 5 : Coordination et pilotage du programme

Les ressources allouées ont permis la réalisation des activités majeures ci-après :

- l'organisation des visites en entreprises ;
- l'élaboration d'un rapport de suivi de la performance ;
- la tenue de 06 réunions de coordination ayant permis d'apprécier la mise en oeuvre du programme;
- le suivi et la mise en oeuvre des recommandations de la conférence économique internationale de Yaoundé 2016 ;
- l'élaboration du rapport d'étude sur le dispositif d'appui au financement de l'outil de production par le crédit-bail;
- la stratégie de communication économique élaborée ;
- le suivi et la mise en oeuvre du Programme Économique et Financier ;
- le suivi de la mise en oeuvre de la Feuille de route et du plan d'action du programme ;
- l'élaboration et la validation du document de la chaine des résultats et de revue et actualisation du programme ;
- l'élaboration et la validation du CDMT du programme ;
- l'élaboration et la validation du projet de performance 2019 du programme ;
- l'élaboration du Rapport Annuel de Performance 2017 du programme.

A mi-parcours 2019, les principales réalisations sont :

- le suivi de la performance du programme à travers les réunions de coordination ;
- le suivi de la mise en oeuvre de la feuille de route et du plan d'action du programme ;
- l'élaboration et la validation de la chaine des résultats et de revue et actualisation du programme ;
- la production du rapport annuel de performance du programme ;
- l'élaboration des CDMT initiaux et ajustés du programme ;
- l'élaboration du projet de performance.

Action 6 : Suivi, evaluation et controle de l'execution du budget d'investissement public

Le contexte de mise en oeuvre de cette action est marqué par :

- le renforcement des actions de veille et d'accompagnement des administrations ;

- les difficultés d'exécution du BIP dans certaines Régions du fait de l'insécurité.

Les ressources allouées en 2018, ont permis de réaliser les activités majeures ci-après :

- le contrôle de l'exécution physique du BIP, de l'utilisation des transferts aux Communautés Urbaines,
- de l'utilisation des FCP 2015 et des FCP 2016 ainsi que l'utilisation des subventions 2016 et 2017 dans les dix régions ;
- la tenue des sessions de suivi participatif de l'exécution du BIP au niveau national, régional, départemental et communal ;
- la tenue des sessions du Comité National de Suivi du BIP ;
- l'accompagnement des administrations dans l'appropriation des outils d'exécution du BIP ;
- l'élaboration d'un rapport sur les unités physiques et natures économiques pour le BIP 2019 ;
- l'élaboration et la diffusion des rapports mensuels sur l'exécution du BIP au niveau des services centraux ;
- l'élaboration de l'annexe BIP du projet de Loi de règlement 2017 ;
- la revue de l'exécution physico-financière du BIP des administrations ;
- l'élaboration d'un rapport sur la chaîne des résultats 2017 des administrations publiques ;
- l'élaboration d'un rapport sur la chaîne des résultats 2017 des Établissements Publics Administratifs (EPA) ;
- l'élaboration d'un rapport sur la chaîne des résultats 2017 des Projets à financement extérieur;
- l'élaboration et la transmission des rapports de suivi des investissements au niveau départemental et régional;
- le suivi de la mise en oeuvre des activités de surveillance économique et de suivi de l'exécution du BIP dans les délégations régionales et départementales;
- l'organisation du lancement de l'exécution du BIP 2018;
- l'élaboration d'un rapport sur les cadres spéciaux dédiés à la préparation technique des projets;
- l'élaboration et la diffusion du manuel « Comprendre pour mieux exécuter le BIP 2018 ».

Les activités majeures réalisées en 2019 sont :

- le contrôle de l'utilisation des financements extérieurs ;
- l'exécution du BIP 2019 lancée ;
- l'accompagnement des administrations dans l'appropriation des outils d'exécution du BIP;
- l'organisation de deux (02) sessions de la revue de l'exécution physico-financière du BIP des administrations;
- l'élaboration de 04 rapports sur l'exécution des financements extérieurs relatifs aux 04 sessions de la plateforme de réconciliation des données FINEX;
- la tenue des conférences d'harmonisation et d'actualisation de la table des unités physiques en vue de la préparation du BIP 2020;
- la production de l'Annexe BIP à la Loi de Règlement;

- l'élaboration et la vulgarisation du manuel « Comprendre pour mieux exécuter le BIP 2020 »;
- l'élaboration de 03 rapports mensuels de notes de veille sur l'exécution du BIP 2019;
- le suivi participatif de l'exécution du BIP au niveau communal (720 rapports de comités techniques communaux disponibles au titre du 1er et du 2è trimestre) ;
- le suivi participatif de l'exécution du BIP au niveau régional (10 rapports disponibles);
- le suivi participatif de l'exécution du BIP au niveau départemental (58 rapports disponibles);
- la tenue de deux sessions du Sous-comité Technique National de Suivi de l'Exécution Physico-Financière de l'Investissement Public ainsi que du Comité national. Au sortir de ces travaux, les performances enregistrées à fin 2018 et au premier semestre 2019 ont été appréciées et des recommandations formulées.

Action 7: Preparation du budget d'investissement public

Cette action s'est menée dans un contexte marqué par:

- la poursuite de la mise en oeuvre du programme avec le FMI qui vise notamment le renforcement de la qualité de la dépense publique ;
- la tenue de la deuxième session des Conférences Elargies de Programmation.

Les ressources allouées en 2018 ont permis de réaliser les activités majeures ci-après :

- l'élaboration des CDMT 2019-2021 des administrations publiques ;
- le renforcement des capacités des personnels en charges de l'élaboration des CDMT ;
- la production de la liste des projets du gouvernement à soumettre à la recherche des financements interne et externe ;
- l'élaboration d'un guide des CDMT ;
- l'élaboration d'un référentiel des nomenclatures et de détermination des coûts des activités d'investissement et de fonctionnement ;
- l'élaboration d'un rapport sur la programmation des projets à Financement Extérieur ;
- l'élaboration du Programme d'investissement Prioritaire (PIP) 2018-2020 ;
- la mise à jour de la Banque des projets d'investissements publics ;
- l'encadrement et la sensibilisation des départements ministériels dans le processus de maturation des projets ;
- la révision et la validation du guide de maturation des projets ;
- le renforcement des capacités des responsables des administrations centrales sur le processus de maturation des projets ;
- l'identification des ressources oisives des comptes BIP logés à la Caisse Autonome d'Amortissement
- l'organisation de la revue des grands projets ;
- l'élaboration d'un rapport de mise en oeuvre des grands projets ;
- l'organisation de la conférence spéciale de budgétisation des grands projets ;
- la préparation du projet du complexe touristique de YOYO;
- l'identification des grands projets de 2^{nde} génération ;

- l'examen de la cohérence entre le BIP 2018 et le CDMT 2018-2020 ;
- l'organisation des pré-conférences budgétaires ;
- la tenue des conférences de budgétisation des FCP 2019 ;
- la tenue des conférences de budgétisation des ressources au profit des EPA en réhabilitation/restructuration 2019 ;
- l'opérationnalisation du mode opératoire de budgétisation, d'exécution et de suivi des ressources d'investissement public transférées aux CTD au titre du renforcement du processus de décentralisation
- l'organisation des conférences budgétaires ;
- la production et la diffusion du Journal des projets ;
- l'analyse des dépenses de fonctionnement masqué dans le BIP ;
- l'organisation des Conférences Élargies de Programmation des dépenses de l'Etat ;
- la réalisation des études en vue de la maturation des politiques économiques (évaluation du dispositif crédit-bail, évaluation des effets de la mise en place de l'APE CAM-UE, identification et vulgarisation des outils d'accompagnement du secteur privé) ;
- la tenue de la deuxième session des Conférences Élargies de Programmation;
- la mise en place des équipes d'encadrement conjointes DPPS, DPP, DPI et MINFI pur l'activité CDMT ;
- une plus grande appropriation de la démarche d'élaboration du CDMT par les administrations sectorielles ;
- la faible appropriation du processus de montage des projets par le personnel en charge des projets au sein des administrations ;
- une forte disparité dans la présentation des documents techniques (notamment les Termes de référence (TDR)) produits par les structures opérationnelles d'un même ministère.

Les principales réalisations à mi-parcours 2019 sont :

- la finalisation et validation technique du Guide d'élaboration des CDMT par le DGEPIP et la DGB/MINFI (CDMT en trois étapes) ;
- la finalisation et programmation des sessions de formation à la nouvelle approche d'élaboration des CDMT, avec l'appui de la GIZ ;
- l'accompagnement des Administrations et Institutions à l'élaboration de leurs CDMT initiaux 2020-2022, qui a permis de fixer les projections de références et les mesures nouvelles de chaque Administrations et Institutions et s'est soldé par une conférence d'examen et de validation technique desdits documents de cadrage ;
- la participation à la tenue des Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) en vue de la préparation des CDMT ajustés ;
- l'élaboration d'un référentiel et du protocole d'organisation des CEPB/PA CDMT ajustés en cours de préparation pour validation aux CEP/PA ;
- l'organisation des Conférences Elargies de Programmation Budgétaires et de la Performance Associée (CEPB/PA) ;
- la constitution d'une base de données historique de la programmation des dépenses et des

- décaissements des projets FINEX, afin de disposer de la liste exhaustive des projets FINEX, des crédits mobilisés, de la programmation des dépenses et des décaissements ;
- l'élaboration du rapport sur la programmation des subventions d'investissement 2019-2021 ;
 - l'accompagnement des administrations dans la formulation des projets suivant l'approche programme
 - la centralisation et mise à jour de la banque des projets d'investissements publics (implémentation dans PROBMIS de la fiche projet actualisée (en français et en anglais), accompagnement effectif des administrations dans la mise à jour, note technique des travaux de mise à niveau du Système Informatique Intégré de Programmation des Investissements Publics, disponible) ;
 - la mise en place de la Banque des projets d'investissement public des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ;
 - l'organisation de conférences d'examen de la maturité des projets d'investissement public et élaboration du rapport sur l'état de maturité des projets d'investissement à inscrire au bip 2020 ;
 - l'accompagnement permanent des administrations et autres institutions publiques au processus de maturation des projets (Organisation des sessions de formation sur la nouvelle démarche de maturation des projets, désignation des points focaux dans les comités internes effective, accompagnement effectif des administrations à la maturation de leur projet ;
 - la revue sur l'état de mise en oeuvre des grands projets ;
 - la mise en oeuvre de la plateforme du suivi du renforcement de la décentralisation en matière d'investissement public (tenue de 02 sessions de la task force).

Action 8 : Développement des partenariats publics-privés.

Le contexte de mise en oeuvre de cette action est marqué par :

- la sollicitation de plus en plus accrue du secteur privé par l'Etat dans l'équipement de la Nation;
- la recherche de financement innovant à faible niveau d'endettement dans la réalisation des infrastructures.

Les ressources allouées ont permis de réaliser les activités majeures ci-après :

- la sensibilisation des administrations et leurs démembrements sur la démarche PPP et ses avantages
- l'accompagnement des administrations dans l'identification des projets pour la réalisation en PPP;
- l'accompagnement des administrations dans la maturation des projets éligibles en PPP ;
- la signature des contrats de partenariat pour les projets suffisamment matures, notamment :
 - l'aménagement des kiosques urbains dans la ville de Douala avec la CUD ;
 - la construction de 14 postes de péages automatiques ;
 - la construction d'un entrepôt public au PAD avec la CCIMA le suivi de la mise en oeuvre de tous les contrats de partenariat en cours d'exécution.

c) Programme 303 "Renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale"

L'objectif de ce programme est d'améliorer l'apport des partenariats économiques et de l'intégration régionale à la réalisation des objectifs de développement du Cameroun avec pour principal indicateur le « Taux annuel de décaissement des ressources d'investissement planifiées sur financement extérieur ».

Il s'agissait pour la période 2017-2019, de s'assurer de l'adéquation entre les tirages annuels et les plafonds fixé par la Loi de Finances. Cet ainsi qu'en 2018, 96% des décaissements planifiés dans la Loi de Finance 2018 ont été effectués, et rendu à mi-parcours de l'exercice 2019 la consommation annuelle des financements extérieurs se fixe à 60% du plafond des tirages 2019. Ce programme se met en oeuvre à travers sept actions. Cet ainsi qu'au cours de l'exercice 2018, les activités suivantes ont été mis en oeuvre.

Action 1 : Densification du portefeuille de coopération.

Le contexte de mise en oeuvre de cette action est marqué par le Programme Economique et Financier avec le FMI, qui encadre le processus de mobilisation des financements extérieurs. Ce programme met l'accent sur la mobilisation prioritaire des ressources concessionnelles et des appuis budgétaires, conditionnés par certains nombre de réformes des Finances Publiques.

Les projets ayant donné lieu à la mobilisation desdits financements sont principalement :

- la signature d'un accord de financement pour la construction des réseaux de transport d'électricité de desserte et de bouclage de la ville de Douala, Société Générale, 108 milliards ;
- la signature d'un accord de financement pour l'importation du pétrole brut de la SONARA, BID, 44,6 milliards;
- la signature d'un accord de financement pour l'Alimentation en Eau Potable 09 villes Phase 2, EXIMBANK China, 53,4 milliards ;
- la signature d'un accord de financement pour l'extension au plan national du système intelligent de vidéo surveillance urbaine (tranche 1-Phase 1), Bank of China, 22,95 milliards ;
- la signature d'un accord de financement pour la réhabilitation du stade Roumde-adja, construction de son stade annexe et d'un hôtel 4 étoiles à Garoua, BMCE, 32 milliards ;
- la signature d'un accord de financement pour la construction du pont sur le fleuve Logone, BAD/FAD, 29,6 milliards ;
- la signature d'un accord de financement pour l'électrification rurale phase II, OFID, 7,8 milliards ;
- la signature d'un accord de financement pour le PRECASEM, Banque Mondiale, 16,2 milliards.

Action 2 : Renforcement de l'intégration régionale et sous régionale.

L'environnement économique de la Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC) et de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Central (CEEAC) est caractérisé par une baisse des cours des matières premières, et un climat d'insécurité qui fragilisent les économies de la sous-région. En outre, la sous-région est exposée à une inflation associée à une baisse des réserves de change. Toutefois, les défis économiques régional et sous régional demeurent, il s'agit notamment de la réalisation des programmes d'infrastructures visant une interconnexion de leurs différentes capitales, une harmonisation des politiques économiques pour établir une réelle zone de libre-échange, et la rationalisation des 02 communautés économiques.

Comme activités majeures menées par la Direction de l'Intégration Régionale l'on compte :

- la mise en oeuvre du Programme Economique Régional au Cameroun, laisse entrevoir des avancées significatives au niveau des composantes liées à l'axe « capital humain » et celui relatif aux « infrastructures économiques et aménagement du territoire ». En effet, les projets inscrits dans chacun de ces axes, soit respectivement 100% et 90,6% sont soit en cours d'exécution et/ ou de finalisation ;

- la célébration le 16 mars 2018, de la 9ème édition de la Journée de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) sous le thème: «renforcement de l'entrepreneuriat des jeunes comme gage de développement inclusif et soutenu en zone CEMAC ». Elle a consisté en l'organisation de :

- la conférence-débats sur l'accès aux financements et autres facilités éventuellement disponibles en faveur des jeunes. La représentation de la CEMAC au Cameroun a été sollicitée à l'effet d'initier toute diligence liée à l'organisation d'ateliers/séminaires de formation approfondis sur ces questions.

- Journées portes ouvertes avec pour objectif de présenter d'une part l'Organisation de Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale en abrégé OCEAC, et d'autre part le Comité Inter-Etats des Pesticides de l'Afrique Centrale (CPAC).

- l'élaboration d'une matrice de contextualisation de l'agenda 2063 fera l'objet d'un examen et d'une validation. Ladite matrice sera renseignée par toutes les parties prenantes, notamment les

administrations sectorielles, les acteurs nationaux au développement (groupements patronaux, chambres consulaires, Société civile, organisations des jeunes et des femmes etc.) et les partenaires techniques et financiers (CEA, BAD etc.).

- l'organisation de la 9ème édition de la foire transfrontalière CEMAC (FOTRAC) s'est déroulée du 27 juin au 07 juillet 2018, à Kyé-Ossi dans le département de la Vallée du Ntem, Région du Sud, sur le thème «Célébrer l'Intégration Régionale, la Paix, la Sécurité par la Solidarité des Peuples».

Action 3 : Promotion de la coopération décentralisée et des financements innovants.

Le contexte de mise en oeuvre de cette action est marqué par :

- au niveau international, l'on observe une raréfaction des financements concessionnels, ceci motive et explique l'intérêt récent du Gouvernement du camerounais pour les modes de

financement alternatifs peu générateur d'endettement et qualifiée de financement innovant de l'économie ;

- au niveau national, le cadre organique qui porte création du MINDDEVEL donne à ce département ministériel l'essentiel des prérogatives sur les questions liées à la coopération décentralisée.

Les ressources allouées ont permis de réaliser les activités majeures ci-après :

- la contractualisation d'un consultant pour la réalisation deux études sur l'implémentation de deux procédés de financement innovateurs pour le Cameroun. Il s'agit notamment de l'étude de faisabilité sur le financement participatif ou crowdfunding, qui permet de lever des fonds auprès d'un nombre conséquent d'agents économiques à travers les plateformes informatiques, et l'étude sur le modèle de financement « Package-Deal » favorable aux pays nantis en ressources naturelles mais dépourvus d'infrastructures structurantes pour leur expansion économique ;

- le comité chargé de la réflexion sur les stratégies des financements innovants au Cameroun assure l'accompagnement dudit cabinet et in fine la réception du livrable;

- la création récente du MINDDEVEL et de son cadre organique lui a donné de fortes prérogatives dans le domaine de la coopération décentralisée, ce qui ne donne pas les coudées franches à la DGCOOP. Ceci justifie en grande partie l'absence d'une action menée par la DGCOOP pour l'exercice 2018 dans le cadre de la coopération décentralisée.

Action 4 : Coordination et pilotage du programme.

La mise en oeuvre du Programme Economique et Financier avec le FMI et ses implications demeurent le principal encadrement du pilotage des programmes opérationnels. Il est non seulement question d'orthodoxie budgétaire pour contribuer à une consolidation budgétaire, mais aussi d'une

responsabilité dans la dépense publique avec le budget programme qui se veut réaliste et axer sur les résultats.

Les résultats majeurs de la coordination et du pilotage du programme sont :

- la production d'un projet de rapport d'évaluation examinant d'une part la cohérence entre la stratégie de développement et le programme 303, et d'autre part faisant une analyse de sa mise en oeuvre. La validation du document est en cours ;

- la tenue de 03 réunions du dialogue de gestion pour un rendu des avancés des travaux relatifs à l'évaluation du programme 303;

- la production des extrants majeurs de la chaine PPBS en préparation de l'exercice budgétaire 2019 (Revue et actualisation ; RAP ; CDMT ; Chaine de résultat).

Action 5 : Diversification des partenariats techniques et financiers internationaux.

Il est question pour le Cameroun d'améliorer son climat des affaires pour être plus attractif à

l'Investissement Direct Etranger qui permet le transfert des richesses, de savoir-faire, de la technologie, participe à la création d'emplois et génère d'importants revenus fiscaux. A cet effet, les Accords de Promotion et de Protection Réciproques des Investissements ont pour rôle de promouvoir les flux d'investissement en direction du Cameroun et de les protéger contre des risques souverains.

Les ressources allouées ont permis de réaliser les activités majeures ci-après :

- l'examen et/ou la négociation de 08 projets d'Accords de Promotion et de Protection Réciproque des Investissements (APPRI) ;
- la production et la validation d'un manuel simplifié de procédures devant conduire à la signature d'un APPRI;
- la validation du modèle d'APPRI camerounais, permettra d'encadrer les propositions d'accord soumis à l'examen ;
- la production de deux contre-propositions adressées à l'Afrique du Sud et de l'Autriche comme réponse à leur offre d'APPRI ;
- la production des TDR, du DAO et l'accompagnement du Consultant chargé de réaliser l'état des lieux des effets et impacts des accords de Promotion et de Protection Réciproques des investissements signés par le Cameroun sur son économie ;
- la réception du rapport d'étude restant attendu pour l'année 2019.

Action 6 : Amélioration de la performance et de l'efficacité du partenariat au développement.

La problématique fondamentale est celle de la capacité d'absorption de l'aide au développement mise à la disposition. Elle pose les questions de soutenabilité de la dette mobilisée, mais aussi elle intègre dans une certaine mesure le respect des piliers propres à une efficacité de l'aide au développement. Il est donc question d'un suivi permanent de l'exécution physico-financière des projets de développement en cours, et de la maîtrise des contraintes d'exécution qui les accompagnent.

Les ressources allouées ont permis de réaliser les activités majeures ci-après :

- la mise en oeuvre des activités relatives au Projet d'Appui au Suivi de l'Efficacité du Développement

et du Partenariat Mondial pour le Développement Durable (PASEDD) a pour résultats majeurs :

- la participation à troisième vague de l'enquête de l'OCDE sur le suivi des indicateurs du partenariat mondial (Préparation et collecte de données au niveau national) ;
- la réalisation de l'étude sur le diagnostic du financement pour le développement (DFA) ;
- le renforcement de la participation du Cameroun aux initiatives et plateformes internationales de dialogue sur le Partenariat Mondial pour une Coopération efficace au service du Développement (préparation, organisation et réalisation des visites de benchmarking sur la coordination des interventions de développement ; amélioration de l'accès à l'information sur le partenariat au développement ; etc.).
- la réalisation d'une large revue de portefeuille des projets faisant face à des contraintes dans

leur

exécution financière. L'échantillon d'analyse a été constitué sur la base de critères prenant non seulement en compte la longueur dans les délais de tirage, mais aussi la faiblesse des taux de décaissement. Suite à l'examen des conventions sélectionnées, la situation exhaustive des contraintes

qui pèsent sur leur exécution et les recommandations pour les adresser ont été exposées. Cet ainsi

que l'examen a distingué :

- les conventions pouvant faire l'objet d'annulation ;
- les conventions clôturées et présentant des reliquats de crédit ;
- les conventions qui méritent un suivi particulier.

- la consolidation des données nécessaires à la mise à jour de la plateforme DAD-Cameroun au 31 décembre 2017, il s'agit notamment du profil des conventions signées en 2017, des montants versés au titre des fonds de contrepartie et des décaissements en financement extérieurs effectuer pour les conventions en activité sur l'exercice 2017. En outre, le Groupe de Travail a par la suite produit une liste des conventions en cours d'exécution en 2017, celle-ci à servie de base pour l'élaboration du rapport 2017 sur l'Aide de développement. Ce rapport fait ressortir une analyse de la situation au 31 décembre 2017 des engagements et des décaissements suivi d'une analyse de la performance du portefeuille actif.

Action 7 : Négociation de l'accord de partenariat économique régional.

L'Accord de Partenariat Economique constitue à la fois un puissant vecteur de développement commercial et de développement économique qui favorisera l'insertion du pays dans la mondialisation néo-libérale. C'est ainsi que son opérationnalisation est préalable pour une internalisation de ces effets bénéfiques à l'économie camerounaise, il s'agit en grande partie du gain en compétitivité qu'elle apporte aux entreprises camerounaises sur le marché européen.

Toutefois, cet accord reste incomplet au niveau de la sous-région CEMAC, ceci se justifie par le fait que l'accord a été négocié de manière unilatérale entre le Cameroun et Union Européenne. Aussi, l'éventualité de la sortie de la Grande Bretagne de l'Union Européenne doit être prise en compte pour limiter les effets pervers qui l'accompagnent.

La mise en oeuvre de l'accord de partenariat bilatéral avec l'Union Européen est en cours d'implémentation. A cet effet :

- les produits de la première catégorie et ceux de la deuxième catégorie ont respectivement bénéficié au cours de l'exercice 2018 d'une exonération fiscale de l'ordre de 50% et 15% ;
- des négociations sont en cours en vue de la conclusion d'un accord de partenariat économique bilatéral avec le Royaume Unis dans l'éventualité d'un BREXIT. L'objectif étant de couvrir le risque que pourrait causer la sortie de la Grande Bretagne de l'Union Européenne.

d) Programme 304 « Renforcement de la planification du développement et

intensification des actions d'aménagement du territoire »

- a. Objectif : disposer des stratégies de développement et des schémas d'aménagement arrimés aux objectifs du DSCE.
- b. Indicateur : le nombre de stratégies de développement et des schémas d'aménagement du territoire arrimés aux objectifs du DSCE
- c. Cible : de huit (08) en 2018, à vingt et trois (22) en 2022.

La mise en oeuvre du programme à mi-parcours 2019 a permis d'enregistrer des avancées significatives vers l'atteinte de l'objectif qui est de rendre disponibles les stratégies de développement et les schémas d'aménagement du territoire.

De manière précise on note que :

- les travaux de planification de la deuxième phase de la Vision 2035, dont les bases ont été posées au cours de l'exercice 2018 consacrent également le processus devant rendre disponibles en fin 2019, des stratégies sectorielles et thématiques retenues, en vue de leur mise en oeuvre dès 2020. Plusieurs consultations avec différents groupes d'acteurs ont été conduites;
- l'évaluation des politiques de développement pour la période 2010-2018 a été réalisée. Les travaux prospectifs et thématiques ont été réalisés. Des consultations scientifiques ont été organisées.

Quant aux schémas d'aménagement et de développement durable du territoire, les avancées enregistrées sont les suivantes :

- le rapport sur les objectifs stratégiques et le plan d'action quinquennal dernier livrable majeur du schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire a été produit et validé au cours d'un atelier national qui s'est tenu du 25 au 26 juin 2019 à Yaoundé. Le niveau global d'exécution est de 90% ;
- le Rapport sur les principes de base et les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire de la Région de l'Est, avant dernier livrable majeur de l'exécution des prestations, a été approuvé par la Commission de Suivi et de Recette Technique, au cours de sa 4ème session tenue le 18 avril 2019, le niveau global d'exécution est de 75% ;
- le projet de Rapport sur les principes de base et les orientations fondamentales du territoire de la Région du Sud a été produit et est en cours d'examen en vue de son approbation, le niveau global d'exécution est de 65% ;
- le projet de rapport de diagnostic territorial du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région de l'Adamaoua a été produit et approuvé, le niveau global d'exécution est de 30% ;
- le projet de Rapport de diagnostic territorial de la Région de l'Extrême-Nord a été produit. L'atelier régional de sa présentation et de sa validation s'est tenu le 12 juillet 2019 à Maroua, la 2ème session de la Commission de Suivi et de Recette Technique est en cours de préparation pour son

approbation. Le niveau global d'exécution est de 25% ;

- le projet de Rapport de diagnostic territorial de la Région du Centre a été produit par le Cocontractant;
- le rapport d'établissement de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région du Littoral a été produit et approuvé. L'atelier de lancement officiel a été organisé. Les travaux se poursuivent pour la production du Rapport de diagnostic du territoire de la Région du Littoral ;
- le projet de rapport de diagnostic territorial du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région de l'Ouest a été produit ,examiné et approuvé par la Commission de Suivi et de Recette Technique au cours de sa 2ème session. Le niveau global d'exécution est de 30% ;
- le projet de Rapport de diagnostic territorial du schéma d'aménagement et de développement durable du territoire de la Région du Nord-Ouest a été produit ; les réflexions sont en cours pour l'organisation de l'atelier régional de sa présentation et de sa validation, vu le contexte sécuritaire de la Région ;
- pour les schémas d'aménagement et de développement durable du territoire des Régions du Nord et du Sud- Ouest, les offres parvenues au MINEPAT à l'issue des AAMI ont été analysées et le DAO a été examiné et approuvé par la Commission Spéciale de passation des marchés au titre du Fonds Commun et par la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Services et des Prestations Intellectuelles. L'Appel d'Offres International Restreint a été signé le 14 janvier 2019. Le processus de passation du marché se situe à présent à la phase de proposition d'attribution.

Action 8 : Appui au développement régional et local.

Le contexte de la mise en oeuvre de cette action reste marqué par l'engagement des pouvoirs publics à poursuivre et intensifier le processus de décentralisation engagé depuis 2004, et la nécessité de promouvoir les initiatives régionales et locales.

Parmi les activités majeures réalisées, on peut citer :

- la maturation des projets à inscrire dans le contrat-plan Etat/Commune de Lagdo ;
- l'accompagnement des projets des GIC, ONG et Associations ;
- la mise en oeuvre des programmes et projets ci-après :
- le Programme National de Développement Participatif (PNDP) ;
- le Projets Filets Sociaux (PFS) ;
- le Programme d'Exécution de la Convention « Riz-Maïs » et de la Convention « Manioc » (PERIZ MAÏS-MANIOC) ;
- le Programme Economique d'Aménagement du Territoire pour la Promotion des Entreprises de Moyenne et Grande Importance dans le Secteur Rural (Programme Agropoles) ;
- le Sous-Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base (SPRPB).

Action 9 : Coordination et pilotage du programme.

Cette action s'est exécutée dans un contexte marqué par la diminution des ressources de fonctionnement pour ce qui concerne particulièrement des structures de services centraux. Uniquement constituées des dotations en fonctionnement, les ressources de cette action ont été destinées au paiement des salaires des agents et à l'accompagnement des activités du responsable du programme, des Directions et Divisions et des Délégations Régionales et Départementales.

Aussi, elles ont permis la réaliser des activités majeures ci-après :

- l'élaboration du Plan d'Action et de la Feuille de Route 2019 du Programme ;
- l'évaluation trimestrielle de la mise en oeuvre du Plan d'Action et de la Feuille de Route du Programme.

Action 10 : Renforcement du processus de planification stratégique.

La planification de la 2ème phase de la Vision 2035 constitue l'élément principal qui a marqué la mise en oeuvre de cette action.

Il convient par ailleurs de relever la persistance de la difficulté à faire valider certaines stratégies sectorielles déjà élaborées. Il s'agit de la Stratégie de Développement des Services Sociaux et de la Stratégie de la Gouvernance.

Les avancées enregistrées portent essentiellement sur les travaux de planification de la 2ème phase de la Vision 2035, l'évaluation et l'actualisation des stratégies sectorielles et thématiques, ainsi que l'accompagnement des administrations en vue d'aligner leurs interventions sur les orientations stratégiques de développement.

Pour ce qui est des travaux de planification de la 2ème phase de la Vision 2035 :

- l'évaluation des politiques de développement sur la période 2010-2018 a été réalisé afin de tirer les enseignements devant permettre de mieux planifier la deuxième phase de la Vision 2035 ;
- les Travaux thématiques et prospectifs (Caractérisation de l'émergence, identification des filières porteuses, modélisation de l'emploi, productivité, capital humain, cohésion et mutations sociales, etc.) ont été menées ;
- les consultations participatives ont été organisées dans les 10 chefs-lieux de région du 11 au 15 mars 2019, pour recueillir la perception des populations et des forces vives régionales sur les questions de développement ;
- des consultations ont également été organisées avec les sénateurs (29 mars 2019), les députés (04 avril 2019), la Commission Nationale du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNBMC), la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL) (29 mai 2019), les Partenaires Techniques et Financier le 02 avril 2019 ;
- dans le cadre des activités avec le PNUD, des consultations participatives ont également été organisés dans les six (06) départements de la Région de l'Extrême-Nord. Elle a concerné les acteurs locaux ;

- un appel à communication a été lancé pour une dizaine de thématiques assorties de termes de référence pour l'organisation des conférences scientifiques. Un comité scientifique est déjà à pied d'oeuvre pour la préparation de cette conférence. Ces conférences se tiendront du 06 au 08 août 2019 à Yaoundé ;
- une collecte d'informations auprès de certains responsables des administrations publiques est actuellement en cours. Cette collecte permettra d'identifier les réformes envisagées et les priorités des différentes administrations pour la phase 2 et d'actualiser la cartographie des programmes ;
- un cabinet a été recruté pour une assistance technique et sept (07) consultants individuels sont également recrutés pour la relecture des stratégies sectorielles. Des réunions de suivi des travaux de ces consultants se sont déroulées du lundi 17 au vendredi 21 juin 2019 pour l'ensemble des sept secteurs.
- un atelier d'échanges sur l'état des lieux et diagnostic actualisé des différents secteurs et de formulation des orientations stratégiques au titre de la seconde phase de la vision s'est tenue à Kribi du 22 au 24 juillet 2019 ;
- la consultation avec le secteur privé s'est tenue à Douala le 29 juillet 2019;
- la consultation avec le secteur privé s'est tenue à Douala le 29 juillet 2019 ;
- des ateliers préparatoires aux conférences sectorielles de planification se sont tenus à Kribi du 29 août au 07 septembre 2019. Ces conférences se sont tenues à Yaoundé du 17 au 25 septembre 2019 et ont permis de valider les orientations sectorielles ;
- des concertations avec les communautés urbaines se sont tenues les 10 et 11 septembre 2019.

Action 11 : Prospective et veille stratégique de développement.

L'élément principal qui a marqué le contexte de la mise en oeuvre de cette action est l'exploitation du modèle MADIBA.

Les ressources allouées ont permis de réaliser les activités majeures ci-après :

- exploitation du modèle MADIBA ;
- suivi de la mise en oeuvre des activités de veille prospective.

Action 12 : Planification des services sociaux et des ressources humaines de la nation et suivi des questions de population et du genre.

Le contexte de mise en oeuvre de cette action est marqué par la mise en place des bases pour les travaux de planification de la 2ème phase de la Vision 2035, qui vont également permettre de rendre disponibles les 09 stratégies sectorielles et thématiques retenues, pour lesquelles il est nécessaire de s'assurer de la prise en compte des questions de population, de genre et de vulnérabilité sociale.

Un autre élément de contexte est la crise sécuritaire qui traverse certaines parties du territoire et les difficultés de financement qui entravent la mise en oeuvre des opérations du 4ème RGPH.

Les ressources ont permis de réaliser les activités majeures ci-après :

- la phase 2 de l'étude sur la structure du capital humain a été réalisée;
- le Cameroun a pris part à la commission sur la population et du développement des Nations Unies en avril 2019 ;
- les policy brief sur le dividende démographique ont été produits et validés au cours d'un atelier qui a eu lieu du 25 au 29 juin 2019 à Ebolowa ;
- les études sur les migrations internes et externes ont été réalisées à 45% ;
- la Journée Mondiale de la Population 2019 s'est célébrée le 11 juillet 2019 à Kribi.

Pour le compte des travaux préparatoires du 4^{ème} RGPH :

- les préparatifs du dénombrement principal se poursuivent avec notamment l'actualisation de la cartographie censitaire dans les quartiers périphériques des grandes métropoles, la préparation des dossiers d'appel d'offre pour l'acquisition du matériel, la finalisation de la stratégie du dénombrement dans les zones à risques. Par rapport à la stratégie du dénombrement dans les zones à risques, une mission du Bureau siège de l'UNFPA et du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a séjourné à Yaoundé du 17 au 21 juin 2019 pour un appui technique. Un Draft de ladite stratégie a été produit et soumis à l'appréciation du Comité Technique du 4^{ème} RGPH ;

- la mobilisation des ressources est en cours au niveau du MINEPAT, la convention avec la Banque Mondiale pour le paiement des salaires des agents recenseurs dans 08 régions à hauteur de 2,2 milliards de FCFA a été signée;

- sur hautes instructions du Premier Ministre, l'opération du dénombrement principal sera mutualisée avec celle du recensement général de l'agriculture et de l'élevage (rgae). A cet effet, une série de réunions techniques interministérielles se sont tenues les 26 juillet, 02 et 13 août 2019 dans les

services du Premier Ministre pour définir les modalités pratiques de cette opération. Au terme de ces réunions, un chronogramme commun des activités de collecte des données du dénombrement

principal du 4^{ème} RGPH et du module de base du RGAE assorti du budget a été élaboré. Les activités induites à savoir la finalisation de l'ensemble des documents techniques (questionnaires, manuels, concepts et définition, mise à jour des applications, etc.) Sont en cours. Le budget global se chiffre à **18 188 093 373 F CFA**.

Action 13 : Maîtrise et mise en valeur des potentialités du territoire et de ses frontières.

La mise en oeuvre de cette action a été marquée par la nécessité de disposer des outils d'aménagement du territoire définis par la Loi n°2011/008 du 06 mai 2011 d'orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire au Cameroun, et l'urgence de doter les zones frontalières et les zones d'aménagement prioritaires, d'infrastructures économiques et d'équipements sociaux.

Les ressources allouées ont permis de réaliser les activités ci-après :

- Les travaux de l'élaboration du Schéma National et des Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire des Régions de l'Adamaoua, du Centre, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Littoral, du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Sud se sont poursuivis. Pour les Schémas d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire des Régions du Nord et du Sud-Ouest, le processus de passation du marché a suffisamment avancé avec la signature de l'Appel d'Offres International Restreint le 14 janvier 2019. Il se situe à présent à la phase de proposition d'attribution;

- les travaux de construction des infrastructures dans certaines zones frontalières se sont également poursuivis (kits frontaliers de Nwa et d'Olamze, marchés frontaliers d'Ekok, Garoua-Boulai et Fotokol) ;

- les travaux du Projet d'Urgence de Lutte Contre les Inondations dans la Région de l'Extrême-Nord se sont poursuivis avec un niveau global d'exécution de 80% ;

- les études techniques pour la réalisation de certaines infrastructures et certaines études d'aménagement du territoire ont également connu d'importantes avancées (aménagement d'une voie de contournement en amont du barrage hydroélectrique de Lagdo, avec construction d'un pont sur la Bénoué et de la réfection de la crête du barrage, étude de faisabilité pour la construction de la digue route Gobo-Kousseri et la réalisation des aménagements connexes, études en vue de la protection des berges, la construction des digues de protection et autres aménagements connexes dans la presqu'île de Bakassi et les localités environnantes, étude de formulation du Programme de développement des zones frontalières du Cameroun, Formulation du programme de développement des aires aménagées le long des routes nationales et du réseau intégrateur d'Afrique Centrale, Elaboration de l'Atlas de développement physique du Cameroun).

Action 14 : Réalisation des infrastructures d'aménagement du territoire.

La mise en oeuvre de cette action reste marquée par l'absence d'un plan de déploiement des programmes et projets d'aménagement dans les zones d'intervention prioritaire.

Au titre des activités majeures mises en oeuvre, on peut citer :

- la poursuite des travaux du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique volet MINEPAT ;
- la poursuite des travaux de construction des complexes de conditionnement, de stockage et de commercialisation des produits agro-pastoraux de Mbouda, Foumbot, Kye-Ossi et Mvangane ;
- la maturation des projets relatifs à la construction des adductions d'eau potable de Soule-Roua, Mindif et Waza.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

En 2018, le MINEPAT a bénéficié d'un budget hors FINEX de **47 978 555 300 F CFA**. Le taux d'exécution de ce budget, au 31 décembre, s'élevait à 91,35% dont 98,71% en fonctionnement et 87,63% en investissement.

Le budget alloué au MINEPAT pour le compte de l'exercice 2019, après l'ordonnance n°2019/001 du 29 mai 2019 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2019, se chiffre à **59 milliards 421 millions** francs CFA dont **15 milliards 346 millions** francs CFA en fonctionnement et **44 milliards 075 millions** francs CFA en investissement. Au 30 septembre 2019, le taux d'exécution du budget du MINEPAT est évalué à **73,48%** dont **70,93%** en **Fonctionnement** et **74,24%** en **Investissement**.

Tableau 1 : Taux d'exécution du budget du Programme 301 « Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire »

En milliers

Actions	Exercice 2018			Exercice 2019		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution (à mi-parcours)
01- Coordination et suivi des activités des services	1 105 000	875 866	79,26%	1 046 600	800 687	76,50%
02- Déploiement de la chaîne PPBS	509 959	451 098	88,46%	416 524	214 125	51,41%
03- Développement des ressources humaines	2 557 534	1 953 417	76,38%	2 277 889	1 948 704	85,55%
04- Amélioration du cadre de travail	2 049 484	991 371	48,37%	1 618 197	847 842	52,39%
05- Contrôle et audit interne	213 700	153 375	71,77%	165 600	123 738	74,72%
06- Communication et promotion économique du Cameroun	93 500	76 338	81,65%	88 600	75 608	85,34%
07- Conseil juridique	57 600	47 985	83,31%	56 000	34 370	61,37%

08- Développement des technologies de l'information et de la communication	158 400	134 897	85,16%	127 200	45 021	35,39%
09- Gestion des ressources documentaires et du courrier	160 000	105 741	66,09%	93 000	63 705	68,50%
TOTAL Programme 301	6 905 177	4 790 090	69,37%	5 889 611	4 153 803	70,53%

Tableau 2 : Taux d'exécution du budget du Programme 302 « Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance »

En milliers

Actions	Exercice 2018			Exercice 2019		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution (à mi-parcours)
01- Renforcement de la surveillance économique	2 331 500	2 237 849	95,98%	1 953 615	1 552 936	79,49%
02- Appui à la modernisation de l'appareil de production et au développement des filières	3 849 452	3 336 447	86,67%	3 862 766	3 692 346	95,59%
03- Promotion des approches à haute intensité de main d'oeuvre (HIMO) dans les investissements publics	17 000	13 610	80,06%	18 400	2 280	12,39%
04- Suivi de la mise en oeuvre du DSCE	120 000	95 998	80,00%	72 000	31 989	44,43%
05- Coordination et pilotage du programme	1 394 611	1 282 572	91,97%	931 773	821 333	88,15%
06- Suivi, évaluation et contrôle de l'exécution du budget d'investissement public	1 661 000	303 346	18,26%	1 833 600	1 343 254	73,26%
08- preparation of the public investment budget	927 897	753 213	81,17%	2 408 676	1 666 022	69,17%

09- Développement des partenariats publics-privés	70 000	70 000	100,00%	50 000	18 233	36,47%
TOTAL Programme 302	10 371 460	8 093 034	78,03%	11 130 831	9 128 393	82,01%

Tableau 3 : Taux d'exécution du budget du Programme 303 « Renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale »

En milliers

Actions	Exercice 2018			Exercice 2019		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution (à mi-parcours)
01- Densification du portefeuille de coopération	1 250 212	1 037 107	82,95%	983 029	860 501	87,54%
02- Renforcement de l'intégration régionale et sous régionale	59 238	51 101	86,26%	48 398	25 220	52,11%
03- Promotion de la coopération décentralisée et des financements innovants	226 000	373 773	165,39%	64 200	20 497	31,93%
04- Coordination et pilotage du programme	853 613	1 170 265	137,10%	693 586	416 615	60,07%
05- Diversification des partenariats techniques et financiers internationaux	119 000	111 697	93,86%	68 400	42 125	61,59%
06- Amélioration de la performance et de l'efficacité du partenariat au développement	642 784	223 811	34,82%	661 294	506 054	76,52%
07- Négociation de l'Accord de Partenariat Économique Régional	100 000	83 999	84,00%	89 000	55 747	62,64%
TOTAL Programme 303	3 250 847	3 051 753	93,88%	2 607 908	1 926 761	73,88%

Tableau 4 : Taux d'exécution du budget du Programme 304 « Renforcement de la planification du développement et intensification des actions d'aménagement du territoire »

En milliers

Actions	Exercice 2018			Exercice 2019		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution (à mi-parcours)
08- Appui au développement régional et local	13 270 200	26 740 342	201,51%	21 769 046	15 583 935	71,58%
09- Coordination et pilotage du programme	1 468 097	1 182 766	80,56%	1 248 049	944 074	75,64%
10- Renforcement du processus de planification stratégique	2 485 000	1 574 896	63,38%	1 932 000	1 689 271	87,44%
11- Prospective et veille stratégique de développement	87 200	60 425	69,29%	40 000	39 999	100,00%
12- Planification des services sociaux et des ressources humaines de la nation et suivi des questions de population et du genre	1 591 172	1 366 124	85,86%	1 277 146	1 220 746	95,58%
13- Maîtrise et mise en valeur des potentialités du territoire et de ses frontières	8 190 200	20 588 835	251,38%	7 807 106	4 028 577	51,60%
14- Réalisation des infrastructures d'aménagement du territoire	359 201	66 974	18,65%	5 719 182	5 022 837	87,82%
TOTAL Programme 304	27 451 070	51 580 362	187,90%	39 792 530	28 529 442	71,69%

■ 3.3. PERSPECTIVES

Difficultés rencontrées

Au rang des difficultés nous avons :

- l'instabilité de l'application PROBMIS ;
- l'absence d'un système d'information sur la performance ;
- les mauvaises conditions de classement des documents et non transmission des documents produits par les structures du MINEPAT à la SDDA;
- les conditions inadéquates de travail ;
- l'insuffisance qualitative et quantitative des ressources humaines ;
- l'insuffisance des équipements (matériel roulant, mobilier de bureau et matériel informatique) ;
- l'inscription de certaines activités de fonctionnement en investissement rend difficile la mobilisation des ressources ;
- les lenteurs observées dans le processus de passation des marchés représentent un risque pour la bonne exécution du BIP ;
- la non disponibilité des ressources financières pour la réalisation de certaines activités ;
- le budget des activités très limité pour l'atteinte de la performance ;
- l'insuffisance des capacités en matière de veille prospective et stratégique ;
- les indicateurs ne permettent pas toujours de renseigner la performance réelle des actions et de certains programmes.

Perspectives

Eu égard aux enseignements tirés, il est envisagé pour les années suivantes :

- la mise en place d'un système d'information sur la performance ;
- le partage d'information et des documents (contrats, correspondances) relatives aux prestations entre les services techniques compétant et celui du budget, indispensable pour mieux assurer le suivi des prestations ;
- l'amélioration des conditions de travail (construction, réhabilitation des locaux des services centraux et déconcentrés, équipement des services en matériels informatiques et internet, mise à jour du fichier du parc automobile du MINEPAT) ;
- la mise en place d'un système d'information sur la chaîne d'exécution des marchés publics en vue de maîtriser les taux d'exécution physico-financier ;
- la poursuite des actions visant à maintenir un niveau élevé de l'exécution du BIP ;
- le renforcement du processus de maturation des projets ;
- le renforcement du processus d'élaboration des CDMT ;
- la conduite à terme des travaux de planification de la deuxième phase de la Vision 2035 ;
- la poursuite de la mise en oeuvre des programmes et projets visant à améliorer la productivité nationale ;

- la vulgarisation des stratégies adoptées ;
- le renforcement des capacités du personnel du MINEPAT et plus particulièrement du personnel de la DPPS en matière de veille prospective et stratégique ;
- la réduction des soldes engagés non décaissés pour une efficacité dans l'absorption des ressources mobilisées pour le développement.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Économie, Planification et Aménagement du Territoire » et en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le MINEPAT se fixe l'objectif stratégique de « **Contribuer à la réalisation d'une croissance économique soutenue et durable, et promouvoir un développement équilibré du territoire national** » et d'impulser une coopération économique et technique diversifiée.

La réalisation de cet objectif pour le cycle budgétaire 2020-2022 implique la mise en oeuvre des quatre (04) programmes à savoir :

- **Programme 301** : Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire (Programme support) ;
- **Programme 302** : Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance ;
- **Programme 303** : Renforcement du partenariat au développement et intégration régionale ;
- **Programme 304** : Renforcement de la planification du développement et intensification des actions d'aménagement du territoire.

Ces programmes sont présentés en détails dans le tableau ci-après.

Fonctions principales	Programmes	Objectif	Indicateur	Unité de mesure	Valeur indicateur				
					Baselin e (2018)	Valeur Cible			
						2019	2020	2021	2022

Affaires général es de finance s (de l'écono mie)	301	Gouver nance e t a p p u i instituti onnel du sous- secteur de l'écono mie, d e I a planific ation et d e l'aména gement du territoir e	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre de s programmes du MINEPAT	Taux annuel d'exécution des programmes du MINEPAT	%	84	90	90	90	100
Planific ation, statisti ques et Aména gement du territoir e	302	Appui à la re lance économique pour l'accélération de la croissance	Améliorer le taux de croissance de l'Économie	Taux d'exécution du BIP	%	76,36	100	100	100	100
				Taux d'investissement	%	22,7	22,7	22,5	22,5	24,6

Collecte des ressources et trésor	303	Renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale	Améliorer l'apport des partenariats économiques et de l'intégration régionale à la réalisation des objectifs de développement du Cameroun.	Taux annuel de décaissement des ressources d'investissement planifiées sur financement extérieur	%	162	100	100	100	100
Planification, statistiques et Aménagement du territoire	304	Renforcement de la planification du développement et intensification des actions d'aménagement du territoire	Disposer des stratégies de développement et des schémas d'aménagement territoriaux arrimés aux objectifs du DSCE.	Nombre de stratégies de développement et des schémas d'aménagement arrimés aux objectifs du DSCE.	nb	08	18	23	23	

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

L'exécution efficace des programmes commande la mise en place au sein du MINEPAT d'une organisation bien structurée. Aussi, le dispositif de gestion des programmes implique-t-il plusieurs acteurs dont les rôles et les responsabilités sont déclinés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 5 : Cadre institutionnel de mise en oeuvre des programmes

Acteur	Rôle dans le processus	Observations
--------	------------------------	--------------

Ministre	<p>Il est l'ordonnateur principal du budget, à ce titre, il :</p> <ul style="list-style-type: none"> · valide le budget programme (objectifs, stratégie des programmes, etc.) ; · désigne les coordonnateurs des programmes ; · signe les arrêtés des virements de crédits au sein d'un programme en cas de nécessité. 	
Secrétaire Général	<p>Il est le coordonnateur général des programmes, à ce titre, il :</p> <ul style="list-style-type: none"> · coordonne l'élaboration des programmes · préside le comité ppbs chargé de la préparation du budget-programme. 	
Responsable du programme	<p>Il est le principal responsable de la mise en œuvre du programme, à ce titre, il :</p> <ul style="list-style-type: none"> · formule la stratégie du programme · organise et anime le processus budgétaire au niveau du programme · arbitre sur les actions et activités du programme · rend compte de la performance globale du programme 	Ce responsable doit mettre en place un cadre de dialogue permanent avec les unités administratives impliquées dans le programme
Responsable de l'action	<ul style="list-style-type: none"> · identifie les activités (déclinées en tâches) à mettre en œuvre dans le cadre de l'action · évalue le coût de l'action · programme l'exécution physique et financière des activités déclinées en tâches liées à l'action · suit l'exécution les activités et tâches liées à l'action. 	

En somme, il s'agit dans cette partie de présenter le champ d'intervention ainsi que le bilan technique et financier des principales réalisations antérieures du MINEPAT. Ces performances historiques ont guidé la formulation de son objectif stratégique en rapport avec la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi.

L'atteinte de cet objectif nécessite la mise en œuvre des programmes dont les détails méritent d'être présentés dans la partie qui suit :

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 301

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Nombre de sessions du dialogue de gestion stratégique tenues par an	4	4	Rapport de suivi de la performance des programmes du MINEPAT
02 DÉPLOIEMENT DE LA CHAÎNE PPBS	Améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement	4	4	Comptes rendus des sessions du Comité interne PPBS
03 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer qualitativement les ressources humaines	Taux de mise en œuvre du plan annuel de formation	81	100	Déclinaison annuelle du plan de formation du personnel du MINEPAT Fiches et rapports de formation Liste des personnels par structure ayant bénéficié de formations conformément au plan de formation
04 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail fixe	95	100	-Etat d'affectation des bureaux et du mobilier de bureau -Rapports des services déconcentrés -Annuaire statistique du MINEPAT

05	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Proportion des structures contrôlées et auditées par an	70	100	-Rapports trimestriels d'évaluation de la performance des services -Rapports trimestriels d'évaluation du fonctionnement des services -Rapport annuel d'évaluation de la performance des services -Rapport annuel d'évaluation du fonctionnement des services
06	COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN	Promouvoir l'économie camerounaise	Nombre d'archétypes de support de promotion de l'économie camerounaise conçus ou mis à jour et diffusés par an cvc	12	15	-Rapport d'activités de la DPRPC ; -Rapport d'activités des programmes ; -Archétype des supports de promotion économique.
07	CONSEIL JURIDIQUE	Assurer la légalité et la régularité juridique ainsi que la défense des intérêts de l'État sur toutes les questions intéressant le ministère	Nombre d'avis sur le plan juridique et de projets de texte élaborés par an	815	1 000	-Registre de sortie des dossiers de la DAJ ; -Rapport d'activités de la DAJ.
08	DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures	Proportion des sites/bâtiments abritant les services du MINEPAT qui disposent d'un réseau informatique fonctionnel et connecté à internet	80	100	-Rapport de suivi des activités informatiques -Rapport de maintenance des réseaux informatiques et téléphoniques -Procès-verbaux de réception des marchés de câblage -Rapport de collecte des données
09	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET DU COURRIER	Améliorer la gestion des ressources documentaires	Proportion de dossiers (Courriers ventilés, documents archivés et documents traduits) traités dans les délais réglementaires	90	100	-Rapports d'activités SDDA, SDACL, CELTRAD

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 302

APPUI A LA RELANCE ECONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE	Améliorer la connaissance de l'évolution de la conjoncture nationale et internationale à court et à moyen terme.	Nombre de publications produites annuellement	39	39	DAPE
02 APPUI A LA MODERNISATION DE L'APPAREIL DE PRODUCTION ET AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES	Accroître la compétitivité des filières porteuses de croissance.	Nombre annuel de filières de croissance diagnostiquées et accompagnées	4	4	DAPE
03 PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS	Contribuer à la maîtrise des approches HIMO et leur contribution à la maîtrise des approches HIMO et leur utilisation par la réalisation des investissements publics	Nombre des administrations publiques et privées sensibilisées et incitées	70	0	Unité HIMO
04 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSCE.	Suivre la mise en oeuvre du DSCE.	Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des rapports de suivi de la mise en oeuvre du DSCE	2	2	CTSE-DSCE
05 COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	Assurer l'efficacité de la mise en oeuvre du programme.	Proportion d'extraits planifiés annuellement ; effectivement réalisés	100	100	DGEPIP
06 SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC	Mesurer la performance dans l'exécution du BIP	Proportion d'administration dont les rapports de suivi et d'évaluations attendus sont produits et validés	95	100	toutes les administrations
08 PREPARATION OF THE PUBLIC INVESTMENT BUDGET	Permettre au budget de l'Etat d'être un véritable levier pour la croissance.	Taux d'arrimage moyen du CDMT des administrations au BIP	0	100	toutes les administrations
09 DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES	Accroître la participation du privé dans les projets publics	Nombre de contrats PPP signés	20	40	Rapport Annuel de Performance

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 303

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION	Accroître le volume des financements issus du Partenariat au Développement (prêts et dons) pour la réalisation des programmes d'investissement publics en tenant compte de la soutenabilité de la dette	Volume des financements du Partenariat au Développement (APD - prêts et dons) mobilisé à travers la signature de conventions	554	1 000	Données administratives de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA)
02	RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE	Accroître le volume des échanges aux niveaux sous-régional et régional	Proportion des actions de l'agenda du processus d'intégration régional et sous régionale effectivement mises en oeuvre..	100	100	DGCOOP
04	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	Assurer la performance et l'efficacité de lamise en oeuvre des activités de coopération Assurer la performance et l'efficacité de lamise en oeuvre des activités de coopération	Taux de réalisation des activités du programme	95	95	-La matrice d'évaluation du plan d'actions -Les rapports d'activités ; -Les rapports de suivi de la mise en oeuvre des plans d'actions et de la feuille de route ; -Les rapports d'évaluation de la performance des services ; -Les rapports de suivi de l'exécution du budget ; -Les rapports de suivi de l'exécution du BIP ; Les procès-verbaux
05	DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS INTERNATIONAUX	Favoriser les Investissements Directs Étrangers (IDE) en renforçant la coopération entre les bailleurs de fonds internationaux et le secteur privé	Nombre de conventions conclues entre les entreprises privées camerounaises et les bailleurs de fonds internationaux	1	3	DNS ; DIR ; DPE ; DMI
06	AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ET DE L'EFFICACITÉ DU PARTENARIAT AU DÉVELOPPEMENT.	Accroître le niveau d'absorption des financements extérieurs.	Taux global de décaissement des financements extérieurs.	36	38	Données administratives de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA)
07	NÉGOCIATION DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL	Conclure un Accord de Partenariat Économique complet et équilibré avec l'UE	Degré d'ouverture du marché aux produits d'origines des pays membres de l'Union Européenne	35	65	DGCOOP

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 304

RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
08	APPUI AU DEVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL	Accroître les capacités techniques, financières et matérielles des CTD.	Proportion des Collectivités Territoriales Décentralisées disposant d'un plan de développement arrêté au DSCE et le mettant en oeuvre	97	100	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Directeur des Infrastructures et d'Appui au Développement Régional et Local Programme National de Développement Participatif Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en oeuvre du Plan d'Action du Programme

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

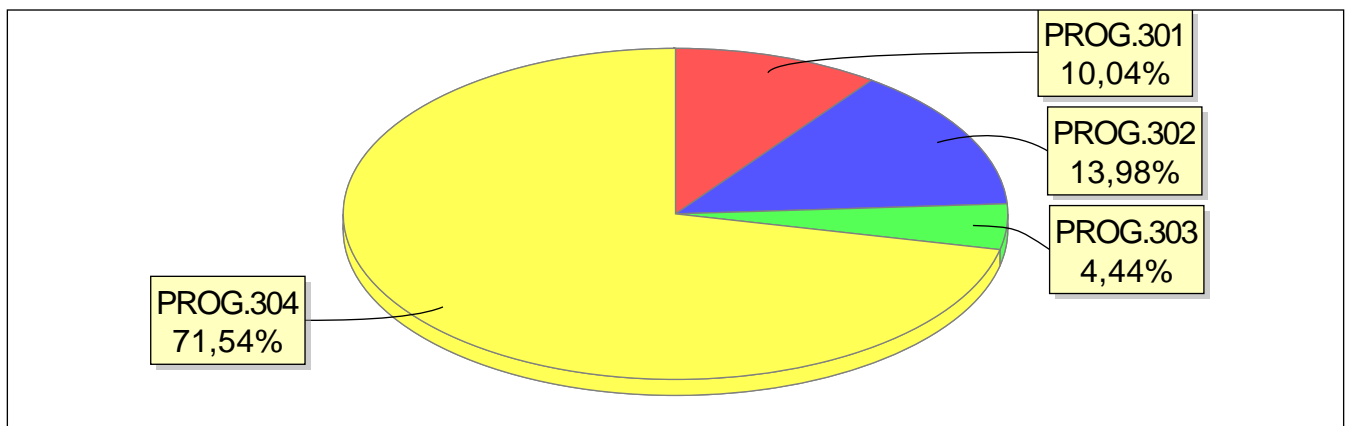
09	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	Assurer la mise en œuvre efficace du programme.	Taux de mise en œuvre du programme	90	100	Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme
10	RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATEGIQUE	Disposer des stratégies sectorielles et thématiques arrimées aux objectifs du DSCE.	Nombre de stratégies sectorielles et thématiques arrimés aux objectifs du DSCE	6	9	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Division de la Prospective et de la Planification Stratégique Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme
11	PROSPECTIVE ET VEILLE STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT	Fournir des données de veille stratégique et de prospective économique.	Nombre annuel d'articles de veille stratégique et de bulletins de prospective économique produits	2	12	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Division de la Prospective et de la Planification Stratégique Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme
12	PLANIFICATION DES SERVICES SOCIAUX ET DES RESSOURCES HUMAINES DE LA NATION ET SUIVI DES QUESTIONS DE POPULATION ET DU GENRE	Développer des outils d'aide à la planification d'un développement inclusif, participatif et durable	Nombre de stratégies sectorielles prenant en compte les questions de populations, de genre et/ou de vulnérabilité sociale	6	9	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Division des Analyses Démographiques et des Migrations Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme
13	MAÎTRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIÈRES	Disposer des outils stratégiques d'aménagement du territoire	Nombre d'outils stratégiques d'aménagement du territoire élaborés (schémas nationaux, sectoriels et régionaux)	2	20	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Division des Analyses Démographiques et des Migrations Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme
14	RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Aménager les zones d'intervention prioritaire.	Taux de mise en œuvre des programmes et projets d'aménagement dans les zones d'intervention prioritaire	85	100	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Directeur des Infrastructures et d'Appui au Développement Régional et Local Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

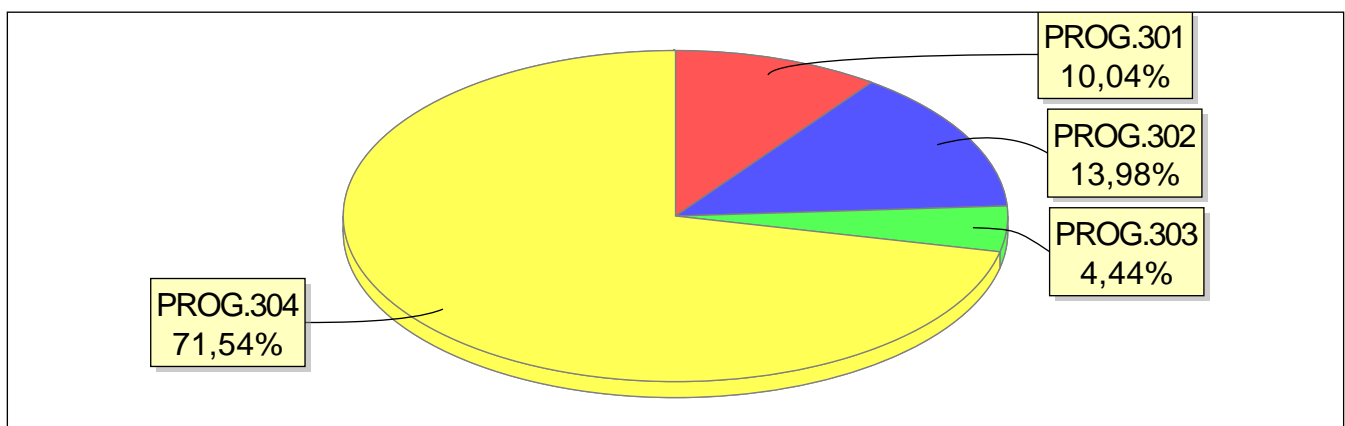
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
301	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	5 334 455 536	5 334 455 536	1 048 954 585	1 048 954 585	6 383 410 121	6 383 410 121
302	APPUI A LA RELANCE ECONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	5 165 662 000	5 165 662 000	3 720 468 000	3 720 468 000	8 886 130 000	8 886 130 000
303	RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L'INTEGRATION REGIONALE	2 272 380 575	2 272 380 575	550 000 000	550 000 000	2 822 380 575	2 822 380 575
304	RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.	3 872 501 889	3 872 501 889	41 594 577 415	41 594 577 415	45 467 079 304	45 467 079 304
TOTAL		16 645 000 000	16 645 000 000	46 914 000 000	46 914 000 000	63 559 000 000	63 559 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 301

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU
SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

JEAN TCHOFFO

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

a)Objectif :

Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes du MINEPAT.

b)Indicateur :

Taux annuel d'exécution des programmes du MINEPAT.

c)Cible :

Le taux d'exécution annuel des programmes du MINEPAT devra passer de 84% en 2018 à 90% en 2019.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux annuel d'exécution des programmes du MINEPAT
Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINEPAT
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	301 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-Les contrôleurs de gestion ; -La Division de Suivi et de la Relance.
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	- Liste d'activités et tâches planifiées et budgétisées ; - Liste d'activités réalisées assorties des extrants ; - Liste d'activités en cours de réalisation assorties de leur état de mise en oeuvre ; - Liste d'activités non mise en oeuvre.
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	(??Taux de réalisation des activités budgétisées?)/(Nbre d^N activités budgétisées) x 100
Périodicité de la mesure	Annuel
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 84%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022 Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2020 Valeur: 95%
	Année: 2021 Valeur: 100%
	Année: 2022 Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)	
Source de données	-La matrice d'évaluation du plan d'actions ; -Les rapports d'activités ; -Les rapports de suivi de la mise en oeuvre des plans d'actions et de la feuille de route ; -Les rapports d'évaluation de la performance des services ; -Les rapports de suivi de l'exécution du budget ; -Les rapports de suivi de l'exécution du BIP ; -Les procès-verbaux.
Mode de collecte des données	-Collecte des informations sur l'état de mise en oeuvre des activités du plan d'actions et constitution d'une matrice d'évaluation de leur mise en oeuvre, -Recensement des rapports d'activités et de suivi de la mise en oeuvre des activités des structures et des programmes ministériels, -Exploitation des rapports d'activités et de suivi de la mise en oeuvre des activités des structures et des programmes, préalablement élaborés et transmis au Secrétaire Général par les responsables.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Les contrôleurs de gestion ; -La Division de Suivi et de la Relance.
Vérification/ Validation des données	-Les données collectées auprès des responsables des structures concernées sont validés en premier ressort par les responsables de programmes et ensuite par la chaîne hiérarchique constituée du Secrétaire Général, du Ministre Délégué et du Ministre en dernier ressort.
Service responsable de la synthèse des données	-La Division de Suivi et de la Relance
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-La Division de Suivi et de la Relance
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	-Ce taux prend en compte les performances enregistrées au niveau des 4 autres programmes ministériels sans toutefois renseigner sur l'effet ou l'impact direct qu'aurait le programme support sur la mise en oeuvre des activités des programmes opérationnels voire même à l'atteinte des missions du département ministériel.
Modalités d'interprétation	-Un taux d'exécution annuel des programmes ministériels de 75% suppose qu'en moyenne, trois (03) activités sur quatre (04) ont été conduites à terme au MINEPAT, conformément au plan d'actions annuel.
5) Commentaires	

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES
- ACTION 02:** DÉPLOIEMENT DE LA CHAÎNE PPBS
- ACTION 03:** DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 04:** AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL
- ACTION 05:** CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE
- ACTION 06:** COMMUNICATION ET PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CAMEROUN
- ACTION 07:** CONSEIL JURIDIQUE
- ACTION 08:** DÉVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
- ACTION 09:** GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET DU COURRIER

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Dans le cadre de la réalisation de ses missions fixées par le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011, le Ministère l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire a défini trois (03) programmes opérationnels à savoir : (i) le programme "Appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance" ; (ii) le programme "Renforcement de la planification du développement et intensification des actions d'aménagement du territoire", et ; (iii) le programme "Renforcement du partenariat au développement et de l'intégration régionale".

Les principaux défis inhérents à la mise en oeuvre efficace de ces programmes sont principalement : l'insuffisance qualitative et quantitative des ressources humaines ainsi que leur gestion, l'insuffisance des équipements (matériel roulant, mobilier de bureau et matériel informatique), la faible capacité du système de maintenance des équipements, l'insuffisance du dispositif sécuritaire.

Pour y remédier, le programme "Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire" s'articulera autour des axes stratégiques ci-après :

- le renforcement du suivi et de la coordination des services à l'effet de mettre en place des mécanismes devant garantir un fonctionnement coordonné de ceux-ci dans la perspective et la dynamique impulsée par le Chef de Département ministériel ;
- le renforcement de la culture de résultat à travers la pratique systématique de la planification stratégique et opérationnelle axée sur les résultats, le suivi et l'évaluation, l'audit et le contrôle interne;
- l'amélioration du cadre et des conditions de travail indispensables au déploiement et à l'efficacité du personnel ;
- le renforcement des capacités des personnels afin d'actualiser les connaissances dans les domaines d'intervention du Ministère ;
- l'amélioration du reporting de la mise en oeuvre des activités ;
- l'amélioration de la communication à l'effet de réduire l'asymétrie de l'information au sein du Ministère et d'accroître la visibilité des atouts de l'économie camerounaise.

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

L'objectif de cette action est d'assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du département ministériel à travers la tenue régulière de sessions du dialogue de gestion stratégique. Son indicateur est le nombre de sessions de dialogue de gestion stratégiques tenues annuellement. Au terme de l'année 2018, le taux de réalisation est de 100%.

Au 31 août 2019 :

- l'élaboration du projet de feuille de route 2019 ;
- la production du rapport semestriel de la feuille de route 2019 ;
- la tenue régulière des réunions de dialogue de gestion stratégique ;
- la production des extraits de la chaîne ppbs pour ce programme ;
- l'élaboration du protocole de gestion du programme ;
- la production de dix (10) rapports régionaux trimestriels d'activité et de plusieurs rapports départementaux d'activités.

OBJECTIF 1. Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de sessions du dialogue de gestion stratégique tenues par an	nb	2018	4	2022	4

ACTION 02

DÉPLOIEMENT DE LA CHAINE PPBS

Cette action a pour objectif d'améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS. La performance dans sa mise en oeuvre se mesure à travers le nombre de documents techniques attendus de celle-ci.

Au terme de l'exercice 2018, tous les extraits ont été produits, soit un taux de réalisation de 100%. Il s'agit notamment de la production :

- de la revue et l'actualisation des programmes ;
- du Cadre de Dépenses à Moyen Terme 2019-2021;
- du Rapport Annuel de Performance 2017 du MINEPAT ;
- du Projet de Performance 2019 du MINEPAT.

Au 31 août 2019, trois desdites productions attendues ont déjà été rendues disponibles et le Projet de Performance 2020 du MINEPAT est en cours de finalisation, soit un taux de réalisation de plus de 75%.

OBJECTIF 1. Améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'extraits de la chaîne PPBS produits annuellement	nb	2018	4	2022	4

ACTION 03**DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

L'objectif de cette action est d'améliorer qualitativement les ressources humaines. Il se mesure à travers le taux de mise en oeuvre du plan annuel de formation du MINEPAT. Le plan triennal de formation du personnel 2016-2018 est en cours de mise en oeuvre et le renforcement des capacités a porté en 2018 sur :

- la prise en charge des étudiants des grandes écoles ;
- l'élaboration du guide méthodologique de GPEEC ;
- l'octroi des stages aux personnels du MINEPAT ;
- l'organisation des séminaires de renforcement des capacités.

En 2019, le plan triennal de formation 2018-2020 du personnel est en cours d'exécution et sa mise en oeuvre a été portée à plus de 60% en début août. La conférence annuelle 2018 des responsables des Services Centraux et Déconcentrés du MINEPAT a été organisée. Par ailleurs, la prise en charge des étudiants des écoles sous-tutelle s'est également poursuivie.

OBJECTIF 1. Améliorer qualitativement les ressources humaines

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de mise en oeuvre du plan annuel de formation	%	2018	81	2022	100

ACTION 04**AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL**

L'objectif de cette action est de doter les services en infrastructures et équipements adéquats. La performance dans la mise en oeuvre de cette action est évaluée à travers la proportion de personnels disposant d'un poste de travail fixe.

Au 31 août 2019 :

- Le patrimoine des services centraux et déconcentrés du MINEPAT sont entretenus et sécurisés ;
- Les contrats de maintenance et gros entretiens de bâtiments et installation sont régulièrement pris en charge ;
- La construction de l'immeuble siège de l'Institut National de la Statistique s'est poursuivie.

OBJECTIF 1. Doter les services des infrastructures et équipements adéquats

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion du personnel disposant d'un poste de travail fixe	%	2018	95	2022	100

ACTION 05**CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE**

L'objectif de cette action est d'améliorer le fonctionnement et la performance des services. La performance dans la mise en oeuvre de cette action se mesure à travers la proportion de structures contrôlées et auditées par an.

En 2018, 70,5% des structures du MINEPAT ont fait l'objet de mission d'audit interne, et des rapports trimestriels et annuels d'évaluation des plans d'action et des performances des services ont été produits. Par ailleurs 72% des structures du MINEPAT ont fait l'objet d'audit de performance.

Au 31 août 2019, la proportion de structures contrôlées/auditées se situe à plus de 70%.

OBJECTIF 1. Améliorer le fonctionnement et la performance des services

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des structures contrôlées et auditées par an	%	2018	70	2022	100

ACTION 06**COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN**

L'objectif de cette action est de promouvoir l'économie camerounaise. L'indicateur de cette action est le nombre d'archétype de support de promotion de l'économie camerounaise conçus/mis à jour et diffusé par an.

En 2018, plusieurs supports de promotion économique ont été diffusés au cours des rencontres économiques auxquelles le MINEPAT a pris part, ce qui a porté le taux d'exécution à 70%.

Au 31 août 2019 :

- plus de 7 archétypes de support de promotion de l'économie camerounaise ont été conçus/mis à jour et diffusés ;
- des éditions du magazine « croissance plus » sont produits et diffusés chaque semaine ;
- des communiqués, articles et dossiers sont produits tous les mois.

OBJECTIF 1. Promouvoir l'économie camerounaise

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'archétypes de support de promotion de l'économie camerounaise conçus ou mis à jour et diffusés par an cvc	nb	2018	12	2022	15

ACTION 07**CONSEIL JURIDIQUE**

La mise en oeuvre de cette action vise à assurer la légalité et la régularité juridique ainsi que la défense des intérêts de l'État sur toutes les questions intéressant le ministère. L'indicateur de cette action est le nombre d'avis sur le plan juridique et de projets de textes élaborés par an. En 2018, le taux de mise en oeuvre de cette action s'élevait à 81,5%.

Au 31 août 2019, le nombre d'avis sur le plan juridique et de projets de textes élaborés se situe à plus de 550.

Entre autres,

- plusieurs projets de textes législatifs ou réglementaires ont été examinés;
- plusieurs projets et avant-projets de textes ont été mis en forme.

OBJECTIF 1. Assurer la légalité et la régularité juridique ainsi que la défense des intérêts de l'État sur toutes les questions intéressant le ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'avis sur le plan juridique et de projets de texte élaborés par an	nb	2018	815	2022	1 000

ACTION 08**DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

À travers la mise en oeuvre de cette action, le MINEPAT entend réduire la fracture numérique et optimiser les échanges administratifs entre différentes structures. Son indicateur est la proportion de personnel disposant d'un ordinateur fonctionnel connecté au réseau internet.

Au terme de l'année 2018, le taux d'exécution de 80%. Sa mise en oeuvre a permis de réaliser les activités suivantes :

- acquisition des ordinateurs complets au profit des services centraux et déconcentrés en 2018 ;
- la poursuite de l'interconnexion des différents sites du ministère;
- l'optimisation du rendement des services à travers la connexion de plusieurs postes d'ordinateurs au réseau internet ;
- l'interconnexion par fibre optique du réseau informatique de la DPIP/MINEPAT à celui de la DBG/MINFI dans le cadre du déploiement de l'application probmis.

En 2019, les activités majeures ci-après ont été réalisées :

- la réhabilitation du site web du MINEPAT ;
- l'acquisition des logiciels anti-virus ;
- la poursuite de la construction et de la réhabilitation des réseaux locaux et informatiques des sites.

OBJECTIF 1. Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des sites/bâtiments abritant les services du MINEPAT qui disposent d'un réseau informatique fonctionnel et connecté à internet	%	2018	80	2022	100

ACTION 09**GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET DU COURRIER**

Cette action vise l'amélioration de la gestion des ressources documentaires. Son indicateur est la proportion de services dotés d'un dispositif adéquat de classement des documents. En 2018, son taux de réalisation technique est de 90%. Les activités menées au titre de cet exercice budgétaire ont permis :

- d'intensifier la numérisation des archives ;
- de mettre en place un cadre de classement des documents;
- de traduire des documents en français ou en anglais ;
- de produire le document de politique de gestion des archives.

La mise en oeuvre de ces activités depuis le début l'exercice budgétaire 2019 a porté à près de 70% la proportion de services dotés d'un dispositif adéquat de classement des documents.

OBJECTIF 1. Améliorer la gestion des ressources documentaires

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de dossiers (Courriers ventilés, documents archivés et documents traduits) traités dans les délais réglementaires	%	2018	90	2022	100

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sessions du dialogue de gestion stratégique tenues par an	
Objectif	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	301 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	01 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	- Coordination du contrôle de gestion - DSR	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Comptes rendus des sessions du dialogue de gestion stratégique tenues	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicité de la mesure	annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 4
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2020	Valeur: 4
	Année: 2021	Valeur: 4
	Année: 2022	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport de suivi de la performance des programmes du MINEPAT	
Mode de collecte des données	Examen du Chrono	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	- Coordination du contrôle de gestion - DSR	
Vérification/ Validation des données	- DSR	
Service responsable de la synthèse des données	- DSR	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	- DSR	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-RAS	
Modalités d'interprétation	-Il est préconisé que quatre sessions du dialogue de gestion stratégique (au niveau du Ministre) ait lieu chaque année à raison d'une session à la fin de chaque trimestre et au moins douze au niveau du Secrétaire Général à raison d'une session par mois.	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement	
Objectif	Améliorer le fonctionnement de la chaîne PPBS	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	301 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	02 - DÉPLOIEMENT DE LA CHAÎNE PPBS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-Division de Suivi et de la Relance	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Documents techniques issus du processus interne PPBS -Cadre stratégique des programmes ; -CDMT ; -PPA ; -RAP.	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	-Comptage	
Périodicité de la mesure	-Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 4
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2020	Valeur: 4
	Année: 2021	Valeur: 4
	Année: 2022	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Comptes rendus des sessions du Comité interne PPBS	
Mode de collecte des données	-Examen des chronos	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Division de Suivi et de la Relance	
Vérification/ Validation des données	-Comité PPBS	
Service responsable de la synthèse des données	-Division de Suivi et de la Relance	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Division de Suivi et de la Relance	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Ne renseigne pas sur le niveau de cohérence des productions techniques de la chaîne PPBS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux de mise en œuvre du plan annuel de formation
Objectif	Améliorer qualitativement les ressources humaines
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	301 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Action concernée par l'objectif	03 - DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-Sous-direction des Ressources Humaines
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	- Nombre de formations prévues par le plan de formation (y compris les quantités) - Nombre de séminaires de recyclage prévus par le plan de formation (y compris les quantités) - Effectif du personnel formé et recyclé
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	(Nombre de personnes formées/recyclées)/(Nombre de personnes et formations prévues dans le plan de formation)×100
Périodicité de la mesure	Annuel
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 81%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2020 Valeur: 90%
	Année: 2021 Valeur: 90%
	Année: 2022 Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)	
Source de données	-Déclinaison annuelle du plan de formation du personnel du MINEPAT -Fiches et rapports de formation -Liste des personnels par structure ayant bénéficié de formations conformément au plan de formation
Mode de collecte des données	-Exploitation des documents
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Sous-direction des Ressources Humaines
Vérification/ Validation des données	-Direction des Affaires Générales
Service responsable de la synthèse des données	-Sous-direction des Ressources Humaines
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous-direction des Ressources Humaines
Coût de collecte et d'analyse	RAS
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	-Ne renseigne pas sur la couverture d'ensemble du personnel dans l'octroi des formations ; -Ne prend pas en compte les étudiants des grandes écoles du MINPEPAT.
Modalités d'interprétation	-Il indique le niveau de mise en œuvre du plan de formation qui est adossé sur les besoins des services en formation
5) Commentaires	
RAS	

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail fixe	
Objectif	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	301 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	04 - AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-Sous-direction de l'Équipement et de la maintenance	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre de personnes ayant un poste de travail fixe})/(\text{Effectif total du personnel du MINEPAT}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	-Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 95%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2020	Valeur: 100%
	Année: 2021	Valeur: 100%
	Année: 2022	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Etat d'affectation des bureaux et du mobilier de bureau -Rapports des services déconcentrés -Annuaire statistique du MINEPAT	
Mode de collecte des données	-Recensement, inventaire.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Sous-direction de l'Équipement et de la maintenance	
Vérification/ Validation des données	-Direction des Affaires Générales	
Service responsable de la synthèse des données	-Sous-direction de l'Équipement et de la maintenance	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous-direction de l'Équipement et de la maintenance	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	-Part du personnel disposant d'un cadre de travail acceptable	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des structures contrôlées et auditées par an	
Objectif	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	301 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	05 - CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-IGEFS -IGEFS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nbre de structures contrôlées/auditées sur la perform.et le fonct.)/(Nombre total des structures) x 100	
Périodicité de la mesure	Trimestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: Valeur : 70% (audit de fonctionnement) 80% (audit de performance)
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2020	Valeur: 100%
	Année: 2021	Valeur: 100%
	Année: 2022	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapports trimestriels d'évaluation de la performance des services -Rapports trimestriels d'évaluation du fonctionnement des services -Rapport annuel d'évaluation de la performance des services -Rapport annuel d'évaluation du fonctionnement des services	
Mode de collecte des données	-Exploitation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-IGEFS -IGEFS	
Vérification/ Validation des données	-IGEFS	
Service responsable de la synthèse des données	-IGEFS -IGEFS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-IGEFS -IGEFS	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Ne renseigne pas sur les conclusions des évaluations.	
Modalités d'interprétation	-Cet indicateur est calculé pour chaque mission de l'Inspection Générale notamment l'évaluation des performances des services et l'évaluation du fonctionnement des services	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'archétypes de support de promotion de l'économie camerounaise conçus ou mis à jour et diffusés par an cvc	
Objectif	Promouvoir l'économie camerounaise	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	301 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	06 - COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-Division de la Promotion, des Relations Publiques et de la Communication	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	-Comptage	
Périodicité de la mesure	-Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 12
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 15.0
Prévisions annuelles	Année: 2020	Valeur: 15
	Année: 2021	Valeur: 15
	Année: 2022	Valeur: 15
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapport d'activités de la DPRPC ; -Rapport d'activités des programmes ; -Archétype des supports de promotion économique.	
Mode de collecte des données	-Exploitation des rapports d'activités et Recensement des archétypes de support de promotion	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Division de la Promotion, des Relations Publiques et de la Communication	
Vérification/ Validation des données	-Division de la Promotion, des Relations Publiques et de la Communication	
Service responsable de la synthèse des données	-Division de la Promotion, des Relations Publiques et de la Communication	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Division de la Promotion, des Relations Publiques et de la Communication	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	L'indicateur renseigne sur le nombre archétypes de support de promotion économique du Cameroun que le MINEPAT aura produit (conçus ou mis à jour) au cours d'une année	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'avis sur le plan juridique et de projets de texte élaborés par an	
Objectif	Assurer la légalité et la régularité juridique ainsi que la défense des intérêts de l'État sur toutes les questions intéressant le ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	301 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	07 - CONSEIL JURIDIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-Division des Affaires Juridiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	-Comptage	
Périodicité de la mesure	-Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 815
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 1000.0
Prévisions annuelles	Année: 2020	Valeur: 1000
	Année: 2021	Valeur: 1000
	Année: 2022	Valeur: 1000
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Registre de sortie des dossiers de la DAJ ; -Rapport d'activités de la DAJ.	
Mode de collecte des données	-Exploitation du registre de sortie des dossiers	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Division des Affaires Juridiques	
Vérification/ Validation des données	-Division des Affaires Juridiques	
Service responsable de la synthèse des données	-Division des Affaires Juridiques	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Division des Affaires Juridiques	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Ne rend pas compte du volume des dossiers en cours de traitement	
Modalités d'interprétation	-Il indique la production des services juridiques en termes d'avis et de projets de texte élaborés au cours d'une année.	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des sites/bâtiments abritant les services du MINEPAT qui disposent d'un réseau informatique fonctionnel et connecté à internet	
Objectif	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	301 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Action concernée par l'objectif	08 - DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-Division Informatique	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Disponibilité du réseau informatique sur les sites/bâtiments abritant les services du MINEPAT -Connexion du réseau à internet	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de sites/bâtiments abritant les services du MINEPAT qui disposent d'un réseau informatique fonctionnel et connecté à internet x 100 Nombre de sites/bâtiments abritant les services du MINEPAT	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2020	Valeur: 100%
	Année: 2021	Valeur: 100%
	Année: 2022	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapport de suivi des activités informatiques -Rapport de maintenance des réseaux informatiques et téléphoniques -Procès-verbaux de réception des marchés de câblage -Rapport de collecte des données	
Mode de collecte des données	-Exploitation de documents -Vérification sur le terrain	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Division Informatique	
Vérification/ Validation des données	-Division Informatique	
Service responsable de la synthèse des données	-Division Informatique	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Division Informatique	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	-Le personnel a accès à internet sur les différents sites du MINEPAT	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion de dossiers (Courriers ventilés, documents archivés et documents traduits) traités dans les délais réglementaires
Objectif	Améliorer la gestion des ressources documentaires
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	301 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Action concernée par l'objectif	09 - GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET DU COURRIER
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-Sous-direction de la documentation et des archives ; -Sous-direction de l'accueil, du courrier et de liaison ; -Cellule de traduction.
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	-Quantitative
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	(Nombre de dossiers traités dans les délais réglementaires fixés)/(Nombre de dossiers instruits)×100
Périodicité de la mesure	-Annuel
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 90%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2020 Valeur: 100%
	Année: 2021 Valeur: 100%
	Année: 2022 Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	-Rapports d'activités SDDA, SDACL, CELTRAD
Mode de collecte des données	-Dépouillement des fiches d'enregistrement ou enquête
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Sous-direction de la documentation et des archives ; -Sous-direction de l'accueil, du courrier et de liaison ; -Cellule de traduction.
Vérification/ Validation des données	-SDACL
Service responsable de la synthèse des données	-Sous-direction de la documentation et des archives ; -Sous-direction de l'accueil, du courrier et de liaison ; -Cellule de traduction.
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Sous-direction de la documentation et des archives ; -Sous-direction de l'accueil, du courrier et de liaison ; -Cellule de traduction.
Coût de collecte et d'analyse	RAS
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	-Indicateur englobant trois types de dossiers différents : courriers ventilés, documents archivés et documents traduits
Modalités d'interprétation	-Valeur moyenne, indiquant la part des dossiers traités au niveau des trois structures que sont : SDDA, SDACL et CELTRAD.
5) Commentaires	
RAS	

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	1 078 646 000	1 078 646 000	0	0	1 078 646 000	1 078 646 000
02	DÉPLOIEMENT DE LA CHAINE PPBS	465 499 213	465 499 213	0	0	465 499 213	465 499 213
03	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	2 323 464 039	2 323 464 039	15 000 000	15 000 000	2 338 464 039	2 338 464 039
04	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	905 246 284	905 246 284	711 969 000	711 969 000	1 617 215 284	1 617 215 284
05	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE	173 000 000	173 000 000	0	0	173 000 000	173 000 000
06	COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN	107 000 000	107 000 000	12 000 000	12 000 000	119 000 000	119 000 000
07	CONSEIL JURIDIQUE	62 600 000	62 600 000	0	0	62 600 000	62 600 000
08	DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	110 500 000	110 500 000	294 985 585	294 985 585	405 485 585	405 485 585
09	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET DU COURRIER	108 500 000	108 500 000	15 000 000	15 000 000	123 500 000	123 500 000
TOTAL		5 334 455 536	5 334 455 536	1 048 954 585	1 048 954 585	6 383 410 121	6 383 410 121

7. PROGRAMME 302

APPUI A LA RELANCE ECONOMIQUE POUR
L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ISAAC TAMBA

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

a.Objectif :

Améliorer le taux de croissance de l'Économie.

b.Indicateurs :

Le taux d'exécution du BIP /Le taux d'investissement.

c.Cibles :

76,36% en 2018 et 100 % en 2019.

22,7% en 2018 et 23% en 2019.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution du BIP	
Objectif	Améliorer le taux de croissance de l'économie	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	302 - APPUI A LA RELANCE ECONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Programmation des Investissements Publics	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Le niveau d'exécution physique du BIP	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le volume BIP exécuté et le BIP total ou budgétisé	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 76.36%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2020	Valeur: 95%
	Année: 2021	Valeur: 100%
	Année: 2022	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport du Suivi de l'exécution physico-financière de l'investissement public	
Mode de collecte des données	RAS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Programmation des Investissements Publics	
Vérification/ Validation des données	RAS	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de la Programmation des Investissements Publics	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de la Programmation des Investissements Publics	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'investissement public	
Objectif	Améliorer le taux de croissance de l'économie	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	302 - APPUI A LA RELANCE ECONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Analyses et des Politiques Economiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	RAS	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre l'investissement public et le PIB nominal	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 22,8%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022	Valeur: 23.0
Prévisions annuelles	Année: 2020	Valeur: 23.0%
	Année: 2021	Valeur: 23%
	Année: 2022	Valeur: 23%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division des Analyses et des Politiques Economiques	
Vérification/ Validation des données	Division des Analyses et des Politiques Economiques	
Service responsable de la synthèse des données	Division des Analyses et des Politiques Economiques	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Analyses et des Politiques Economiques	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

— RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE
- ACTION 02:** APPUI A LA MODERNISATION DE L'APPAREIL DE PRODUCTION ET AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES
- ACTION 03:** PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS
- ACTION 04:** SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSCE.
- ACTION 05:** COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME
- ACTION 06:** SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
- ACTION 08:** PREPARATION OF THE PUBLIC INVESTMENT BUDGET
- ACTION 09:** DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES

— 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le programme d'appui à la relance économique pour l'accélération de la croissance vise la consolidation de la croissance économique.

L'objectif visé est d'améliorer le taux de croissance de l'économie, afin de permettre la réalisation des objectifs de croissance inscrits dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi.

À cet effet, il s'agira d'articuler les interventions à moyen terme du programme sur les axes suivants :

- le renforcement de la surveillance économique afin de relever les différentes contraintes à lever et/ou les potentialités à valoriser pour consolider la dynamique de croissance amorcée ;
- l'amélioration continue du climat des affaires et le renforcement du dialogue avec le secteur privé;
- la promotion de l'utilisation des matériaux locaux ainsi que des approches à hautes intensités de main d'oeuvre ;
- la mise en place des conditions d'éclosion d'un secteur privé entre autres moteur de la croissance à travers l'intensification de la mise en oeuvre du crédit-bail ;
- l'amélioration de la gestion du budget d'investissement public par le renforcement de l'opérationnalité de la chaîne PPBS ;
- le développement des filières porteuses de croissance ;
- la modernisation de l'appareil de production à travers la poursuite de la mise à niveau des entreprises ;
- la poursuite de la mécanisation de l'agriculture et l'accélération de la mise en oeuvre du programme agropoles ;
- le développement des partenariats publics-privés comme outil de promotion de l'investissement ;
- la poursuite de l'accompagnement des administrations à la maturation des projets et à l'élaboration des CDMT.

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE

L'Objectif de l'action est d'améliorer la connaissance de l'évolution de la conjoncture nationale et internationale à court et à moyen terme et son indicateur est le nombre de publications produites annuellement

En 2018, 40 publications à caractère économique ont été produites, notamment des bimensuels économiques, les tableaux de bord de l'économie camerounaise, les perspectives de l'économie.

En 2019, 22 publications à caractère économique sont élaborées et/ou validés, entre autres:

- 04 notes bimensuelles de conjoncture ;
- 01 document de cadrage macroéconomique;
- 02 tableaux de bord de l'économie camerounaise ;
- 02 rapports trimestriels de conjoncture économique ;
- 01 document de politique économique ;
- 01 rapport sur la situation et les perspectives de l'économie camerounaise ;
- 10 rapports régionaux sur le développement économique.

OBJECTIF 1. Améliorer la connaissance de l'évolution de la conjoncture nationale et internationale à court et à moyen terme.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de publications produites annuellement	nb	2018	39	2022	39

ACTION 02

APPUI A LA MODERNISATION DE L'APPAREIL DE PRODUCTION ET AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES

L'objectif de cette action est de renforcer la compétitivité des entreprises et de structurer davantage les filières porteuses de croissance. Son indicateur est le Nombre annuel de filières de croissance identifiées et structurées.

La mise en oeuvre de cette action en 2018 est marquée par :

- l'accompagnement des activités du Centre Technique de l'Agroalimentaire (CTA) ;
- la poursuite des actions visant à structurer certaines filières, notamment la filière agroalimentaire ;
- la clôture des activités du Programme d'Appui à la Modernisation de l'économie Camerounaise (PACOM) ;
- la mise à niveau des entreprises, notamment le volet restructuration des entreprises ;
- le suivi de l'utilisation des équipements mis à la disposition des acteurs de la transformation locale du bois par l'ex-projet Compétitivité des filières de croissance (PCFC).

Ces différentes actions majeures ont permis de porter le taux d'exécution à 95%.

En vue d'améliorer la compétitivité de notre tissu de production, les activités ci-après ont été réalisées

entre janvier et août 2019 :

- la promotion de la sous traitance à travers la note méthodologique d'élaboration du rapport ;
- la poursuite du processus de mise à niveau des entreprises (600 entreprises y ont adhéré; 300, 200 et 100 prédiagnostics, diagnostics globaux et diagnostics spécifiques ont été réalisés.
- le plan de communication auprès des entreprises industrielles a été validé ;
- 40 entreprises sont suivies et évaluées ;
- 12 entreprises au moins sont en attente de leur prime sur investissements matériels et immatériels ;
- une entreprise certifiée iso 9001;
- cinq entreprises en attente de leur audit de certification.

S'agissant de la restructuration, les entreprises qui en feront l'objet ont déjà été identifiées.

- la promotion du patriotisme économique:
 - liste de potentiels champions nationaux arrêtée,
 - le plan d'actions pour la promotion/renforcement de l'utilisation des intrants agricoles locaux par les grandes industries a été validé,
 - étude sur la responsabilité sociétale des entreprises dans le cadre de l'APE, réalisée.
- le suivi de l'opérationnalisation du Centre Technique de l'agroalimentaire: les équipements de laboratoire ont été acquis cette année et l'adhésion des entreprises privées à cette initiative est effective;
- le renforcement de la compétitivité des entreprises:
 - la 2è édition du rapport sur la compétitivité au Cameroun est en cours de finalisation ;
 - les organes du Comité de Compétitive viennent d'être pourvus;
 - une stratégie des exportations tournée vers les pays de la CEEAC et le Nigéria a été élaborée.

OBJECTIF 1. Accroître la compétitivité des filières porteuses de croissance.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre annuel de filières de croissance diagnostiquées et accompagnées	nb	2018	4	2022	4

ACTION 03

PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS

L'objectif ici est de favoriser une meilleure appropriation des approches HIMO et leur utilisation dans la réalisation des investissements publics notamment par les CTD. La performance dans la mise en oeuvre de cette action se mesure à travers le nombre de d'administrations publiques et privées sensibilisées et incitées.

Son taux d'exécution au terme de l'exercice budgétaire 2018 s'élève à 75,62%.

Au 31 août 2019, le MINEPAT a réalisé des missions de suivi rapproché des réalisations démonstratives dans les CTD.

OBJECTIF 1. Contribuer à la maîtrise des approches HIMO et leur
Contribuer à la maîtrise des approches HIMO et leur utilisation par la réalisation des investissements publics

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre des administrations publiques et privées sensibilisées et incitées	nb	2018	70	2022	0

ACTION 04**SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSCE.**

L'objectif étant d'assurer le suivi de la stratégie de développement du MINEPAT. Son indicateur est le nombre de publications produites annuellement.

En 2018, le taux de réalisation de l'action a été de 100%. Les activités ci-après ont été réalisées :

- l'évaluation annuelle 2017 de mise en oeuvre du DSCE ;
- l'évaluation au premier semestre 2018 de mise en oeuvre du DSCE ;
- le suivi de la mise en oeuvre des réformes structurelles avec les partenaires au développement (Banque mondiale, Union européenne, Banque africaine de développement, AFD);
- la tenue régulière des concertations avec les sectorielles et le respect du calendrier d'élaboration des documents de suivi, soit un taux de réalisation de 100%. Par ailleurs, le rapport d'analyse de la situation du marché du travail suivant la résolution 1 de l'oit et la matrice de mesures structurelles contenant des actions prioritaires à mettre en oeuvre sur la période 2017-2019, afin d'accélérer la réalisation des objectifs du DSCE ont été élaborés.

Au terme du mois d'août 2019, le taux de réalisation de cette action est 60%.

Par ailleurs, les principales réalisations à mi-parcours 2019 sont les suivantes :

- l'élaboration du rapport de mise en oeuvre du DSCE sur la période 2010-2018;
- le suivi de la mise en oeuvre des réformes structurelles (réunions tenues avec les partenaires techniques et financiers concernés (Banque mondiale, Banque Africaine de développement, Union Européenne, Agence Française de développement).

OBJECTIF 1. Suivre la mise en oeuvre du DSCE.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des rapports de suivi de la mise en oeuvre du DSCE	%	2018	2	2022	2

ACTION 05**COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME**

L'Objectif de l'action est d'assurer l'efficacité de la mise en oeuvre du programme et son indicateur est la proportion d'extrants planifiés annuellement, effectivement réalisés.

En 2018, le taux de mise en uvre de cette action est de 100%.

Au terme du mois d'août 2019, les principales réalisations sont :

- le suivi de la performance du programme à travers les réunions de coordination ;
- le suivi de la mise en oeuvre de la feuille de route et du plan d'action du programme ;
- l'élaboration et la validation de la chaine des résultats et de revue et actualisation du programme ;
- la production du rapport annuel de performance du programme ;
- l'élaboration des CDMT initial et ajusté du programme.
- l'élaboration du projet de performance.

OBJECTIF 1. Assurer l'efficacité de la mise en oeuvre du programme.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion d'extrants planifiés annuellement ; effectivement réalisés	%	2018	100	2022	100

ACTION 06**SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC**

L'objectif de cette action est d'améliorer la performance dans l'exécution du BIP. Son indicateur est la proportion d'extrants planifiés annuellement effectivement réalisés.

En 2018, outre les missions de contrôle des réalisations physiques du BIP et de l'utilisation des subventions des exercices 2014 et 2015 effectuées, les comités National, Régionaux, départementaux et communaux de suivi de l'investissement public se sont régulièrement tenues. Le taux de réalisation au titre de cet exercice budgétaire est de 90%.

De même et à l'effet d'identifier et de lever les entraves à la bonne exécution du BIP, plusieurs réunions de concertation se sont tenues avec les administrations. Le MINEPAT a également produit l'annexe de la loi de règlement y relative, et organisé les différentes sessions des Comités de Suivi de l'exécution physico-financière de l'investissement public.

A mi-parcours 2019, les activités phares menées ont porté sur :

- l'organisation de deux (02) sessions de la revue de l'exécution physico-financière du BIP des administrations ;
- l'élaboration de 04 rapports sur l'exécution des financements extérieurs relatifs aux 04 sessions de la plateforme de réconciliation des données FINEX ;
- la tenue des conférences d'harmonisation et d'actualisation de la table des unités physiques en vue de la préparation du BIP 2020 ;
- la production de l'Annexe BIP à la Loi de Règlement ;
- l'élaboration de 03 rapports mensuels de notes de veille sur l'exécution du BIP 2019 ;
- le suivi participatif de l'exécution du BIP au niveau communal (360 rapports disponibles) ;
- le suivi participatif de l'exécution du BIP au niveau régional (10 rapports disponibles).

OBJECTIF 1. Mesurer la performance dans l'exécution du BIP

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion d'administration dont les rapports de suivi et d'évaluations attendus sont produits et validés	%	2018	95	2022	100

ACTION 08**PREPARATION OF THE PUBLIC INVESTMENT BUDGET**

L'objectif de cette action est de permettre au budget de l'État d'être un véritable levier pour la croissance. Son indicateur est la proportion d'administrations dont le BIP est arrimé aux PAPs et CDMTs.

Au cours de l'exercice 2018, le MINEPAT a :

- poursuivre l'accompagnement des administrations pour l'élaboration des CDMT et organisé les conférences pour leur validation ;
- organiser les Conférences de maturation des projets, et d'affinement de la chaîne de résultats.

En 2019, à mi-parcours les activités majeures ci-après ont été réalisées :

- la participation à la tenue des Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) en vue de la préparation des CDMT ajustés ;
- l'élaboration d'un référentiel et du protocole d'organisation des CEPB/PA CDMT ajustés en cours de préparation pour validation aux CEP/PA ;
- l'organisation des Conférences Elargies de Programmation Budgétaires et de la Performance Associée (CEPB/PA).

OBJECTIF 1. Permettre au budget de l'Etat d'être un véritable levier pour la croissance.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux d'arrimage moyen du CDMT des administrations au BIP	%	2018	0	2022	100

ACTION 09

DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES

Cette action vise à accroître la participation du secteur privé dans les projets publics. Elle a pour indicateur le nombre de contrats PPP signés.

En 2019 à date, les administrations ont été accompagnées dans la maturation des projets éligibles en PPP.

OBJECTIF 1. Accroître la participation du privé dans les projets publics

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de contrats PPP signés	nb	2018	20	2022	40

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de publications produites annuellement	
Objectif	Améliorer la connaissance de l'évolution de la conjoncture nationale et internationale à court et à moyen terme.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	302 - APPUI A LA RELANCE ECONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	01 - RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Analyses et des Politiques Économiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Rapport de mise en œuvre du plan d'action	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme total des publications produites durant l'année	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 39
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 39.0
Prévisions annuelles	Année: 2020	Valeur: 39
	Année: 2021	Valeur: 39
	Année: 2022	Valeur: 39
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Les perspectives de l'économie camerounaise -Les bimensuelles économiques -Les tableaux de bords de l'économie camerounaise -Les rapports sur le développement économiques du Cameroun	
Mode de collecte des données	RAS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division des Analyses et des Politiques Économiques	
Vérification/ Validation des données	RAS	
Service responsable de la synthèse des données	Division des Analyses et des Politiques Économiques	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Analyses et des Politiques Économiques	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre annuel de filières de croissance diagnostiquées et accompagnées	
Objectif	Accroître la compétitivité des filières porteuses de croissance.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	302 - APPUI A LA RELANCE ECONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	02 - APPUI A LA MODERNISATION DE L'APPAREIL DE PRODUCTION ET AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Analyses et des Politiques Économiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Rapport de mise en œuvre du plan d'action	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme totale de l'ensemble des filières de croissance diagnostiquées et accompagnées dans l'année	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 4
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2020	Valeur: 4
	Année: 2021	Valeur: 4
	Année: 2022	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	- Rapports d'activités du Bureau de Mise à niveau des entreprises - Rapport de mise en œuvre du plan d'actions de la Division des Analyses et des Politiques Économiques	
Mode de collecte des données	RAS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division des Analyses et des Politiques Économiques	
Vérification/ Validation des données	Division des Analyses et des Politiques Économiques	
Service responsable de la synthèse des données	Division des Analyses et des Politiques Économiques	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division des Analyses et des Politiques Économiques	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre des administrations publiques et privées sensibilisées et incitées	
Objectif	Contribuer à la maîtrise des approches HIMO et leur utilisation par la réalisation des investissements publics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	302 - APPUI A LA RELANCE ECONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	03 - PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Unité HIMO	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	RAS	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme totale de l'ensemble des administrations publiques et privées sensibilisées et incitées	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 70
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 0.0
Prévisions annuelles	Année: 2020	Valeur: -
	Année: 2021	Valeur: -
	Année: 2022	Valeur: -
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités de l'Unité HIMO	
Mode de collecte des données	RAS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Unité HIMO	
Vérification/ Validation des données	Unité HIMO	
Service responsable de la synthèse des données	Unité HIMO	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Unité HIMO	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en oeuvre des recommandations issues des rapports de suivi de la mise en oeuvre du DSCE	
Objectif	Suivre la mise en oeuvre du DSCE.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	302 - APPUI A LA RELANCE ECONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	04 - SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSCE.	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Comité Technique de Suivi du DSCE	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	RAS	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Somme totale de publications produites annuellement	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 2%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2020	Valeur: 2%
	Année: 2021	Valeur: 2%
	Année: 2022	Valeur: 2%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités du Comité Technique de Suivi du DSCE	
Mode de collecte des données	RAS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Comité Technique de Suivi du DSCE	
Vérification/ Validation des données	Comité Technique de Suivi du DSCE	
Service responsable de la synthèse des données	Comité Technique de Suivi du DSCE	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Comité Technique de Suivi du DSCE	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'extrants planifiés annuellement ; effectivement réalisés	
Objectif	Assurer l'efficacité de la mise en œuvre du programme.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	302 - APPUI A LA RELANCE ECONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	05 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale de l'Économie et de la programmation des Investissements Publics	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	RAS	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le nombre d'extrants réalisés et le nombre d'extrants planifiés	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 100%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2020	Valeur: 100%
	Année: 2021	Valeur: 100%
	Année: 2022	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport de mise en œuvre de la Direction Générale de l'Économie et de la programmation des Investissements Publics	
Mode de collecte des données	RAS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction Générale de l'Économie et de la programmation des Investissements Publics	
Vérification/ Validation des données	Direction Générale de l'Économie et de la programmation des Investissements Publics	
Service responsable de la synthèse des données	Direction Générale de l'Économie et de la programmation des Investissements Publics	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction Générale de l'Économie et de la programmation des Investissements Publics	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'administration dont les rapports de suivi et d'évaluations attendus sont produits et validés	
Objectif	Mesurer la performance dans l'exécution du BIP	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	302 - APPUI A LA RELANCE ECONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	06 - SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de la Programmation des Investissements Publics	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	RAS	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le nombre d'administrations dont les rapports de suivi et d'évaluations attendus sont produits et validés et le nombre total d'administrations	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 95%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2020	Valeur: 100%
	Année: 2021	Valeur: 100%
	Année: 2022	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports de suivi-évaluation du BIP de toutes les administrations	
Mode de collecte des données	RAS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de la Programmation des Investissements Publics	
Vérification/ Validation des données	Direction de la Programmation des Investissements Publics	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de la Programmation des Investissements Publics	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction de la Programmation des Investissements Publics	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'arrimage moyen du CDMT des administrations au BIP	
Objectif	Permettre au budget de l'Etat d'être un véritable levier pour la croissance.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	302 - APPUI A LA RELANCE ECONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	08 - PREPARATION OF THE PUBLIC INVESTMENT BUDGET	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division de la Prévision et de la Préparation des Programmes et Projets	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	RAS	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le nombre d'activités réalisées et le nombre total d'activités prévues dans le calendrier budgétaire	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: -
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2020	Valeur: 100
	Année: 2021	Valeur: 100
	Année: 2022	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	MINEPAT et MINFI	
Mode de collecte des données	RAS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	RAS	
Vérification/ Validation des données	RAS	
Service responsable de la synthèse des données	Division de la Prévision et de la Préparation des Programmes et Projets	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Division de la Prévision et de la Préparation des Programmes et Projets	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de contrats PPP signés	
Objectif	Accroître la participation du privé dans les projets publics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	302 - APPUI A LA RELANCE ECONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	
Action concernée par l'objectif	09 - DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Conseil d'Appui à la Réalisation du Contrat de Partenariat	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	RAS	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme cumulée des contrats PPP signés	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 20
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 40.0
Prévisions annuelles	Année: 2020	Valeur: 30
	Année: 2021	Valeur: 35
	Année: 2022	Valeur: 40
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités du Conseil d'Appui à la Réalisation du Contrat de Partenariat	
Mode de collecte des données	RAS	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Conseil d'Appui à la Réalisation du Contrat de Partenariat	
Vérification/ Validation des données	Conseil d'Appui à la Réalisation du Contrat de Partenariat	
Service responsable de la synthèse des données	Conseil d'Appui à la Réalisation du Contrat de Partenariat	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DGEPIP	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE	473 000 000	473 000 000	1 867 000 000	1 867 000 000	2 340 000 000	2 340 000 000
02	APPUI A LA MODERNISATION DE L'APPAREIL DE PRODUCTION ET AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES	280 000 000	280 000 000	400 000 000	400 000 000	680 000 000	680 000 000
03	PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS	20 000 000	20 000 000	30 000 000	30 000 000	50 000 000	50 000 000
04	SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSCE.	80 000 000	80 000 000	0	0	80 000 000	80 000 000
05	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	1 511 228 000	1 511 228 000	0	0	1 511 228 000	1 511 228 000
06	SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC	1 841 000 000	1 841 000 000	0	0	1 841 000 000	1 841 000 000
08	PREPARATION OF THE PUBLIC INVESTMENT BUDGET	960 434 000	960 434 000	1 295 000 000	1 295 000 000	2 255 434 000	2 255 434 000
09	DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES	0	0	128 468 000	128 468 000	128 468 000	128 468 000
TOTAL		5 165 662 000	5 165 662 000	3 720 468 000	3 720 468 000	8 886 130 000	8 886 130 000

8. PROGRAMME 303

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU
DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION
REGIONALE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

CHARLES ASSAMBA ONGODO

■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

a.Objectif :

Améliorer l'apport des partenariats économiques et de l'intégration régionale à la réalisation des objectifs de développement du Cameroun.

b.Indicateur :

Taux annuel de décaissement des ressources d'investissement planifiées sur financement extérieur.

c.Cible :

De 96% en 2018 à 97% en 2019.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux annuel de décaissement des ressources d'investissement planifiées sur financement extérieur
Objectif	Améliorer l'apport des partenariats économiques et de l'intégration régionale à la réalisation des objectifs de développement du Cameroun.
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	303 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGCOOP
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Collecter : (1) - le volume annuel des financements extérieurs (en FCFA) inscrits en perspectives de déblocages au sein des UGP ; (2) - le volume annuel des financements extérieurs (en FCFA) décaissés au sein des UGP ; -Données quantitatives ; -Numérateur (2), dénominateur (1).
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Formule de calcul = (VolumeannueldesFINEXdécaissés (2))/(VolumeannueldesFINEXplanifiés (1))×100
Périodicité de la mesure	Deux fois par An.
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 96 %
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022 Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2020 Valeur: 100.0
	Année: 2021 Valeur: 100.0
	Année: 2022 Valeur: 100.0
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Données administratives de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA)
Mode de collecte des données	Transmettre une lettre de demande d'information au Directeur Général de la CAA qui se chargera d'évaluer le volume des financements extérieurs décaissés par l'ensemble des UGP en cours de mise en œuvre.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-CAA (front-office) ; DGCOOP (back-office) ; -La DGCOOP par le biais de son contrôleur de gestion devra contrôler la qualité des données collectées auprès des UGP et les Maîtres d'œuvres des projets concernées.
Vérification/ Validation des données	Confronter les informations données par la CAA avec ceux des UGP du maître d'ouvrage.
Service responsable de la synthèse des données	DGCOOP, Contrôleur de gestion
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DGCOOP, Contrôleur de gestion
Coût de collecte et d'analyse	Mission auprès de la CAA et de tous les ministères sectoriels maîtres d'ouvrages de l'ensemble des projets à FINEX en cours de mise en œuvre au cours de l'exercice concerné.
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Identification de l'ensemble des projets à financements extérieurs Valeurs planifiées des engagements sujets de reports
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION
- ACTION 02:** RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE
- ACTION 04:** COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME
- ACTION 05:** DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS INTERNATIONAUX
- ACTION 06:** AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ET DE L'EFFICACITÉ DU PARTENARIAT AU DÉVELOPPEMENT.
- ACTION 07:** NÉGOCIATION DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le paysage et les enjeux de l'aide internationale au développement sont en pleine évolution, il sera surtout question de diversification. Aussi, il conviendra d'explorer de nouvelles niches de financement, soit auprès des nouveaux partenaires que sont les entreprises, les Organisations de la Société Civile (OSC), les fondations, soit à travers la multiplication des instruments disponibles auprès des partenaires traditionnels. En outre, l'aide Publique au développement sera davantage destinée aux financements des Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Agenda 2065 de l'Union Africaine. Il s'agira donc entre autre de :

- opérationnaliser les instruments innovants identifiés, et de poursuivre leur exploration;
- rechercher prioritairement les mécanismes de financement orientés vers le secteur privé ;
- mobiliser des financements spécifiques aux secteurs de la santé, de l'environnement, de l'habitat social, développement local, de la gouvernance, etc... ;
- s'approprier la démarche et les mécanismes d'accès au marché financier international ;
- nouer des nouveaux partenariats stratégiques avec des pays du Sud (les pays émergents qui proposent des types de partenariat « gagnant-gagnant »).

Au niveau régional, les défis économiques demeurent, il s'agit notamment de la réalisation des programmes et projet intégrateurs visant une interconnexion des différentes capitales, mais aussi d'une harmonisation des politiques économiques pour établir une réelle zone de libre-échange, et la rationalisation des deux (02) communautés économiques.

Au niveau national, les priorités devront être accordées à l'évolution des chantiers d'infrastructures de la CAN 2019, la poursuite du financement des projets du PLANUT.

■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01**DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION**

L'objectif de cette action est d'accroître le volume des financements issus du Partenariat au développement (prêts et dons) pour la réalisation des programmes d'investissement publics en tenant compte de la soutenabilité de la dette. Son indicateur est le volume des financements du Partenariat au Développement (APD, prêts et dons) mobilisé à travers la signature des conventions.

Au cours de l'exercice 2018, FCFA 554 milliards ont été mobilisés pour le financement des projets de développement. L'on y retrouve principalement :

- la signature d'un accord de financement pour la construction des réseaux de transport d'électricité de desserte et de bouclage de la ville de Douala, Société Générale, 108 milliards ;
- la signature d'un accord de financement pour l'importation du pétrole brut de la SONARA, BID, 44,6 milliards;
- la signature d'un accord de financement pour l'Alimentation en Eau Potable 09 villes Phase 2, EXIMBANK China, 53,4 milliards ;
- la signature d'un accord de financement pour l'extension au plan national du système intelligent de vidéo surveillance urbaine (tranche 1-Phase 1), Bank of China, 22,95 milliards ;
- la signature d'un accord de financement pour la réhabilitation du stade Roumde-adjja, construction de son stade annexe et d'un hôtel 4 étoiles à Garoua, BMCE, 32 milliards ;
- la signature d'un accord de financement pour la construction du pont sur le fleuve Logone, BAD/FAD, 29,6 milliards ;
- la signature d'un accord de financement pour l'électrification rurale phase II, OFID, 7,8 milliards ;
- la signature d'un accord de financement pour le PRECASEM, Banque Mondiale, 16,2 milliards.

A mi-parcours de l'exercice 2019, le volume de financement levés auprès de nos Partenaires Techniques et Financiers est de 370 milliards FCFA, dont 359 milliards FCFA en prêts, et FCFA 11 milliards en dons. Et conformément, à la Loi de Finance 2019, un montant de près de 223 milliards FCFA a été mobilisé en prêts concessionnels, et FCFA 135 milliards en prêts non-concessionnels. Cela est du fait de la signature de plusieurs conventions de financement, il s'agit notamment de :

- signature avec La Bank Mondiale de la convention de financement du Projet d'appui à la réforme de l'éducation d'un montant de 53,6 milliards ;
- signature avec AFD de la convention de financement comme un Soutien Budgétaire pour un montant de 65,6 milliards ;
- signature avec BANK OF CHINA de la convention de financement du Projet d'extension au plan national du système intelligent de vidéosurveillance urbaine (phase I, 1500 cameras), d'un montant de 22,9 milliards ;
- signature avec BANK OF CHINA de la convention de financement pour Conduire à terme les négociations pour le projet de "construction des lignes de transport Ebolowa-Kribi (225 KV) et Mbalmayo-Mekin (90 KV) et leurs ouvrages connexes pour un montant de FCFA 32,71 milliards ;
- signature avec la Banque Mondiale de la convention de financement du Projet de développement des villes inclusives et résilientes (PDVIR) pour un montant de 93,61 milliards.

OBJECTIF 1. Accroître le volume des financements issus du Partenariat au Développement (prêts et dons) pour la réalisation des programmes d'investissement publics en tenant compte de la soutenabilité de la dette

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE		
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR	
1	Volume des financements du Partenariat au Développement (APD - prêts et dons) mobilisé à travers la signature de conventions	Mds	2018	554	2022	1 000

ACTION 02**RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE**

Cette action vise à accroître le volume des échanges aux niveaux sous-régional et régional. Son indicateur est la proportion des actions de l'agenda du processus d'intégration régionale et sous régionale effectivement mises en oeuvre.

En 2018, le taux de réalisation de cet indicateur est de 13%. Les activités qui y ont principalement contribué sont notamment :

- la mise en oeuvre du Programme Economique Régional au Cameroun, qui laisse entrevoir des avancées significatives au niveau des composantes liées à l'axe « capital humain » et celui relatif aux « infrastructures économiques et aménagement du territoire ». En effet, les projets inscrits dans chacun de ces axes, soit respectivement 100% et 90,6% sont soit en cours d'exécution et/ ou de finalisation ;
- la célébration le 16 mars 2018, de la 9ème édition de la Journée de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) sous le thème: «renforcement de l'entreprenariat des jeunes comme gage de développement inclusif et soutenu en zone CEMAC ». Elle a consisté en l'organisation de conférence-débats sur l'accès aux financements et autres facilités éventuellement disponibles en faveur des jeunes. La représentation de la CEMAC au Cameroun a été sollicitée à l'effet d'initier toute diligence liée à l'organisation d'ateliers/séminaires de formation approfondis sur ces questions.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de cette action, c'est tenu au cours de l'Exercice 2019 :

- la négociation réussie en collaboration avec le MINREX de l'accord de siège pour l'installation de la représentation de la Banque Africaine de Développement (BAD) au Cameroun ;
- la réalisation d'un atelier de diffusion des instruments de financement de la BAD en faveur du secteur privé ;
- la validation de concert avec la BAD, du document sur la stratégie de l'intégration régionale;
- la tenue de la 10ème édition de la Journée CEMAC;
- la préparation de la participation du Cameroun aux assemblées annuelles de la BAD ; et
- la tenue de la revue de portefeuille conjointe BAD/BDEAC.

OBJECTIF 1. Accroître le volume des échanges aux niveaux sous-régional et régional

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE		
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR	
1	Proportion des actions de l'agenda du processus d'intégration régional et sous régionale effectivement mises en oeuvre..	%	2019	100	2022	100

ACTION 04**COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME**

L'objectif de l'action est d'assurer la performance et l'efficacité de la mise en oeuvre des activités de coopération. L'indicateur est le Taux de réalisation des activités du programme.

L'activité majeure qui y a été menée au sein de cet action, pour l'exercice 2019 est l'élaboration d'un texte réglementaire encadrant la procédure de mobilisation des financements extérieurs est en cours. En effet, le Groupe de Travail qui en a la charge s'attèle à parcourir les textes existant en la matière, et essaie d'en ressortir/ressortir d'éventuelles lacunes ou incohérences. A ce jour, et avec le concours de la

CAA/CNDP et de la DGEPIP, la procédure de mobilisation a été structurée. Toutefois, ce processus demeure technique et devrait pour sa validation institutionnelle faire l'objet d'une transcription en un texte normatif.

OBJECTIF 1. Assurer la performance et l'efficacité de lamise en oeuvre des activités de coopération

Assurer la performance et l'efficacité de lamise en oeuvre des activités de coopération

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités du programme	%	2018	95	2022	95

ACTION 05

DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS INTERNATIONAUX

L'objectif de cette action est de favoriser les Investissements Directs Étrangers en renforçant la coopération entre les bailleurs de fonds internationaux et le secteur privé. Son indicateur est le nombre de conventions conclues entre les entreprises privées camerounaises et les bailleurs de fonds internationaux.

En 2018, les réalisations ont porté sur :

- l'examen et/ou la négociation de 08 projets d'Accords de Promotion et de Protection Réciproque des Investissements (APPRI) ;
- la production et la validation d'un manuel simplifié de procédures devant conduire à la signature d'un APPRI;
- la validation du modèle d'APPRI camerounais, permettra d'encadrer les propositions d'accord soumis à l'examen ;
- la production de deux contre-propositions adressées à l'Afrique du Sud et de l'Autriche comme réponse à leur offre d'APPRI.

A mi-parcours de l'exercice 2019:

Il a été question d'examiner la possibilité d'implémenter au Cameroun certains mécanismes de financements innovants. A cet effet, il est attendu de manière imminente, la réception de deux études relatives à, l'opérationnalisation des mécanismes de financement participatif ou crowdfunding, et au financement selon le modèle Package deal. Il en est de même de l'étude relative aux Impacts de la signature des Accords de Promotion et de Protection des Investissements Réciproques (APPRI) , sur l'économie Camarounaise.

OBJECTIF 1. Favoriser les Investissements Directs Étrangers (IDE) en renforçant la coopération entre les bailleurs de fonds internationaux et le secteur privé

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de conventions conclues entre les entreprises privées camerounaises et les bailleurs de fonds internationaux	nb	2018	1	2022	3

ACTION 06**AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ET DE L'EFFICACITÉ DU PARTENARIAT AU DÉVELOPPEMENT.**

L'objectif de cette action est d'accroître le niveau d'absorption des financements extérieurs. Elle pour indicateur le taux global de décaissement des financements extérieurs.

En 2018, le taux de réalisation de cet indicateur est de 36%, à travers les activités ci-après:

- la mise en oeuvre des activités relatives au Projet d'Appui au Suivi de l'Efficacité du Développement et du Partenariat Mondial pour le Développement Durable (PASEDD) a pour résultats majeurs ;
- la participation à troisième vague de l'enquête de l'ocde sur le suivi des indicateurs du partenariat mondial (Préparation et collecte de données au niveau national) ;
- la réalisation de l'étude sur le diagnostic du financement pour le développement (DFA) ; et
- la production du rapport 2017 sur la situation et les perspectives de l'aide au développement.

Durant l'Exercice 2019, la tenue historique des cadres de concertation avec les PTF, et les différentes UGP à travers des revues de portefeuille avec la Banque Mondiale, ou les partenaires du Monde islamique, et la revue portefeuille conjointe BAD et BDEAC, ont contribué à lever des contraintes dans l'exécution de certains projets. Cet ainsi que le taux de décaissement à mi-parcours du portefeuille à été à 32% , soit au 30 juin 2019, un montant de FCFA 3 760 milliards de SEND's hors appuis budgetaires.

En outre, la gestion de l'information sur l'Aide Publique au Developpement passe par l'alimentation continue de la plateforme DAD-Cameroun sur les informations financières engageant l'Etat du Cameroun. Il s'agit d'une mise à jour de la plateforme pour les informations relatives aux nouveaux engagements, aux décaissements, et aux Fonds de Contre Partie associés aux projets.

Au cours de l'exercice 2019, il a été opérationnalisé une passerelle de communication entre la plateforme DAD-Cameroon logée à la DGCOOP et le Système CDRMS logé à la CAA. Elle permet dorenavant d'assurer une cohérence et une mise à jour semi automatique des données sur les décaissements des bailleurs.

La production du Rapport Annuel 2018 sur la situation et les perspectives de l'aide au développement, est en cours d'achèvement.

OBJECTIF 1. Accroître le niveau d'absorption des financements extérieurs.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux global de décaissement des financements extérieurs.	%	2018	36	2022	38

ACTION 07**NÉGOCIATION DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL**

L'objectif de cette action est de conclure un accord de partenariat économique régional complet et équilibré avec l'Union Européenne à travers le degré d'ouverture du marché aux produits d'origine des pays membres de l'Union Européenne.

En 2018, ce taux d'ouverture est de 35%. Ceci est la matérialisation de l'implémentation de l'accord de partenariat bilatéral entre le Cameroun et l'Union Européen. Cet ainsi au cours de cette exercice les produits de la première catégorie et ceux de la deuxième catégorie ont respectivement bénéficié d'une

exonération fiscale de l'ordre de 75% et 30% respectivement. En outre, les réflexions se poursuivent en vue de la conclusion d'un accord de partenariat économique bilatéral avec le Royaume Uni dans l'éventualité d'un BREXIT.

La mise en œuvre de l'APE se poursuit durant l'exercice 2019, c'est ainsi qu'à date, et conformément au calendrier actualisé du démantèlement tarifaire, les produits du groupe 1 et groupe 2 bénéficient d'un démantèlement tarifaire de 100% et 45% respectivement. Aussi, l'activité des Comités en charge de la question compte à leur actif:

- la production de deux textes soumis au parlement européen pour ratification. Il s'agit notamment des décisions sur l'arbitrage et la médiation des différends, et de la décision désignant les arbitres ;
- l'élaboration de la contribution du Cameroun aux négociations Post-Cotonou, qui se sont tenues à New York les 27 et 28 septembre 2019;
- la poursuite des réflexions pour la mise en place d'un outil approprié sur le monitoring de la mise en œuvre de l'APE d'étape Cameroun-Union Européenne ;
- l'entame des négociations d'un APE avec le Royaume Uni et l'Irlande du Nord en perspective du BREXIT ;
- la finalisation des études sur la modélisation, l'évaluation et l'atténuation de l'impact fiscal net lié à l'APE Bilatéral Cameroun-Union Européenne, et celle relative à l'impact économique d'un APE bilatéral Cameroun- Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord conformément aux Très Haute Directive du Chef de l'Etat.

OBJECTIF 1. Conclure un Accord de Partenariat Économique complet et équilibré avec l'UE

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Degré d'ouverture du marché aux produits d'origines des pays membres de l'Union Européenne	%	2018	35	2022	65

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Volume des financements du Partenariat au Développement (APD - prêts et dons) mobilisé à travers la signature de conventions
Objectif	Accroître le volume des financements issus du Partenariat au Développement (prêts et dons) pour la réalisation des programmes d'investissement publics en tenant compte de la soutenabilité de la dette
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	303 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE
Action concernée par l'objectif	01 - DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGCOOP
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôleur de Gestion
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Collecter le volume de l'ensemble des accords de prêts et de dons contractés dans les Conventions signés par le gouvernement du Cameroun. -Données quantitatives.
Unité de mesure	Milliards(Mds)
Mode de calcul	Formule de calcul = Sommes engagements des conventions/accords de prêts/dons signés par le Gouvernement du Cameroun
Périodicité de la mesure	Deux fois par An.
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 554
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 1000.0
Prévisions annuelles	Année: 2020 Valeur: 1000
	Année: 2021 Valeur: 1000
	Année: 2022 Valeur: 1000
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)	
Source de données	Données administratives de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA)
Mode de collecte des données	Transmettre une lettre de demande d'information au Directeur Général de la CAA qui se chargera d'évaluer le volume des financements extérieurs décaissés par l'ensemble des UGP en cours de mise en œuvre.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-CAA (front-office) ; DGCOOP (back-office) ; -La DGCOOP par le biais de son contrôleur de gestion devra contrôler la qualité des données collectées auprès des UGP et les Maîtres d'œuvres des projets concernées.
Vérification/ Validation des données	Confronter les informations données par la CAA avec ceux des UGP du maître d'ouvrage.
Service responsable de la synthèse des données	DGCOOP, Contrôleur de Gestion
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DGCOOP, Contrôleur de Gestion
Coût de collecte et d'analyse	Mission auprès de la CAA et de tous les ministères sectoriels maîtres d'ouvrages de l'ensemble des projets à FINEX en cours de mise en œuvre au cours de l'exercice concerné.
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	
Modalités d'interprétation	
5) Commentaires	

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des actions de l'agenda du processus d'intégration régionale et sous régionale effectivement mises en oeuvre..	
Objectif	Accroître le volume des échanges aux niveaux sous-régional et régional	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	303 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE	
Action concernée par l'objectif	02 - RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction de l'intégration régionale	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DGCOOP, Contrôleur de Gestion	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le poids des actions de l'agenda du processus d'intégration régionale (UA) et sous régionale (CEMAC, CEEAC) planifiées dans le référentiel du processus et, le poids des actions de l'agenda du processus d'intégration régionale (UA) et sous-régionale (CEMAC, CEEAC) effectivement réalisées	
Périodicité de la mesure	Deux fois par An.	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 87
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2020	Valeur: 100
	Année: 2021	Valeur: 100
	Année: 2022	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Données administratives de la DGCOOP	
Mode de collecte des données	Situation consolidée des informations sur la mise à œuvre des activités du processus d'intégration régionale et sous-régionale du référentiel	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction de l'intégration régionale	
Vérification/ Validation des données	Contrôle de Gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Direction de l'intégration régionale	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DGCOOP, Contrôleur de Gestion	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Nombre de conventions conclus à travers la coopération décentralisée et de mécanismes de financements innovants mis en place.
Objectif	Capitaliser les opportunités de coopération décentralisée et des financements innovants
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	303 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE
Action concernée par l'objectif	03 - PROMOTION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE ET DES FINANCEMENTS INNOVANTS
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Service d'Appui à la Coopération Décentralisée (SACD) / DGCOOP
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôle de Gestion - DGCOOP
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives
Unité de mesure	Nombre
Mode de calcul	Comptage des conventions d'envergure nationale, conclus par les CTD du Cameroun en matière de coopération décentralisée, et de cadre normatif de mécanismes de financements innovants mis en place.
Périodicité de la mesure	Deux fois par mois
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 3.0
Prévisions annuelles	Année: 2020 Valeur: 5
	Année: 2021 Valeur: 5
	Année: 2022 Valeur: 5
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	MINATD, CTD, DGCOOP
Mode de collecte des données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Service d'Appui à la Coopération Décentralisée (SACD) / DGCOOP
Vérification/ Validation des données	Contrôle de Gestion
Service responsable de la synthèse des données	SACD
Service interne ou structure externe responsable des analyses	SACD; Contrôle de Gestion; DGCOOP
Coût de collecte et d'analyse	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	RAS
Modalités d'interprétation	RAQS
5) Commentaires	

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux de réalisation des activités du programme
Objectif	Assurer la performance et l'efficacité de lamise en oeuvre des activités decoopération Assurer la performance et l'efficacité de lamise en oeuvre des activités decoopération
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	303 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE
Action concernée par l'objectif	04 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	-La DGCOOP
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Le contrôle de Gestion DGCOOP
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Liste d'activités et tâches planifiées et budgétisées du Plan d'Action Annuel ; - Liste d'activités réalisées assorties des extrants ; - Liste d'activités en cours de réalisation assorties de leur état de mise en œuvre ; - Le montant des activités planifiées.
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	$\frac{((\sum_{k=0}^n \text{Coût de l'activité/tâche réalisées?}_k))}{(\text{Coût total des activités/taches planifiées})} \times 100$
Périodicité de la mesure	Deux fois par an
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 80
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2020 Valeur: 90
	Année: 2021 Valeur: 90
	Année: 2022 Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	-La matrice d'évaluation du plan d'actions -Les rapports d'activités ; -Les rapports de suivi de la mise en œuvre des plans d'actions et de la feuille de route ; -Les rapports d'évaluation de la performance des services ; -Les rapports de suivi de l'exécution du budget ; -Les rapports de suivi de l'exécution du BIP ; Les procès-verbaux
Mode de collecte des données	-Collecte des informations sur l'état de mise en œuvre des activités du plan d'actions et constitution d'une matrice d'évaluation de leur mise en œuvre, -Recensement des rapports d'activités et de suivi de la mise en œuvre des activités des structures et des programmes ministériels, Exploitation des rapports d'activités et de suivi de la mise en œuvre des activités des structures et des programmes, préalablement élaborés et transmis au Secrétaire Général par les responsables.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-Le contrôle de Gestion DGCOOP -La DGCOOP
Vérification/ Validation des données	Les données collectées auprès des responsables des structures concernées sont validés en premier ressort par les responsables de programmes et ensuite par la chaîne hiérarchique constituée du Secrétaire Général, du Ministre Délégué et du Ministre en dernier ressort.
Service responsable de la synthèse des données	Le contrôle de Gestion DGCOOP
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-La DGCOOP
Coût de collecte et d'analyse	Mission à l'intérieur, indemnité de travaux spéciaux
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	RAS
Modalités d'interprétation	RAS
5) Commentaires	

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de conventions conclues entre les entreprises privées camerounaises et les bailleurs de fonds internationaux	
Objectif	Favoriser les Investissements Directs Étrangers (IDE) en renforçant la coopération entre les bailleurs de fonds internationaux et le secteur privé	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	303 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE	
Action concernée par l'objectif	05 - DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS INTERNATIONAUX	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGCOOP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Contrôle de gestion	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données quantitatives	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	comptage	
Périodicité de la mesure	deux fois par an	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 01
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 3.0
Prévisions annuelles	Année: 2020	Valeur: 3
	Année: 2021	Valeur: 3
	Année: 2022	Valeur: 3
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	DNS ; DIR ; DPE ; DMI	
Mode de collecte des données	Collette des informations auprès des entreprises du secteur privé les bailleurs de fonds (PTF) – à réaliser par les structures de la DGCOOP	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DGCOOP	
Vérification/ Validation des données	Contrôle de gestion	
Service responsable de la synthèse des données	DGCOOP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	contrôle de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	Mission à l'intérieur, ITS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	pas de biais espéré	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux global de décaissement des financements extérieurs.
Objectif	Accroître le niveau d'absorption des financements extérieurs.
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	303 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE
Action concernée par l'objectif	06 - AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ET DE L'EFFICACITÉ DU PARTENARIAT AU DÉVELOPPEMENT.
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGCOOP
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DGCOOP, Contrôleur de Gestion
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Données qualitatives
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Rapport entre le volume des financements extérieurs décaissés à date depuis 2010 et le volume des financements globaux mobilisés à travers la Signature des conventions depuis 2010.
Périodicité de la mesure	Annuel (Une fois par an)
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 36
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 38.0
Prévisions annuelles	Année: 2020 Valeur: 38
	Année: 2021 Valeur: 38
	Année: 2022 Valeur: 38
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Données administratives de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA)
Mode de collecte des données	-Mission d'un Groupe de Travail à la CAA
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DGCOOP
Vérification/ Validation des données	DGCOOP, PTF et CAA
Service responsable de la synthèse des données	DGCOOP, Contrôleur de Gestion
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DGCOOP, Contrôleur de Gestion
Coût de collecte et d'analyse	Mission à l'intérieur / Indemnités de travaux spéciaux.
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	RAS
Modalités d'interprétation	RAS
5) Commentaires	

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Degré d'ouverture du marché aux produits d'origines des pays membres de l'Union Européenne	
Objectif	Conclure un Accord de Partenariat Économique complet et équilibré avec l'UE	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	303 - RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE	
Action concernée par l'objectif	07 - NÉGOCIATION DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DGCOOP ; Secrétariat technique Comité CSMO APE	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Données quantitatives	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le poids des produits/services d'origines des pays membres de l'UE exonérés des taxes et droits de douanes au Cameroun, et le poids de l'ensemble des produits/services d'origines des pays membres de l'UE de la liste de l'OMC des produits/services internationaux exportables.	
Périodicité de la mesure	Annuel	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 35
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 65.0
Prévisions annuelles	Année: 2020	Valeur: 56
	Année: 2021	Valeur: 56.6
	Année: 2022	Valeur: 65
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Calendrier de démantèlement tarifaire de l'Accord de PE	
Mode de collecte des données	Mission auprès du Comité interministériel en charge de la négociation de l'Accord de partenariat économique avec UE, et de suivi de la mise en œuvre d'APEB CAM - UE Exploitation des conclusions des rounds de négociations des termes de l'APE	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DGCOOP ; Secrétariat technique Comité CSMO APE	
Vérification/ Validation des données	Contrôle de Gestion	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôle de Gestion et Comité CSMO APE	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DGCOOP ;	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

■ 8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION	980 103 328	980 103 328	0	0	980 103 328	980 103 328
02	RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE	50 000 000	50 000 000	0	0	50 000 000	50 000 000
04	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	817 232 865	817 232 865	0	0	817 232 865	817 232 865
05	DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS INTERNATIONAUX	55 500 000	55 500 000	0	0	55 500 000	55 500 000
06	AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ET DE L'EFFICACITÉ DU PARTENARIAT AU DÉVELOPPEMENT.	287 737 525	287 737 525	550 000 000	550 000 000	837 737 525	837 737 525
07	NÉGOCIATION DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL	81 806 857	81 806 857	0	0	81 806 857	81 806 857
TOTAL		2 272 380 575	2 272 380 575	550 000 000	550 000 000	2 822 380 575	2 822 380 575

9. PROGRAMME 304

RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU
DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES
ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.

RESPONSABLE DU PROGRAMME

JANVIER OUM ELOMA

■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

a.Objectif :

Disposer des stratégies de développement et des schémas d'aménagement arrimés aux objectifs du DSCE.

b.Indicateur :

Le nombre de stratégies de développement et des schémas d'aménagement du territoire arrimés aux objectifs du DSCE.

c.Cible :

De huit (08) en 2018, à quatorze (14) en 2019.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Le nombre de stratégies de développement et des schémas d'aménagement du territoire arrimés aux objectifs du DSCE.
Objectif	Disposer des stratégies de développement et de schémas d'aménagement arrimés aux objectifs du DSCE.
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	304 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Quantitative
Unité de mesure	Nombre
Mode de calcul	Comptage
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 8
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2022 Valeur: 23.0
Prévisions annuelles	Année: 2020 Valeur: 23
	Année: 2021 Valeur: 23
	Année: 2022 Valeur: 23
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme
Mode de collecte des données	Réunions de coordination au niveau du Programme Collecte des données auprès des responsables d'Action, ainsi que des Projets et Programmes du portefeuille du MINEPAT.
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT
Vérification/ Validation des données	Réunions de coordination au niveau du Programme Réunions de coordination au niveau du Département ministériel
Service responsable de la synthèse des données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Contrôleur de gestion
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Contrôleur de gestion
Coût de collecte et d'analyse	RAS
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Certaines activités mises en œuvre pour aménager le territoire au sein de ce Programme ne peuvent pas toujours être captées par cet indicateur
Modalités d'interprétation	RAS
5) Commentaires	
RAS	

— RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 08:** APPUI AU DEVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL
- ACTION 09:** COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME
- ACTION 10:** RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE
- ACTION 11:** PROSPECTIVE ET VEILLE STRATÉGIQUE DE DEVELOPPEMENT
- ACTION 12:** PLANIFICATION DES SERVICES SOCIAUX ET DES RESSOURCES HUMAINES DE LA NATION ET SUIVI DES QUESTIONS DE POPULATION ET DU GENRE
- ACTION 13:** MAÎTRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIÈRES
- ACTION 14:** RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

— 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

L'objectif du programme « Renforcement de la Planification du Développement et Intensification des actions d'Aménagement du Territoire » vise à disposer des stratégies de développement et de schémas d'aménagement arrimés aux objectifs du DSCE. L'indicateur retenu pour son suivi et évaluation est le nombre de stratégies de développement et des schémas d'aménagement du territoire arrimés aux objectifs du DSCE. Il est question de porter ce nombre à vingt trois (23) dès 2020. Pour ce faire, il s'agira principalement de mettre en place les outils d'arrimage des interventions de développement au DSCE. Dans cette perspective, l'ensemble des stratégies sectorielles et thématiques dont l'élaboration incombe au MINEPAT seront rendues disponibles ainsi que les instruments stratégiques d'aménagement et de développement durable du territoire que sont le Plan de Zonage du Territoire National et les Schémas National et Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire seront élaborés. En outre, dans le cadre de ce programme le MINEPAT accompagne les administrations et les Collectivités Territoriales Décentralisées afin de disposer d'instruments de planification arrimés aux objectifs du DSCE (stratégies à périmètre ministériel, Plans d'Actions Prioritaires, Plans Communaux de Développement).

Par ailleurs, dans le cadre sa mission relative à l'aménagement des Zones d'Intervention Prioritaire, un accent est mis sur la réalisation des infrastructures d'aménagement dans ces zones, de concert avec les administrations concernées. C'est le cas du Complexe Industriolo-Portuaire de Kribi, des marchés frontaliers, des réalisations sur les berges des fleuves Logone et Chari, et des digues de Maga et du Logone dans la partie septentrionale du pays, de la construction des kits frontaliers, de la construction des magasins de conditionnement des produits agricoles, de la construction d'un pont frontalier entre Yagoua et Bongor, de la construction des pools d'engins, des digues passerelles et infrastructures socio-économique à Manoka et dans la péninsule de Baskassi, etc.

Le Programme participe également à la mise en oeuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Économique décidé par le Chef de l'Etat, à travers la maturation des projets relatifs à la construction des ouvrages de retenue, de captage et de canalisation, ainsi que les aménagements des

périmètres hydro-agricoles dans les Régions septentrionales.

9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 08

APPUI AU DEVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL

L'objectif est d'accroître les capacités techniques, financières et matérielles des CTD. Il a pour indicateur, la proportion des Collectivités territoriales Décentralisées disposant d'un plan de développement arrimé au DSCE et le mettant en oeuvre.

En 2018, le taux de réalisation de cet indicateur est de 97% à travers notamment :

- la maturation des projets à inscrire dans le contrat-plan Etat/Commune de Lagdo ;
- l'accompagnement des projets des GIC, ONG et Associations ;
- la mise en oeuvre des programmes et projets ci-après :
- le Programme National de Développement Participatif (PNDP) ;
- le Projets Filets Sociaux (PFS) ;

OBJECTIF 1. Accroître les capacités techniques, financières et matérielles des CTD.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des Collectivités Territoriales Décentralisées disposant d'un plan de développement arrimé au DSCE et le mettant en oeuvre	%	2018	97	2022	100

ACTION 09

COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME

Son objectif est d'assurer la mise en oeuvre efficace du programme et son indicateur est le taux de mise en oeuvre du programme.

OBJECTIF 1. Assurer la mise en oeuvre efficace du programme.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en oeuvre du programme	%	2018	90	2022	100

ACTION 10

RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

L'objectif de cette action est de disposer des stratégies sectorielles et thématiques arrimés aux objectifs du DSCE. Il se mesure par le nombre de stratégies sectorielles et thématiques arrimés aux objectifs du DSCE.

Les avancées enregistrées portent essentiellement sur les travaux de planification de la 2ème phase de la Vision 2035, l'évaluation et l'actualisation des stratégies sectorielles et thématiques, ainsi

que l'accompagnement des administrations en vue d'aligner leurs interventions sur les orientations stratégiques de développement.

Pour ce qui est des travaux de planification de la 2ème phase de la Vision 2035 :

- l'évaluation des politiques de développement sur la période 2010-2018 a été réalisé afin de tirer les enseignements devant permettre de mieux planifier la deuxième phase de la Vision 2035 ;
- les Travaux thématiques et prospectifs (Caractérisation de l'émergence, identification des filières porteuses, modélisation de l'emploi, productivité, capital humain, cohésion et mutations sociales, etc.) ont été menées ;
- les consultations participatives ont été organisées dans les 10 chefs-lieux de région du 11 au 15 mars 2019, pour recueillir la perception des populations et des forces vives régionales sur les questions de développement.

OBJECTIF 1. Disposer des stratégies sectorielles et thématiques arrimées aux objectifs du DSCE.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de stratégies sectorielles et thématiques arrimés aux objectifs du DSCE	nb	2018	6	2022	9

ACTION 11

PROSPECTIVE ET VEILLE STRATÉGIQUE DE DEVELOPPEMENT

L'objectif est de fournir des données de veille stratégique et de prospective économique, à travers la production annuelle d'articles de veille stratégique et de bulletins de prospective économique.

L'élément principal qui a marqué le contexte de la mise en oeuvre de cette action en 2018 est l'exploitation du modèle MADIBA.

Les activités majeures ci-après ont été réalisées :

- exploitation du modèle MADIBA ;
- suivi de la mise en oeuvre des activités de veille prospective.

OBJECTIF 1. Fournir des données de veille stratégique et de prospective économique.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre annuel d'articles de veille stratégique et de bulletins de prospective économique produits	nb	2018	2	2022	12

ACTION 12

PLANIFICATION DES SERVICES SOCIAUX ET DES RESSOURCES HUMAINES DE LA NATION ET SUIVI DES QUESTIONS DE POPULATION ET DU GENRE

L'objectif recherché est de disposer d'un capital humain capable de soutenir la croissance à travers le nombre de stratégies sectorielles prenant en compte les questions de populations, de genre et/ou de vulnérabilité sociale.

Plusieurs activités ont été menées dans le cadre de cette action. Il a été notamment question de :

- la phase 2 de l'étude sur la structure du capital humain a été réalisée;

- le Cameroun a pris à la Commission de la Population et du Développement des Nations Unies en avril 2019 ;
- les Policy brief sur le dividende démographique ont été produit et validé au cours d'un atelier qui a eu lieu du 25 au 29 juin 2019 à Ebolowa ;
- les études sur les migrations internes et externes ont été réalisées à 45% ;
- la Journée Mondiale de la Population 2019 s'est célébrée le 11 juillet 2019 à Kribi.

Pour le compte des travaux préparatoires du 4ème RGPH les préparatifs du dénombrement principal se poursuivent avec notamment l'actualisation de la cartographie censitaire dans les quartiers périphériques des grandes métropoles, la préparation des dossiers d'appel d'offre pour l'acquisition du matériel, la finalisation de la stratégie du dénombrement dans les zones à risques. Par rapport à la stratégie du dénombrement dans les zones à risques, une mission du Bureau siège de l'UNFPA et du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a séjourné à Yaoundé du 17 au 21 juin 2019 pour un appui technique. Un Draft de ladite stratégie a été produit et soumis à l'appréciation du Comité Technique du 4ème RGPH.

OBJECTIF 1. Développer des outils d'aide à la planification d'un développement inclusif, participatif et durable

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de stratégies sectorielles prenant en compte les questions de populations, de genre et/ou de vulnérabilité sociale	nb	2018	6	2022	9

ACTION 13

MAÎTRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIÈRES

L'objectif visé est de disposer des outils stratégiques d'aménagement du territoire. Il a pour indicateur le nombre d'outils stratégiques d'aménagement du territoire élaborés (schémas nationaux, sectoriels et régionaux).

Les résultats suivants ont été obtenus entre 2018 et 2019 :

- les travaux de l'élaboration du Schéma National et des Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire des Régions de l'Adamaoua, du Centre, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Littoral, du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Sud se sont poursuivis. Pour les Schémas d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire des Régions du Nord et du Sud-Ouest, le processus de passation du marché a suffisamment avancé avec la signature de l'Appel d'Offres International Restreint le 14 janvier 2019. Il se situe à présent à la phase de proposition d'attribution ;
- les travaux de construction des infrastructures dans certaines zones frontalières se sont également poursuivis (kits frontaliers de Nwa et d'Olamze, marchés frontaliers d'Ekok, Garoua-Boulaï et Fotokol) ;
- les travaux du Projet d'Urgence de Lutte Contre les Inondations dans la Région de l'Extrême-Nord se sont poursuivis avec u niveau global d'exécution de 80% ;
- les études techniques pour la réalisation de certaines infrastructures et certaines études

d'aménagement du territoire ont également connu d'importantes avancées (aménagement d'une voie de contournement en amont du barrage hydroélectrique de Lagdo, avec construction d'un pont sur la Bénoué et de la réfection de la crête du barrage, étude de faisabilité pour la construction de la digue route Gobo-Kousseri et la réalisation des aménagements connexes, études en vue de la protection des berges, la construction des digues de protection et autres aménagements connexes dans la presqu'île de Bakassi et les localités environnantes, étude de formulation du Programme de développement des zones frontalières du Cameroun, Formulation du programme de développement des aires aménagées le long des routes nationales et du réseau intégrateur d'Afrique Centrale, Elaboration de l'Atlas de développement physique du Cameroun).

OBJECTIF 1. Disposer des outils stratégiques
d'aménagement du territoire

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'outils stratégiques d'aménagement du territoire élaborés (schémas nationaux, sectoriels et régionaux)	nb	2018	2	2022	20

ACTION 14

RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les activités menées dans ce cadre visent à aménager les zones d'intervention prioritaire. L'indicateur ici est le taux annuel de mise en oeuvre des programmes et projets d'aménagement dans les zones d'intervention prioritaire.

Au titre des activités majeures mises en oeuvre, on peut citer :

- la poursuite des travaux du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique – volet MINEPAT ;
- la poursuite des travaux de construction des complexes de conditionnement, de stockage et de commercialisation des produits agro-pastoraux de Mbouda, Foubot, Kye-Ossi et Mvangane ;
- la maturation des projets relatifs à la construction des adductions d'eau potable de Soule-Roua, Mindif et Waza.

OBJECTIF 1. Aménager les zones
d'intervention prioritaire.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en oeuvre des programmes et projets d'aménagement dans les zones d'intervention prioritaire	%	2018	85	2022	100

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Proportion des Collectivités Territoriales Décentralisées disposant d'un plan de développement arrimé au DSCE et le mettant en oeuvre
Objectif	Accroître les capacités techniques, financières et matérielles des CTD.
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	304 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.
Action concernée par l'objectif	08 - APPUI AU DEVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Quantitative
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Nombre de CTD disposant d'un PCD arrimé au DSCE/Nombre de CTD
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 97
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2020 Valeur: 0
	Année: 2021 Valeur: 0
	Année: 2022 Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Directeur des Infrastructures et d'Appui au Développement Régional et Local Programme National de Développement Participatif Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en oeuvre du Plan d'Action du Programme
Mode de collecte des données	Réunions de coordination Collecte des données auprès des responsables d'Activité
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT
Vérification/ Validation des données	Réunions de coordination
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable du Programme Contrôleur de gestion
Coût de collecte et d'analyse	RAS
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	RAS
Modalités d'interprétation	RAS
5) Commentaires	
RAS	

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre du programme	
Objectif	Assurer la mise en œuvre efficace du programme.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	304 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.	
Action concernée par l'objectif	09 - COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre d'activités réalisées/Nombre d'activités programmées	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 90%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2020	Valeur: 100%
	Année: 2021	Valeur: 100%
	Année: 2022	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination Collecte des données auprès des responsables d'Action	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT	
Vérification/ Validation des données	Réunions de coordination	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable du Programme Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Cet indicateur renseigne toutes les activités qui sont mises en œuvre au sein de cette action	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de stratégies sectorielles et thématiques arrimés aux objectifs du DSCE	
Objectif	Disposer des stratégies sectorielles et thématiques arrimées aux objectifs du DSCE.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	304 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.	
Action concernée par l'objectif	10 - RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 6
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022	Valeur: 9.0
Prévisions annuelles	Année: 2020	Valeur: 8
	Année: 2021	Valeur: 8
	Année: 2022	Valeur: 9
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Division de la Prospective et de la Planification Stratégique Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme	
Mode de collecte des données	Réunions de coordination Collecte des données auprès des responsables d'Activité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT	
Vérification/ Validation des données	Réunions de coordination	
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable du Programme Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	RAS	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		
RAS		

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Nombre annuel d'articles de veille stratégique et de bulletins de prospective économique produits
Objectif	Fournir des données de veille stratégique et de prospective économique.
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	304 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.
Action concernée par l'objectif	11 - PROSPECTIVE ET VEILLE STRATÉGIQUE DE DEVELOPPEMENT
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Quantitative
Unité de mesure	Nombre
Mode de calcul	Comptage
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 12
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 12.0
Prévisions annuelles	Année: 2020 Valeur: 12
	Année: 2021 Valeur: 12
	Année: 2022 Valeur: 12
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Division de la Prospective et de la Planification Stratégique Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme
Mode de collecte des données	Réunions de coordination Collecte des données auprès des responsables d'Activité
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT
Vérification/ Validation des données	Réunions de coordination
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable du Programme Contrôleur de gestion
Coût de collecte et d'analyse	RAS
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	RAS
Modalités d'interprétation	RAS
5) Commentaires	
RAS	

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Nombre de stratégies sectorielles prenant en compte les questions de populations, de genre et/ou de vulnérabilité sociale
Objectif	Développer des outils d'aide à la planification d'un développement inclusif, participatif et durable
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	304 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.
Action concernée par l'objectif	12 - PLANIFICATION DES SERVICES SOCIAUX ET DES RESSOURCES HUMAINES DE LA NATION ET SUIVI DES QUESTIONS DE POPULATION ET DU GENRE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Quantitative
Unité de mesure	Nombre
Mode de calcul	Comptage
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 6
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 9.0
Prévisions annuelles	Année: 2020 Valeur: 9
	Année: 2021 Valeur: 9
	Année: 2022 Valeur: 9
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Division des Analyses Démographiques et des Migrations Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme
Mode de collecte des données	Réunions de coordination Collecte des données auprès des responsables d'Activité
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT
Vérification/ Validation des données	Réunions de coordination
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable du Programme Contrôleur de gestion
Coût de collecte et d'analyse	RAS
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Cet indicateur ne renseigne pas sur certaines activités régaliennes mises en œuvre au sein de cette action comme la participation aux conférences internationales liées aux questions de population et certaines célébrations comme la Journée Mondiale de la Population
Modalités d'interprétation	RAS
5) Commentaires	
RAS	

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Nombre d'outils stratégiques d'aménagement du territoire élaborés (schémas nationaux, sectoriels et régionaux)
Objectif	Disposer des outils stratégiques d'aménagement du territoire
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	304 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.
Action concernée par l'objectif	13 - MAÎTRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIÈRES
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Quantitative
Unité de mesure	Nombre
Mode de calcul	Comptage
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 20.0
Prévisions annuelles	Année: 2020 Valeur: 11
	Année: 2021 Valeur: 13
	Année: 2022 Valeur: 20
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Division des Analyses Démographiques et des Migrations Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme
Mode de collecte des données	Réunions de coordination Collecte des données auprès des responsables d'Activité
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT
Vérification/ Validation des données	Réunions de coordination
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable du Programme Contrôleur de gestion
Coût de collecte et d'analyse	RAS
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Cet indicateur ne renseigne pas sur toutes les interventions qui sont faites au sein de cette action dont notamment la construction des infrastructures d'aménagement du territoire et la mise en œuvre de certains programmes et missions d'aménagement du territoire (MIDIMA, MEAO, PADI-Dja, PULCI, PDICA, ...)
Modalités d'interprétation	RAS
5) Commentaires	
RAS	

1) Identification de l'indicateur	
Indicateur	Taux de mise en œuvre des programmes et projets d'aménagement dans les zones d'intervention prioritaire
Objectif	Aménager les zones d'intervention prioritaire.
Stratégie concernée	
Programme concerné par l'objectif	304 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.
Action concernée par l'objectif	14 - RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	
2) Description de l'indicateur	
Nature précise des données à utiliser	Quantitative
Unité de mesure	pourcentage (%)
Mode de calcul	Nombre de projets réalisés/Nombre de projets programmés
Périodicité de la mesure	Annuelle
Dernier résultat connu	Année: 2018 Valeur: 85
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2022 Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2020 Valeur: 100
	Année: 2021 Valeur: 100
	Année: 2022 Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)	
Source de données	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Directeur des Infrastructures et d'Appui au Développement Régional et Local Rapports mensuels, semestriel (1er semestre) et annuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Programme
Mode de collecte des données	Réunions de coordination Collecte des données auprès des responsables d'Activité
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Contrôleur de gestion Points focaux auprès des responsables d'Action, ainsi que des projets et programmes du portefeuille du MINEPAT
Vérification/ Validation des données	Réunions de coordination
Service responsable de la synthèse des données	Contrôleur de gestion
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Responsable du Programme Contrôleur de gestion
Coût de collecte et d'analyse	RAS
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur	
Limites et biais connus	Cet indicateur rend compte fidèlement des activités menées
Modalités d'interprétation	RAS
5) Commentaires	
RAS	

9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
08	APPUI AU DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LOCAL	1 477 000 000	1 477 000 000	23 749 000 000	23 749 000 000	25 226 000 000	25 226 000 000
09	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	1 615 486 110	1 615 486 110	0	0	1 615 486 110	1 615 486 110
10	RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATEGIQUE	176 000 000	176 000 000	770 000 000	770 000 000	946 000 000	946 000 000
11	PROSPECTIVE ET VEILLE STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT	45 000 000	45 000 000	0	0	45 000 000	45 000 000
12	PLANIFICATION DES SERVICES SOCIAUX ET DES RESSOURCES HUMAINES DE LA NATION ET SUIVI DES QUESTIONS DE POPULATION ET DU GENRE	138 317 302	138 317 302	1 060 000 000	1 060 000 000	1 198 317 302	1 198 317 302
13	MAÎTRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIÈRES	374 000 000	374 000 000	10 565 000 000	10 565 000 000	10 939 000 000	10 939 000 000
14	RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	46 698 477	46 698 477	5 450 577 415	5 450 577 415	5 497 275 892	5 497 275 892
TOTAL		3 872 501 889	3 872 501 889	41 594 577 415	41 594 577 415	45 467 079 304	45 467 079 304

ANNEXE
TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 3	ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCIERE	63 559 000	63 559 000
Fonction 33	Programmation, budgétisation et dépense publique	6 383 410	6 383 410
Programme 301	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	6 383 410	6 383 410
Action 01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	1 078 646	1 078 646
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire	458 646	458 646
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	30 000	30 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	30 000	30 000
6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	60 000	60 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	15 000	15 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	35 000	35 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	35 000	35 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	10 000	10 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	80 000	80 000
6267	Primes de rendement	17 000	17 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	26 646	26 646
6617	Aides et secours	35 000	35 000
Article 22 00 31	Cabinet du Ministre Délégué auprès du Minitre de l'Economie, de la planification et de l'Aménagement du Territoire	249 000	249 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	16 000	16 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	14 000	14 000
6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	35 000	35 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	15 000	15 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	20 000	20 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	35 000	35 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	40 000	40 000
6174	Frais de réception	10 000	10 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	20 000	20 000
6261	Heures supplémentaires	9 000	9 000
6267	Primes de rendement	10 000	10 000
6617	Aides et secours	10 000	10 000
Article 24 00 11	Conseiller Technique N° 1	24 000	24 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
6267	Primes de rendement	4 000	4 000
Article 24 00 12	Conseiller Technique N° 2	24 000	24 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
6267	Primes de rendement	4 000	4 000
Article 24 00 13	Conseiller Technique N° 3	24 000	24 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
6267	Primes de rendement	4 000	4 000
Article 24 00 14	Conseiller Technique N° 4	24 000	24 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
6267	Primes de rendement	4 000	4 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	253 000	253 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	26 000	26 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	19 000	19 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	36 000	36 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	38 000	38 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	29 000	29 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	40 000	40 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	30 000	30 000
Article 32 00 20	Division de Suivi et de la Relance	22 000	22 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 000	9 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Action 03	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	2 338 464	2 338 464
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	1 632 464	1 632 464
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	9 000	9 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	41 000	41 000
6133	Frais de relève	22 000	22 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 000	9 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	75 000	75 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	145 901	145 901
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 147 563	1 147 563
6262	Gratifications	120 000	120 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	12 000	12 000
6269	Primes spécifiques	16 000	16 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	27 000	27 000
Article 34 00 11	Cellule de Gestion du Projet SIGIPES	18 000	18 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 34 00 12	Sous-Direction des Personnels, de la Solde et des Pensions	85 000	85 000
Paragraphe 2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	15 000	15 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	7 000	7 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	35 000	35 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	13 000	13 000
6269	Primes spécifiques	4 000	4 000
Article 34 00 15	Sous-Direction des Ressources Humaines	603 000	603 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6168	Grosses réparations des bâtiments et nettoyage industriel	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	586 000	586 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Action 04	AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL	1 617 215	1 617 215
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	1 015 765	1 015 765
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	7 000	7 000
2277	Gros achats de documentation professionnelle, rayonnages de bibliothèque	50 000	50 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	238 119	238 119
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	157 000	157 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	70 000	70 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	12 000	12 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	33 000	33 000
6145	Carburant des groupes électrogènes	10 000	10 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	50 000	50 000
6162	Entretien des ascenseurs	20 000	20 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	30 000	30 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	45 000	45 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	110 000	110 000
6189	Autres rémunérations de prestations extérieures	75 000	75 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	9 000	9 000
6901	Provisions de fonctionnement	94 646	94 646
Article 34 00 14	Sous-Direction de l'Equipeement et de Maintenance	23 000	23 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 44 10 10	Délégation Régionale de l'Adamaoua à Ngaoundéré	168 900	168 900
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	165 000	165 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 900	1 900
Article 44 11 11	Délégation Régionale du Centre	3 200	3 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 200	1 200
Article 44 12 12	Délégation Régionale de l'Est à Bertoua	25 200	25 200
Paragraphe 2229	Construction, agrandissement, réhabilitation des batiments destinés à autres usages de services publics	22 000	22 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 200	1 200
Article 44 13 13	Délégation Régionale de l'Extrême-Nord à Maroua	3 900	3 900
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 900	1 900
Article 44 14 14	Délégation Régionale du Littoral à Douala	47 200	47 200
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	44 000	44 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 200	1 200
Article 44 15 15	Délégation Régionale du Nord à Garoua	11 200	11 200
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	8 000	8 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 200	1 200
Article 44 16 16	Délégation Régionale du Nord-Ouest à Bamenda	26 200	26 200
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	8 000	8 000
2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	15 000	15 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 200	1 200
Article 44 17 17	Délégation Régionale de l'Ouest à Bafoussam	33 700	33 700
Paragraphe 2228	Construction, agrandissement, réhabilitation ou rénovation d'immeubles résidentiels ou de rapport	29 900	29 900
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 600	1 600
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 200	1 200
Article 44 18 18	Délégation Régionale du Sud à Ebolowa	12 100	12 100
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	8 900	8 900
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 200	1 200
Article 44 19 19	Délégation Régionale du Sud-Ouest à Buéa	13 000	13 000
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	9 800	9 800
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	1 200	1 200

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 10 05	Délégation départementale du Djerem	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 10 10	Délégation départementale du Faro et Déo	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 10 15	Délégation départementale du Mayo Banyo	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 10 20	Délégation départementale du Mbéré	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 10 25	Délégation départementale de la Vina	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 11 05	Délégation Départementale de la Haute Sanaga	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 11 10	Délégation Départementale de la Léké	6 950	6 950
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 750	4 750
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 11 15	Délégation Départementale du Mbam et Inoubou	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 11 20	Délégation Départementale du Mbam et Kim	6 700	6 700
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 500	4 500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 11 25	Délégation Départementale de la Mefou et Afamba	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 11 30	Délégation Départementale de la Mefou Akono	10 200	10 200
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	8 000	8 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 11 35	Délégation Départementale du Mfoundi	2 200	2 200
Paragraphe 6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 11 40	Délégation Départementale du Nyong et Kéllé	22 200	22 200
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 11 45	Délégation Départementale du Nyong et Mfoumou	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 11 50	Délégation Départementale du Nyong et So'o	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 12 05	Délégation départementale de la Boumba et Ngoko	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 12 10	Délégation départementale du Haut Nyong	9 200	9 200
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	7 000	7 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 12 15	Délégation départementale de la Kadey	7 200	7 200
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	5 000	5 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 12 20	Délégation départementale du Lom et Djerem	10 200	10 200
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	8 000	8 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 13 05	Délégation départementale du Diamaré	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 13 10	Délégation départementale du Logone et Chari	2 200	2 200
Paragraphe 6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 13 15	Délégation départementale de Mayo Danaï	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 13 20	Délégation départementale de Mayo Kani	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 13 25	Délégation départementale de Mayo Sava	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 13 30	Délégation départementale de Mayo Tsanaga	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 14 05	Délégation Départementale du Mungo	9 200	9 200
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	7 000	7 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 14 10	Délégation Départementale du Nkam	6 200	6 200
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 000	4 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 700	1 700

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 14 15	Délégation Départementale de la Sanaga Maritime	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 14 20	Délégation Départementale du Wouri	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 15 05	Délégation départementale de la Benoué	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 15 10	Délégation départementale du Faro	12 200	12 200
Paragraphe 2228	Construction, agrandissement, réhabilitation ou rénovation d'immeubles résidentiels ou de rapport	10 000	10 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 15 15	Délégation départementale du Mayo Louti	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 15 20	Délégation départementale du Mayo Rey	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 16 05	Délégation Départementale de Boyo à Fundong	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 16 10	Délégation Départementale du Bui à Kumbo	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 16 15	Délégation Départementale du Donga Mantung à Nkambe	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 16 20	Délégation Départementale de la Mentchum à Wum	2 200	2 200

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 16 25	Délégation Départementale de la Mezam à Bamenda	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 16 30	Délégation Départementale de la Momo à Mbengwi	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 16 35	Délégation Départementale de Ngo-Ketunjia à Ndop	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 17 05	Délégation Départementale du Bamboutos	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 17 10	Délégation Départementale du Haut-Nkam	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 17 15	Délégation Départementale des Hauts Plateaux	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 17 20	Délégation Départementale du Koung Khi	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 17 25	Délégation Départementale de la Menoua	26 200	26 200
Paragraphe 2228	Construction, agrandissement, réhabilitation ou rénovation d'immeubles résidentiels ou de rapport	9 000	9 000
2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	15 000	15 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 17 30	Délégation Départementale de la Mifi	2 200	2 200

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 17 35	Délégation Départementale du Ndé à Bangangté	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 17 40	Délégation Départementale du Noun	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 18 05	Délégation départementale du Dja et Lobo	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 18 10	Délégation départementale de la Mvila	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 18 15	Délégation départementale de l'Océan	6 200	6 200
Paragraphe 2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 000	4 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 18 20	Délégation départementale de la Vallée du Ntem	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 19 05	Délégation départementale du Fako à Limbé	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 19 10	Délégation départementale de Koupé et Manengouba	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 19 15	Délégation départementale de Lebialém à Fontem	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 19 20	Délégation départementale de la Manyu à Mamfé	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 19 25	Délégation départementale de la Mémé à Kumba	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Article 45 19 30	Délégation départementale du Ndian à Mudemba	2 200	2 200
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	700	700
Action 05	CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE	173 000	173 000
Article 23 00 10	Inspection Générale N°1	49 500	49 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 23 00 11	Inspecteur Services Administratifs N°1	8 500	8 500
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 23 00 12	Inspecteur Services Administratifs N°2	8 500	8 500
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 23 00 20	Inspection Générale N°2	60 500	60 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	19 000	19 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	27 000	27 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article	23 00 21	Inspecteur Services Administratifs N°3	8 500	8 500
Paragraphe	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article	23 00 22	Inspecteur Services Administratifs N°4	8 500	8 500
Paragraphe	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article	35 00 10	CELLULE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	29 000	29 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	7 000	7 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Action	08	DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	405 486	405 486
Article	32 00 40	Division Informatique	405 486	405 486
Paragraphe	2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	57 986	57 986
	2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	30 000	30 000
	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	207 000	207 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
	6165	Entretien des matériels de télécommunication	4 000	4 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	24 000	24 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	15 000	15 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	17 000	17 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	18 000	18 000
Action	06	COMMUNICATION ET PROMOTION ECONOMIQUE DU CAMEROUN	119 000	119 000
Article	32 00 50	Division de la Promotion, des Relations Publiques et de la Communication	119 000	119 000
Paragraphe	2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	12 000	12 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	32 000	32 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 000	12 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	25 000	25 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 500	4 500
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	12 000	12 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	11 000	11 000
Action 02	DÉPLOIEMENT DE LA CHAINE PPBS	465 499	465 499
Article 32 00 10	Secrétariat Général	37 000	37 000
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	37 000	37 000
Article 32 00 20	Division de Suivi et de la Relance	97 499	97 499
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	16 000	16 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	17 999	17 999
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	25 000	25 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	23 000	23 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	264 000	264 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	89 000	89 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	53 000	53 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	61 000	61 000
6269	Primes spécifiques	30 000	30 000
Article 34 00 13	Sous Direction du Budget	67 000	67 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	12 000	12 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	22 000	22 000
Action 07	CONSEIL JURIDIQUE	62 600	62 600
Article 32 00 30	Division des Affaires Juridiques	62 600	62 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 500	6 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6186	Honoraires et frais annexes	15 000	15 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	9 600	9 600
Action 09	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET DU COURRIER	123 500	123 500
Article 32 00 14	Cellule de la Traduction	32 500	32 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 32 00 15	Sous-Direction de l'Accueil, du Courrier et de Liaison	43 000	43 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 000	12 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	13 000	13 000
Article 32 00 16	Sous Direction de la Documentation et des Archives	48 000	48 000
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	15 000	15 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Fonction 35	Planification statistiques et aménagement du territoire	57 175 590	57 175 590

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 302	APPUI A LA RELANCE ECONOMIQUE POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE	8 886 130	8 886 130
Action 01	RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE ECONOMIQUE	2 340 000	2 340 000
Article 33 00 20	Direction Générale de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics	600 000	600 000
Paragraphe 2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	60 000	60 000
2821	Transferts en capital aux entreprises du secteur privé non financier	500 000	500 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	40 000	40 000
Article 33 00 21	Division des Analyses et des Politiques Economiques	365 000	365 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	60 000	60 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	240 000	240 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 44 10 10	Délégation Régionale de l'Adamaoua à Ngaoundéré	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 44 11 11	Délégation Régionale du Centre	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 44 12 12	Délégation Régionale de l'Est à Bertoua	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 44 13 13	Délégation Régionale de l'Extrême-Nord à Maroua	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 44 14 14	Délégation Régionale du Littoral à Douala	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 44 15 15	Délégation Régionale du Nord à Garoua	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 44 16 16	Délégation Régionale du Nord-Ouest à Bamenda	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 44 17 17	Délégation Régionale de l'Ouest à Bafoussam	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 44 18 18	Délégation Régionale du Sud à Ebolowa	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 44 19 19	Délégation Régionale du Sud-Ouest à Boua	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 10 05	Délégation départementale du Djerem	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 10 10	Délégation départementale du Faro et Déo	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 10 15	Délégation départementale du Mayo Banyo	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 10 20	Délégation départementale du Mbéré	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 10 25	Délégation départementale de la Vina	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 05	Délégation Départementale de la Haute Sanaga	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 10	Délégation Départementale de la Léké	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 15	Délégation Départementale du Mbam et Inoubou	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 20	Délégation Départementale du Mbam et Kim	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 25	Délégation Départementale de la Mefou et Afamba	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 30	Délégation Départementale de la Mefou Akono	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 35	Délégation Départementale du Mfoundi	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 40	Délégation Départementale du Nyong et Kélé	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 45	Délégation Départementale du Nyong et Mfoumou	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 50	Délégation Départementale du Nyong et So'o	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 12 05	Délégation départementale de la Boumba et Ngoko	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 12 10	Délégation départementale du Haut Nyong	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 12 15	Délégation départementale de la Kadey	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 12 20	Délégation départementale du Lom et Djerem	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 13 05	Délégation départementale du Diamaré	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 13 10	Délégation départementale du Logone et Chari	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 13 15	Délégation départementale de Mayo Danaï	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 13 20	Délégation départementale de Mayo Kani	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 13 25	Délégation départementale de Mayo Sava	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 13 30	Délégation départementale de Mayo Tsanaga	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 14 05	Délégation Départementale du Mungo	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 14 10	Délégation Départementale du Nkam	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 14 15	Délégation Départementale de la Sanaga Maritime	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 14 20	Délégation Départementale du Wouri	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 15 05	Délégation départementale de la Benoué	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 15 10	Délégation départementale du Faro	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 15 15	Délégation départementale du Mayo Louti	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 15 20	Délégation départementale du Mayo Rey	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 05	Délégation Départementale de Boyo à Fundong	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 10	Délégation Départementale du Bui à Kumbo	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 15	Délégation Départementale du Donga Mantung à Nkambe	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 20	Délégation Départementale de la Mentchum à Wum	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 25	Délégation Départementale de la Mezam à Bamenda	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 30	Délégation Départementale de la Momo à Mbengwi	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 35	Délégation Départementale de Ngo-Ketunjia à Ndop	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 17 05	Délégation Départementale du Bamboutos	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 10	Délégation Départementale du Haut-Nkam	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 15	Délégation Départementale des Hauts Plateaux	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 20	Délégation Départementale du Koung Khi	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 25	Délégation Départementale de la Menoua	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 30	Délégation Départementale de la Mifi	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 35	Délégation Départementale du Ndé à Bangangté	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 40	Délégation Départementale du Noun	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 18 05	Délégation départementale du Dja et Lobo	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 18 10	Délégation départementale de la Mvila	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 18 15	Délégation départementale de l'Océan	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 18 20	Délégation départementale de la Vallée du Ntem	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 19 05	Délégation départementale du Fako à Limbé	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 19 10	Délégation départementale de Koupé et Manengouba	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 19 15	Délégation départementale de Lebiale à Fontem	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 19 20	Délégation départementale de la Manyu à Mamfé	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 19 25	Délégation départementale de la Mémé à Kumba	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 19 30	Délégation départementale du Ndian à Mudemba	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 73 00 23	Institut National de la Statistique	1 307 000	1 307 000
Paragraphe 2027	Enquêtes statistiques	250 000	250 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2261	Achats de mobilier de bureau	113 000	113 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	30 000	30 000
2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	914 000	914 000
Action 02	APPUI A LA MODERNISATION DE L'APPAREIL DE PRODUCTION ET AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES	680 000	680 000
Article 33 00 20	Direction Générale de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics	680 000	680 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	400 000	400 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	175 000	175 000
6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	105 000	105 000
Action 03	PROMOTION DES APPROCHES A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) DANS LES INVESTISSEMENTS PUBLICS	50 000	50 000
Article 33 00 20	Direction Générale de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics	50 000	50 000
Paragraphe 2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	30 000	30 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Action 05	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	1 511 228	1 511 228
Article 33 00 20	Direction Générale de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics	1 511 228	1 511 228
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	15 000	15 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	26 000	26 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	20 000	20 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	66 000	66 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	40 000	40 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 301 228	1 301 228
6268	Primes pour travaux spéciaux	23 000	23 000
Action 06	SUIVI, EVALUATION ET CONTROLE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC	1 841 000	1 841 000
Article 33 00 22	Division de la Prévision et de la Préparation des Programmes et Projets	75 000	75 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	40 000	40 000
Article 33 00 23	Direction de la Programmation des Investissements	464 500	464 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	26 000	26 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	88 500	88 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	320 000	320 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 44 10 10	Délégation Régionale de l'Adamaoua à Ngaoundéré	40 000	40 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	22 000	22 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	15 500	15 500
Article 44 11 11	Délégation Régionale du Centre	89 000	89 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	71 000	71 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	15 500	15 500
Article 44 12 12	Délégation Régionale de l'Est à Bertoua	52 000	52 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	34 000	34 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	15 500	15 500
Article 44 13 13	Délégation Régionale de l'Extrême-Nord à Maroua	66 000	66 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	48 000	48 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	15 500	15 500
Article 44 14 14	Délégation Régionale du Littoral à Douala	53 000	53 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	35 000	35 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	15 500	15 500
Article 44 15 15	Délégation Régionale du Nord à Garoua	40 000	40 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	22 000	22 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	15 500	15 500
Article 44 16 16	Délégation Régionale du Nord-Ouest à Bamenda	53 000	53 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	35 000	35 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	15 500	15 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 17 17	Délégation Régionale de l'Ouest à Bafoussam	56 500	56 500
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	41 000	41 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	15 500	15 500
Article 44 18 18	Délégation Régionale du Sud à Ebolowa	42 500	42 500
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	30 000	30 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	10 000	10 000
Article 44 18 18B	Délégation Régionale du Sud à Ebolowa	5 500	5 500
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	5 500	5 500
Article 44 19 19	Délégation Régionale du Sud-Ouest à Buéa	50 000	50 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	32 000	32 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	15 500	15 500
Article 45 10 05	Délégation départementale du Djerem	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 10 10	Délégation départementale du Faro et Déo	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 10 15	Délégation départementale du Mayo Banyo	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 10 20	Délégation départementale du Mbéré	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 10 25	Délégation départementale de la Vina	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 11 05	Délégation Départementale de la Haute Sanaga	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 11 10	Délégation Départementale de la Lékié	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 11 15	Délégation Départementale du Mbam et Inoubou	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 11 20	Délégation Départementale du Mbam et Kim	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 11 25	Délégation Départementale de la Mefou et Afamba	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 11 30	Délégation Départementale de la Mefou Akono	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 11 35	Délégation Départementale du Mfoundi	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 11 40	Délégation Départementale du Nyong et Kéllé	13 000	13 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 11 45	Délégation Départementale du Nyong et Mfoumou	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 11 50	Délégation Départementale du Nyong et So'o	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 12 05	Délégation départementale de la Boumba et Ngoko	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 12 10	Délégation départementale du Haut Nyong	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 12 15	Délégation départementale de la Kadey	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 12 20	Délégation départementale du Lom et Djerem	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 13 05	Délégation départementale du Diamaré	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 13 10	Délégation départementale du Logone et Chari	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 13 15	Délégation départementale de Mayo Danaï	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 13 20	Délégation départementale de Mayo Kani	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 13 25	Délégation départementale de Mayo Sava	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 13 30	Délégation départementale de Mayo Tsanaga	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 14 05	Délégation Départementale du Mungo	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 14 10	Délégation Départementale du Nkam	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 14 15	Délégation Départementale de la Sanaga Maritime	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article	45 14 20	Délégation Départementale du Wouri	13 000	13 000
Paragraphe	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article	45 15 05	Délégation départementale de la Benoué	13 000	13 000
Paragraphe	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article	45 15 10	Délégation départementale du Faro	13 000	13 000
Paragraphe	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article	45 15 15	Délégation départementale du Mayo Louti	13 000	13 000
Paragraphe	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article	45 15 20	Délégation départementale du Mayo Rey	13 000	13 000
Paragraphe	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article	45 16 05	Délégation Départementale de Boyo à Fundong	13 000	13 000
Paragraphe	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article	45 16 10	Délégation Départementale du Bui à Kumbo	13 000	13 000
Paragraphe	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article	45 16 15	Délégation Départementale du Donga Mantung à Nkambe	13 000	13 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 16 20	Délégation Départementale de la Mentchum à Wum	13 000	13 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	10 500	10 500
Article 45 16 25	Délégation Départementale de la Mezam à Bamenda	13 000	13 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	10 500	10 500
Article 45 16 30	Délégation Départementale de la Momo à Mbengwi	13 000	13 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	10 500	10 500
Article 45 16 35	Délégation Départementale de Ngo-Ketunja à Ndop	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 17 05	Délégation Départementale du Bamboutos	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 17 10	Délégation Départementale du Haut-Nkam	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 17 15	Délégation Départementale des Hauts Plateaux	13 000	13 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	10 500	10 500
Article 45 17 20	Délégation Départementale du Koung Khi	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 17 25	Délégation Départementale de la Menoua	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 17 30	Délégation Départementale de la Mifi	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 17 35	Délégation Départementale du Ndé à Bangangté	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 17 40	Délégation Départementale du Noun	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 18 05	Délégation départementale du Dja et Lobo	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 18 10	Délégation départementale de la Mvila	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 18 15	Délégation départementale de l'Océan	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 18 20	Délégation départementale de la Vallée du Ntem	13 000	13 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 19 05	Délégation départementale du Fako à Limbé	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 19 10	Délégation départementale de Koupé et Manengouba	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 19 15	Délégation départementale de Lebialem à Fontem	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 19 20	Délégation départementale de la Manyu à Mamfé	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 19 25	Délégation départementale de la Mémé à Kumba	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Article 45 19 30	Délégation départementale du Ndian à Mudemba	13 000	13 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	2 500	2 500
Action 08	PREPARATION OF THE PUBLIC INVESTMENT BUDGET	2 255 434	2 255 434
Article 33 00 20	Direction Générale de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics	300 500	300 500
Paragraphe 2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	50 000	50 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	25 000	25 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	100 000	100 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 500	12 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	88 000	88 000
Article 33 00 22	Division de la Prévision et de la Préparation des Programmes et Projets	522 318	522 318
Paragraphe 2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	120 000	120 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	31 000	31 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	65 000	65 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	9 000	9 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	77 500	77 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	197 500	197 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	22 318	22 318
Article 36 00 01	Sous-Direction de la Préparation du Budget d'Investissement Public	294 616	294 616
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	94 000	94 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	175 616	175 616
Article 44 10 10B	Délégation Régionale de l'Adamaoua à Ngaoundéré	8 000	8 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
Article 44 11 11	Délégation Régionale du Centre	8 000	8 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
Article 44 12 12	Délégation Régionale de l'Est à Bertoua	8 000	8 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
Article 44 13 13	Délégation Régionale de l'Extrême-Nord à Maroua	8 000	8 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
Article 44 14 14	Délégation Régionale du Littoral à Douala	8 000	8 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
Article 44 15 15	Délégation Régionale du Nord à Garoua	8 000	8 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
Article 44 16 16	Délégation Régionale du Nord-Ouest à Bamenda	8 000	8 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
Article 44 17 17	Délégation Régionale de l'Ouest à Bafoussam	8 000	8 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
Article 44 18 18	Délégation Régionale du Sud à Ebolowa	8 000	8 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
Article 44 19 19	Délégation Régionale du Sud-Ouest à Buéa	8 000	8 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	8 000	8 000
Article 45 10 05	Délégation départementale du Djerem	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 10 10	Délégation départementale du Faro et Déo	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 10 15	Délégation départementale du Mayo Banyo	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 10 20	Délégation départementale du Mbéré	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 10 25	Délégation départementale de la Vina	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 05	Délégation Départementale de la Haute Sanaga	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 10	Délégation Départementale de la Léké	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 15	Délégation Départementale du Mbam et Inoubou	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 20	Délégation Départementale du Mbam et Kim	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 25	Délégation Départementale de la Mefou et Afamba	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 30	Délégation Départementale de la Mefou Akono	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 35	Délégation Départementale du Mfoundi	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 40	Délégation Départementale du Nyong et Kélé	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 45	Délégation Départementale du Nyong et Mfoumou	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 50	Délégation Départementale du Nyong et So'o	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 12 05	Délégation départementale de la Boumba et Ngoko	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 12 10	Délégation départementale du Haut Nyong	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 12 15	Délégation départementale de la Kadey	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 12 20	Délégation départementale du Lom et Djerem	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 13 05	Délégation départementale du Diamaré	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 13 10	Délégation départementale du Logone et Chari	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 13 15	Délégation départementale de Mayo Danaï	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 13 20	Délégation départementale de Mayo Kani	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 13 25	Délégation départementale de Mayo Sava	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 13 30	Délégation départementale de Mayo Tsanaga	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 14 05	Délégation Départementale du Mungo	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 14 10	Délégation Départementale du Nkam	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 14 15	Délégation Départementale de la Sanaga Maritime	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 14 20	Délégation Départementale du Wouri	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 15 05	Délégation départementale de la Benoué	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 15 10	Délégation départementale du Faro	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 15 15	Délégation départementale du Mayo Louti	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 15 20	Délégation départementale du Mayo Rey	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 05	Délégation Départementale de Boyo à Fundong	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 10	Délégation Départementale du Bui à Kumbo	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 15	Délégation Départementale du Donga Mantung à Nkambe	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 20	Délégation Départementale de la Mentchum à Wum	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 25	Délégation Départementale de la Mezam à Bamenda	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 30	Délégation Départementale de la Momo à Mbengwi	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 35	Délégation Départementale de Ngo-Ketunjia à Ndop	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 05	Délégation Départementale du Bamboutos	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 10	Délégation Départementale du Haut-Nkam	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 15	Délégation Départementale des Hauts Plateaux	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 20	Délégation Départementale du Koung Khi	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 25	Délégation Départementale de la Menoua	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 30	Délégation Départementale de la Mifi	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 35	Délégation Départementale du Ndé à Bangangté	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 40	Délégation Départementale du Noun	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 18 05	Délégation départementale du Dja et Lobo	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 18 10	Délégation départementale de la Mvila	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 18 15	Délégation départementale de l'Océan	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 18 20	Délégation départementale de la Vallée du Ntem	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 19 05	Délégation départementale du Fako à Limbé	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 19 10	Délégation départementale de Koupé et Manengouba	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 19 15	Délégation départementale de Lebiale à Fontem	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 19 20	Délégation départementale de la Manyu à Mamfé	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 19 25	Délégation départementale de la Mémé à Kumba	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 19 30A	Délégation départementale du Ndian à Mudemba	1 000	1 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 98 00 20	FINEX DGEPI	1 000 000	1 000 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	1 000 000	1 000 000
Action 09	DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES	128 468	128 468
Article 33 00 20	Direction Générale de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics	128 468	128 468
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	128 468	128 468
Action 04	SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSCE.	80 000	80 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	80 000	80 000
Paragraphe 6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	80 000	80 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 304	RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES ACTIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.	45 467 079	45 467 079
Action 08	APPUI AU DEVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL	25 226 000	25 226 000
Article 33 00 30	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire	500 000	500 000
Paragraphe 2329	Contreparties en taxes et droits non réparties	500 000	500 000
Article 33 00 34	Direction des Infrastructures et d'Appui au Développement Régional et Local	7 771 000	7 771 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	3 544 000	3 544 000
2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	200 000	200 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	2 250 000	2 250 000
2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	200 000	200 000
2842	Transferts en capital aux ONG et associations	100 000	100 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	7 000	7 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 000	12 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	30 000	30 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	30 000	30 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	10 000	10 000
6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	1 356 000	1 356 000
Article 45 15 05	Délégation départementale de la Benoué	55 000	55 000
Paragraphe 2079	Autres études sectorielles	55 000	55 000
Article 98 00 30	FINEX DGPAT	16 900 000	16 900 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	1 500 000	1 500 000
2811	Transferts en capital aux collectivités locales	8 000 000	8 000 000
2869	Autres transferts aux ménages	7 400 000	7 400 000
Action 09	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	1 615 486	1 615 486
Article 33 00 30	Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire	1 371 486	1 371 486
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	17 000	17 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	15 000	15 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	18 000	18 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	6 000	6 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	21 510	21 510
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	1 234 976	1 234 976
6268	Primes pour travaux spéciaux	34 000	34 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 10 10	Délégation Régionale de l'Adamaoua à Ngaoundéré	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 44 11 11	Délégation Régionale du Centre	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 44 12 12	Délégation Régionale de l'Est à Bertoua	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 44 13 13	Délégation Régionale de l'Extrême-Nord à Maroua	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 44 14 14	Délégation Régionale du Littoral à Douala	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 44 15 15	Délégation Régionale du Nord à Garoua	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 44 16 16	Délégation Régionale du Nord-Ouest à Bamenda	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 44 17 17	Délégation Régionale de l'Ouest à Bafoussam	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 44 18 18	Délégation Régionale du Sud à Ebolowa	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 44 19 19	Délégation Régionale du Sud-Ouest à Buéa	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 45 10 05	Délégation départementale du Djerem	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 10 10	Délégation départementale du Faro et Déo	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 10 15	Délégation départementale du Mayo Banyo	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 10 20	Délégation départementale du Mbéré	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 11 05	Délégation Départementale de la Haute Sanaga	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 11 10	Délégation Départementale de la Léké	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 11 15	Délégation Départementale du Mbam et Inoubou	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 11 20	Délégation Départementale du Mbam et Kim	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 11 25	Délégation Départementale de la Mefou et Afamba	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 11 30	Délégation Départementale de la Mefou Akono	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 11 35	Délégation Départementale du Mfoundi	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 11 40	Délégation Départementale du Nyong et Kéllé	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 11 45	Délégation Départementale du Nyong et Mfoumou	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 11 50	Délégation Départementale du Nyong et So'o	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 45 12 05	Délégation départementale de la Boumba et Ngoko	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 12 10	Délégation départementale du Haut Nyong	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 12 15	Délégation départementale de la Kadey	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 12 20	Délégation départementale du Lom et Djerem	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 13 10	Délégation départementale du Logone et Chari	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 13 15	Délégation départementale de Mayo Danaï	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 13 20	Délégation départementale de Mayo Kani	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 13 25	Délégation départementale de Mayo Sava	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 13 30	Délégation départementale de Mayo Tsanaga	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 14 05	Délégation Départementale du Mungo	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 14 10	Délégation Départementale du Nkam	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 14 15	Délégation Départementale de la Sanaga Maritime	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 14 20	Délégation Départementale du Wouri	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 15 05	Délégation départementale de la Benoué	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 15 10	Délégation départementale du Faro	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 15 15	Délégation départementale du Mayo Louti	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 15 20	Délégation départementale du Mayo Rey	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 16 10	Délégation Départementale du Bui à Kumbo	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 16 15	Délégation Départementale du Donga Mantung à Nkambe	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 16 20	Délégation Départementale de la Mentchum à Wum	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 16 25	Délégation Départementale de la Mezam à Bamenda	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 16 30	Délégation Départementale de la Momo à Mbengwi	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 16 35	Délégation Départementale de Ngo-Ketunjia à Ndop	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 17 05	Délégation Départementale du Bamboutos	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 17 10	Délégation Départementale du Haut-Nkam	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 17 15	Délégation Départementale des Hauts Plateaux	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 17 20	Délégation Départementale du Koung Khi	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 17 25	Délégation Départementale de la Menoua	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 17 30	Délégation Départementale de la Mifi	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 17 35	Délégation Départementale du Ndé à Bangangté	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 17 40	Délégation Départementale du Noun	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 18 05	Délégation départementale du Dja et Lobo	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 45 18 10	Délégation départementale de la Mvila	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 18 15	Délégation départementale de l'Océan	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 18 20	Délégation départementale de la Vallée du Ntem	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 19 05	Délégation départementale du Fako à Limbé	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 19 10	Délégation départementale de Koupé et Manengouba	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 19 15	Délégation départementale de Lebialem à Fontem	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 19 20	Délégation départementale de la Manyu à Mamfé	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 19 25	Délégation départementale de la Mémé à Kumba	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 45 19 30	Délégation départementale du Ndian à Mudemba	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 73 16 012	DELEGATION DEPARTEMENTALE MINEPAT DE BOYO	3 000	3 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Action 10	RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE	946 000	946 000
Article 33 00 31	Division de la Prospective et de la Planification Stratégique	946 000	946 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	700 000	700 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	70 000	70 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	27 000	27 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	27 000	27 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	12 000	12 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	32 000	32 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	25 000	25 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	50 000	50 000
Action 11	PROSPECTIVE ET VEILLE STRATÉGIQUE DE DEVELOPPEMENT	45 000	45 000
Article 33 00 31	Division de la Prospective et de la Planification Stratégique	45 000	45 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
Action 12	PLANIFICATION DES SERVICES SOCIAUX ET DES RESSOURCES HUMAINES DE LA NATION ET SUIVI DES QUESTIONS DE POPULATION ET DU GENRE	1 198 317	1 198 317
Article 33 00 32	Division des Analyses Démographiques et des Migrations	198 317	198 317
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	60 000	60 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	13 000	13 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 317	8 317
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	7 000	7 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 000	12 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	21 000	21 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	70 000	70 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 73 00 70	Bureau Central des Etudes de Population	1 000 000	1 000 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	1 000 000	1 000 000
Action 13	MAÎTRISE ET MISE EN VALEUR DES POTENTIALITÉS DU TERRITOIRE ET DE SES FRONTIÈRES	10 939 000	10 939 000
Article 33 00 33	Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Mise en Valeur des Zones Frontalières	2 454 000	2 454 000
Paragraphe 2026	Etudes de normes	2 000 000	2 000 000
2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	40 000	40 000
2842	Transferts en capital aux ONG et associations	40 000	40 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	7 000	7 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 000	12 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	78 000	78 000
6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	250 000	250 000
Article 44 12 12	Délégation Régionale de l'Est à Bertoua	33 000	33 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	3 000	3 000
2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	30 000	30 000
Article 44 13 13	Délégation Régionale de l'Extrême-Nord à Maroua	140 000	140 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	140 000	140 000
Article 44 13 13B	Délégation Régionale de l'Extrême-Nord à Maroua	40 000	40 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	40 000	40 000
Article 44 15 15	Délégation Régionale du Nord à Garoua	190 000	190 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	150 000	150 000
2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	40 000	40 000
Article 44 19 19	Délégation Régionale du Sud-Ouest à Buéa	140 000	140 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	140 000	140 000
Article 45 18 15	Délégation départementale de l'Océan	80 000	80 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	80 000	80 000
Article 73 12 004	Délégué Régional MINEPAT BERTOUA	40 000	40 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	40 000	40 000
Article 73 13 001	DELEGATION REGIONALE MINEPAT DE L'EXTREME NORD	400 000	400 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	50 000	50 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	350 000	350 000
Article 73 18 011	DELEGATION DEPARTEMENTALE MINEPAT VALLEE DU NTEM	22 000	22 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	2 000	2 000
2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	20 000	20 000
Article 98 00 30	FINEX DGPAT	6 900 000	6 900 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	100 000	100 000
2025	Evaluations de projets	1 800 000	1 800 000
2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	5 000 000	5 000 000
Article 98 15 10	FINEX REGION DU NORD	500 000	500 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	500 000	500 000
Action 14	RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	5 497 276	5 497 276
Article 33 00 33	Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Mise en Valeur des Zones Frontalières	36 698	36 698
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	21 698	21 698
Article 33 00 34	Direction des Infrastructures et d'Appui au Développement Régional et Local	80 000	80 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	20 000	20 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	50 000	50 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 45 13 10	Délégation départementale du Logone et Chari	60 000	60 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	60 000	60 000
Article 73 13 001	DELEGATION REGIONALE MINEPAT DE L'EXTREME NORD	100 577	100 577
Paragraphe 2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	100 577	100 577
Article 73 17 008	DELEGATION DEPARTEMENTALE MINEPAT DES BAMBOUTOS	55 000	55 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	50 000	50 000
2025	Evaluations de projets	5 000	5 000
Article 73 17 009	DELEGATION DEPARTEMENTALE MINEPAT DU NOUN	55 000	55 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	5 000	5 000
2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	50 000	50 000
Article 73 18 007	Délégué Régional MINEPAT SUD	5 000	5 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	5 000	5 000
Article 73 18 010	DELEGATION DEPARTEMENTALE MINEPAT MVILA	55 000	55 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	50 000	50 000
2025	Evaluations de projets	5 000	5 000
Article 73 18 011	DELEGATION DEPARTEMENTALE MINEPAT VALLEE DU NTEM	50 000	50 000
Paragraphe 2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	50 000	50 000
Article 96 00 00	Plan d'urgence triennal	5 000 000	5 000 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	348 726	348 726
2033	Etudes préalables à la construction de barrages, centrales électrique, installations de câbles et gros matériels de distribution de l'électricité	919 902	919 902
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	3 644 534	3 644 534
2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	86 838	86 838

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 303	RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AU DEVELOPPEMENT ET DE L' INTEGRATION REGIONALE	2 822 381	2 822 381
Action 01	DENSIFICATION DU PORTEFEUILLE DE COOPERATION	980 103	980 103
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire	533 563	533 563
Paragraphe 6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	250 000	250 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	100 000	100 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	50 000	50 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	133 563	133 563
Article 33 00 40	Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale	310 000	310 000
Paragraphe 6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	150 000	150 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	80 000	80 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	80 000	80 000
Article 33 00 41	Direction de la Coopération Nord-Sud et des Organisations Multilatérales	38 040	38 040
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 040	9 040
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	7 000	7 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 33 00 42	Direction de l'Intégration Régionale	30 500	30 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	6 000	6 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	6 500	6 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
Article 33 00 43	Direction de la Coopération avec les Pays Emergents	35 000	35 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	6 000	6 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	11 000	11 000
Article 33 00 44	Division de la Coopération avec le Monde Islamique	33 000	33 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 500	5 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 500	4 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 000	9 000
Action 02	RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE	50 000	50 000
Article 33 00 42	Direction de l'Intégration Régionale	50 000	50 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 000	9 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	28 000	28 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	3 000	3 000
6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	10 000	10 000
Action 04	COORDINATION ET PILOTAGE DU PROGRAMME	817 233	817 233
Article 33 00 20	Direction Générale de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 33 00 40	Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale	811 233	811 233
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	8 000	8 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	779 233	779 233
Action 05	DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS INTERNATIONAUX	55 500	55 500
Article 33 00 40	Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 41	Direction de la Coopération Nord-Sud et des Organisations Multilatérales	13 000	13 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	8 000	8 000
Article 33 00 42	Direction de l'Intégration Régionale	14 000	14 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 33 00 43	Direction de la Coopération avec les Pays Emergents	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 33 00 44	Division de la Coopération avec le Monde Islamique	6 500	6 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

**CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)**

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Action	06	AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ET DE L'EFFICACITÉ DU PARTENARIAT AU DÉVELOPPEMENT.	837 738	837 738
Article	33 00 40	Direction Générale de la Coopération et de l'Intégration Régionale	430 000	430 000
Paragraphe	2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	350 000	350 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	11 000	11 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 000	4 000
	6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	4 000	4 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	19 000	19 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	9 000	9 000
	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	25 000	25 000
Article	33 00 41	Direction de la Coopération Nord-Sud et des Organisations Multilatérales	172 738	172 738
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 500	5 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000	9 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	25 000	25 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	19 500	19 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	8 738	8 738
	6521	Subventions de fonctionnement aux EPA et autres organismes	100 000	100 000
Article	33 00 42	Direction de l'Intégration Régionale	10 500	10 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 500	4 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article	33 00 43	Direction de la Coopération avec les Pays Emergents	13 000	13 000
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	6 000	6 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article	33 00 44	Division de la Coopération avec le Monde Islamique	11 500	11 500
Paragraphe	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	4 500	4 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article	98 00 41	FINEX Division de la Coopération Nord Sud et des Organisations Internationales	200 000	200 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	100 000	100 000
	2029	Etudes Générales	100 000	100 000
Action	07	NÉGOCIATION DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL	81 807	81 807
Article	32 00 10	Secrétariat Général	81 807	81 807
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	12 207	12 207
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2020

CHAPITRE 22 - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 000	14 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	17 600	17 600
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	25 000	25 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		63 559 000	63 559 000